Soixante-dix-septième année - N° 3973 — 11 joumada I 1409 (21 décembre 1988)

ISSN 0851 - 1217

ROYAUME DU MAROC

BULLETIN OFFICIEL

ÉDITION DE TRADUCTION OFFICIELLE

Le prix du numéro : 4 DH. — Numéro des années antérieures : 6 DH

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés

ÉDITIONS	TARIFS D'ABONNEMENT AU MAROC 6 mois	AU MAROC 1 an	A L'ÉTRANGER
Édition générale	50 DH	90 DH	*Par voie ordinaire ou aérienne, les tarifs prévus ci-contre sont majorés des frais d'envoi, tels qu'ils sont fixés par la réglementation postale en vigueur.*
Édition des débats de la Chambre des Représentants		80 DH	
Édition des annonces légales, judiciaires et administratives.	50 DH	90 DH	
Édition de traduction officielle	45 DH	80 DH	

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Abonnement et publicité

IMPRIMERIE OFFICIELLE

Rabat - Chellah

Tél. 650-24 — 650-25

651-79 et 654-13

C.C.P. 101-16 à Rabat

L'édition de traduction officielle contient la traduction officielle des lois et règlements ainsi que le texte en langue étrangère des accords internationaux lorsqu'aux termes de ces accords, ledit texte fait foi, soit seul, soit concurremment avec le texte arabe.

AVIS IMPORTANT

REABONNEMENT

Il est rappelé à tous les abonnés au Bulletin officiel que les abonnements expirent le 31 décembre 1988 et ne font pas l'objet d'une reconduction tacite.

Afin d'éviter toute interruption dans le service de ce bulletin, il convient de procéder instamment aux formalités habituelles de réabonnement, en application des dispositions des décrets n°s 2-80-52 du 6 hija 1400 (16 octobre 1980) et 2-84-425 du 26 rebia I 1406 (9 décembre 1985) relatifs aux éditions du Bulletin officiel et aux tarifs d'abonnement pour ces mêmes éditions.

Il y a lieu par ailleurs de se référer sur chaque demande adressée à cet effet, au numéro d'abonnement porté sur les bandes d'envoi du Bulletin officiel.

SOMMAIRE

TEXTES GENERAUX

Pages

Bank Al-Maghrib. — Rapport sur l'exercice 1987.

Rapport sur l'exercice 1987 présenté à Sa Majesté le Roi par M. Bennani Ahmed, gouverneur de Bank Al-Maghrib 422

Constitution du gouvernement.

Dahir n° 1-88-237 du 4 rebia II 1409 (15 novembre 1988) modifiant le dahir n° 1-85-69 du 20 rejeb 1405 (11 avril 1985) portant nomination des membres du gouvernement 487

Pages

Lait frais. — Prix de vente.

Arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 1601-88 du 18 rebia II 1409 (29 novembre 1988) fixant le prix de vente du lait frais 487

Warrantage.

Arrêté du ministre des finances n° 1530-88 du 24 rebia II 1409 (5 décembre 1988) fixant pour le riz de la récolte 1988, le pourcentage garanti par l'Etat sur les avances consenties à la Société coopérative agricole de rizerie (SCARI) ainsi que le montant de l'avance par quintal donné en gage 487

Crédit immobilier et hôtelier. — Emission permanente de bons à cinq ans.

Arrêté du ministre des finances n° 1557-88 du 26 rebia II 1409 (7 décembre 1988) fixant les conditions et modalités d'une émission permanente de bons à cinq ans par le Crédit immobilier et hôtelier d'un montant nominal maximum de trois cent millions de dirhams (300.000.000 DH) 488

Banque nationale pour le développement économique. — Émission permanente de bons à cinq ans.

Arrêté du ministre des finances n° 1602-88 du 4 joumada I 1409 (14 décembre 1988) fixant les conditions et modalités d'une émission permanente de bons à cinq ans par la Banque nationale pour le développement économique, d'un montant nominal maximum de cent cinquante millions de dirhams (150.000.000 DH) 488

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TEXTES GÉNÉRAUX

RAPPORT

SUR L'EXERCICE 1987

présenté à Sa Majesté le Roi

par Monsieur BENNANI Ahmed

Gouverneur de Bank Al-Maghrib

SIRE,

En application de l'article 64 du dahir du 23 hija 1378 (30 juin 1959), j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté le rapport concernant l'année 1987, vingt-neuvième exercice de l'Institut d'émission.

Au terme de l'exercice 1987, l'évolution de la conjoncture économique internationale s'est avérée dans l'ensemble décevante. En effet, la croissance mondiale est restée faible et est même apparue en régression, étant revenue de 3,2 % à 3 %. Un tel résultat a découlé de la persistance de la crise économique et financière internationale, caractérisée notamment par le maintient d'importants déséquilibres au sein de certains pays industrialisés, et principalement aux Etats-Unis. Au demeurant, le fonctionnement des marchés des changes, le niveau souvent élevé des taux d'intérêt ainsi que leur disparité ont suscité des préoccupations d'autant plus vives que l'endettement international s'est aggravé, le volume du commerce mondial s'est peu développé et que le protectionnisme s'est accentué. Les multiples réunions et forums internationaux tenus au cours de l'année n'ont pu apporter de solutions multilatérales à ces problèmes dont les retombées ont certes été parfois atténuées, mais dans d'autres cas se sont révélées nettement défavorables et ont même abouti en fin d'année à une crise aiguë sur les marchés boursiers ébranlant la confiance dans le fonctionnement du système financier.

Devant l'ampleur prise par les distorsions économiques, les pays industrialisés ont été amenés à se préoccuper surtout des déséquilibres des balances des paiements et des fluctuations erratiques des taux de change. Mais les efforts entrepris à cet égard n'ont été ni suffisamment soutenus, ni toujours coordonnés. De plus, l'orientation générale en matière de politique monétaire et surtout budgétaire est demeurée restrictive, notamment aux Etats-Unis, en raison de la nécessité de réduire le déficit des finances publiques, de même que sont restées limitées les mesures prises en vue de stimuler la demande intérieure au Japon et en République Fédérale d'Allemagne.

Une telle orientation a permis de prévenir une résurgence de l'inflation au sein de l'Organisation de coopération et de développement économique. Celle-ci est passée de 2,3 % à 3 % et apparait encore modérée. Cependant, cette maîtrise persistante des prix ne s'est pas accompagnée d'une nette relance de la croissance dont le taux s'est établi à 2,9 %, à peine au-dessus de celui de 2,7 % observé l'année précédente. Toutefois, d'importantes disparités ont subsisté d'un pays à l'autre. Si la progression de l'activité a été plus importante qu'en 1986 dans certaines économies comme au Japon et au Royaume Uni, où elle a été respectivement de 3,8 % et 4 % au lieu de 2,4 % et 3 % un an auparavant, elle s'est en revanche maintenue au Etats-Unis et a même fléchi en Allemagne. De même, le chômage a encore affecté 30 millions de personnes dans les pays développés dont 16 millions, soit près de 11 % de la population active, dans la seule communauté économique européenne.

Dans les pays de l'Est, la croissance s'est établie à 3,2 % mais il semble qu'elle ait marqué un tassement à l'instar des résultats enregistrés en Union Soviétique où la progression du produit intérieur brut est revenue en un an de 4,1 % à 3,3 %. Par ailleurs, le volume de l'endettement extérieur s'est sensiblement accru dans cette zone, et ce pour la troisième année consécutive.

Pour leur part, les pays en développement ont de nouveau été confrontés à la faiblesse des prix des produits de base, à l'insuffisance des financements extérieurs et surtout à l'aggravation du problème posé par des charges de la dette qui se révèlent encore considérables et supérieures pour bon nombre d'entre eux aux flux financiers qu'ils reçoivent. De ce fait, ces pays demeurent soumis à un prélèvement trop élevé sur leur revenu national, lequel entraîne une forte réduction de leur capacité d'investissement, un amoindrissement de leur potentiel de production et une accentuation des disparités sociales et économiques à l'intérieur, comme vis à vis des nations développées. De même, cette ponction sur leurs ressources réduit leurs possibilités futures de remboursement et les met dans une situation qui ne permet pas le renforcement de leurs programmes d'ajustement, pourtant plus nécessaire que jamais pour parvenir à contenir leurs déséquilibres dans des limites soutenables et à être éligibles au financement international.

Leur croissance s'est ainsi infléchie en 1987 et n'a pas excédé 3 % au lieu de 4 % en 1986. Au demeurant,quelques uns d'entre eux ont enregistré un essor, certains ont connu une amélioration modeste, mais la plupart ont été affectés à nouveau par une récession. C'est ainsi que l'activité a régressé de 2,5 % dans les pays du Moyen Orient et qu'en Afrique sa progression n'a pas dépassé 1 %, taux nettement inférieur à celui de l'expansion démographique. Elle s'est établie à 2,6 % en Amérique Latine et n'a été relativement importante qu'en Asie, où elle a atteint 6,3 %. Parallèlement, l'inflation s'est amplifiée passant en moyenne d'une année à l'autre de 29 % à 42 %. Cette évolution préoccupante a toutefois concerné surtout l'Amérique Latine, où l'augmentation des prix s'est élevée de 87 % à 142 %. Ailleurs, les tensions inflationnistes ont dans l'ensemble été relativement mois accentuées, aussi bien en Asie, avec un taux de 9 %, qu'au Moyen Orient et en Afrique, où la hausse des prix est ressortie respectivement à 12 % et 13 %.

Dans ces conditions et en dépit des demandes réitérées pour lever les entraves au commerce international ou à tout le moins pour les atténuer, la progression du volume des échanges mondiaux est apparue pour la troisième année consécutive relativement faible, n'ayant été que de 4 % au lieu de 4,8 % en 1986 et de 3,1 % en 1985. En effet, les facteurs qui s'opposent à un développement plus rapide des flux commerciaux ont largement perduré en particulier le manque de dynamisme de l'activité, aggravé par l'intensification du protectionnisme, la faible demande des pays dégageant des excédents, les difficultés de paiement croissantes des économies en développement et enfin la contraction des importations des pays exportateurs de pétrole, liée à la baisse de leur revenu au cours des deux dernières années. En valeur, les échanges internationaux ont atteint quelque 2 450 milliards de dollars, marquant ainsi une hausse de près de 15,5 % à laquelle ont contribué les prix des biens manufacturés et ceux du pétrole. Les cours des autres matières premières, en dépit d'une légère augmentation cette année, apparaissent encore excessivement bas et se sont inscrits en très forte baisse, de plus de 20 % par rapport à leur niveau de 1980. De plus, les termes de l'échange n'ont enregistré une amélioration que pour les pays exportateurs d'hydrocarbures, laquelle a atteint quelque 10 % mais succède à une baisse de plus de moitié en 1986. Dans le reste du tiers-monde, ils se sont encore détériorés de près de 2,5 % et sont demeurés pratiquement inchangés dans les pays industrialisés après, il est vrai, une augmentation de 9 % l'an passé.

Cette évolution des prix relatifs des échanges mondiaux s'est reflétée dans une redistribution des positions des paiements extérieurs. En dépit des importants réalignements des taux de change opérés depuis 1985, le déficit du compte courant de l'ensemble des pays industrialisés s'est élargi, en passant de 18 à 46 milliards de dollars; des divergences notables entre les résultats extérieurs de chacun d'entre eux ont subsisté, se sont même accentuées et ont constitué l'une des causes de l'instabilité et de la disparité des taux d'intérêt et des cours de change . L'écart s'est encore creusé entre l'excédent de l'Allemagne, passé de 37 à 43 milliards de dollars et le déficit des Etats-Unis, en alourdissement de 141 à 160 milliards, alors que le surplus du Japon demeurait proche de 85 milliards de dollars. En revanche, le solde négatif courant dégagé par les pays en développement exportateurs d'hydrocarbures, s'est nettement infléchi en revenant de 38 à 6 milliards. Enfin, la balance courante des pays en dévelop-

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

pement non pétroliers, déficitaire de 9 milliards de dollars en 1986, s'est révélée au total pratiquement équilibrée cette année, en raison principalement de l'essor des ventes des pays exportateurs de produits manufacturés. Toutefois, le déséquilibre extérieur du reste du tiers-monde s'est dégradé malgré la poursuite de politiques d'ajustement, souvent même renforcées.

Les marchés des changes ont encore été marqués par des variations de forte amplitude et notamment par un recul prononcé du dollar et une appréciation significative du yen. L'action concertée du groupe des nations les plus riches a permis cependant, au moins temporairement de mai à septembre, de limiter l'instabilité des cours grâce aux interventions massives de leurs banques centrales. Mais à partir d'octobre, la coordination internationale, en dépit de la crise financière qui a éclaté à cette époque, est devenue moins étroite et l'instabilité sur les marchés s'est accrue; la dépréciation du dollar a repris à un rythme rapide et s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'exercice. Au total, elle a atteint sur l'ensemble de l'année une moyenne de 17 % vis à vis des principales monnaies et ressortait par rapport au yen, au deutschemark et à la livre sterling respectivement à 24 %, à 18 % et à 21 %. Au sein du système monétaire européen, même après le réajustement opéré en janvier et qui a consisté à réévaluer de 3 % le deutschmark et le florin hollandais et de 2 % le franc belgo-luxembourgeois, des tensions se sont manifestées à plusieurs reprises, et notamment en novembre, mais les mécanismes de coopération entre les banques centrales participant à ce dispositif, qui ont d'ailleurs été renforcés en septembre, ont contribué au maintien d'une certaine cohésion entre les monnaies des pays membres contrastant avec les perturbations enregistrées à l'égard des devises tierces.

Des fluctuations de taux de change aussi fortes que celles qui ont été enregistrées en 1987 ont eu à l'évidence des conséquences importantes sur la valeur des échanges exprimée dans les monnaies nationales et ont ainsi contribué à rendre plus ardu le réaménagement progressif des positions extérieures, sans aboutir pour autant à réduire sensiblement les déséquilibres affectant le volume du commerce mondial.

Alors que le niveau de l'inflation, demeuré modéré, aurait dû entraîner une baisse des taux d'intérêt, les amples variations de taux de change ont eu en définitive pour conséquences le maintien à un niveau élevé des taux d'intérêt réels et surtout une nouvelle dépréciation de la valeur des matières premières facturées dans les monnaies qui se sont affaiblies en 1987, accentuant ainsi les difficultés des pays endettés. Dans ce contexte, le prix de l'once d'or est passé en un an de 391 à 487 dollars et s'est renforcé de près du quart.

Une telle situation issue de l'instauration au début des années 1970 du flottement généralisé des monnaies et dont les méfaits sont au demeurant mieux perçus par l'ensemble de la Communauté internationale a été, pour la première fois depuis cette époque, au centre de réflexions pour constater les imperfections du système mis en place et appeler à sa réforme, tant apparaît impérieuse la nécessité d'instaurer un nouvel ordre monétaire sur des fondements pouvant assurer une meilleure stabilité des cours de change, et partant, des prix des matières premières lesquels sous-tendent au surplus, sinon la résolution, du moins l'atténuation des difficultés de remboursement de la dette des pays du tiers-monde.

En effet, ceux-ci en dépit des efforts entrepris pour réduire leur déficit, demeurent dans l'obligation de recourir au financement extérieur ne serait-ce que pour être à même de faire face aux besoins nés du remboursement des charges, sinon en principal du moins en intérêts, de leur dette. De fait, le volume de celle-ci s'est encore alourdi atteignant enfin d'année 1 190 milliards de dollars au lieu de 1 120 milliards en 1986 et la poursuite des rééchelonnements n'a pas allégé de manière significative les difficultés de ces pays à honorer leurs engagements. Etant donné le maintien à un niveau élevé des taux d'intérêt réels et la faiblesse de la demande mondiale, notamment de produits de base, le ratio du service de la dette, passé de 25 % à 23 %, n'a enregistré qu'une faible réduction. De fait, la crise de l'endettement est entrée dans une phase nouvelle, marquée par un accès de plus en plus ardu aux crédits extérieurs, par des besoins importants découlant des déficits budgétaires dégagés par certains pays industrialisés et a été accentuée par le faible volume des aides publiques, la défiance des créanciers privés et le durcissement de la conditionnalité des prêts des organismes internationaux. Une telle orientation qui a amené quelques pays à renoncer parfois à des possibilités de financement, a conduit certaines nations en développement à suspendre le paiement de leur dette. Toutefois, les remboursements auxquels ont procédé les pays en développement au titre du principal et des intérêts ont atteint 172 milliards de dollars et dépassé ainsi de 29 milliards les concours nouveaux qui leur ont été consentis.

Ainsi, sur le marché international des capitaux, où le total des fonds collectés s'est au demeurant infléchi de 6,5 % en s'établissant à quelque 300 milliards de dollars, la part des ressources allouée aux pays du tiers-monde s'est limitée à peine à 8 % et celle qui a bénéficié aux pays industrialisés s'est élevée à 86 %. En outre, dans un tel environnement, les possibilités d'accès aux marchés de capitaux de la plupart des pays endettés ne paraissent guère devoir s'améliorer; les banques ont été de plus en plus réticentes à octroyer de nouvelles facilités et ont même cherché de nouvelles voies pour restructurer leur portefeuille, par échanges entre elles de créances effectués souvent avec une importante décote ainsi que par une reconversion partielle en obligations ou en investissements directs. Elles ont également procédé à la constitution de substantielles provisions destinées à couvrir les éventuelles défaillances des débiteurs, admettant ainsi la possibilité d'un non remboursement intégral de la dette. Par ailleurs, alors que les pays créanciers ont maintenu l'approche au cas par cas des problèmes de l'endettement, nombre de pays en difficulté, à défaut de se voir proposer des solutions globales, ont de nouveau réclamé avec insistance que le service de leurs emprunts soit davantage proportionné à leur capacité de paiement et à leur revenu national.

Les organismes internationaux ont accordé plus d'importance à la croissance dans le processus d'ajustement qu'ils préconisent afin de permettre une application plus souple des programmes d'austérité, moins douloureuse aux plans économiques et sociaux et plus propice aux changements structurels qu'ils impliquent. Devant contribuer au financement de nombreux pays endettés et améliorer ainsi la crédibilité de ces derniers, ils n'ont cependant pas relevé de manière sensible leurs ressources propres.

Le Fonds monétaire international a d'ailleurs réduit ses concours en dépit d'une diversification des procédures de ses prêts. Ainsi, la politique d'accès élargi a encore été reconduite pour un an et une facilité d'ajustement structurel renforcée a caractère concessionnel a été prévue en faveur des pays les moins avancés notamment ceux d'Afrique subsaharienne. Dotée d'un montant de 8,4 milliards de dollars, cette nouvelle ligne est venue compléter le reliquat de 3 milliards de dollars non encore utilisé dans le cadre de la facilité d'ajustement structurel. En revanche, il n'a été procédé à aucune nouvelle allocation de droits de tirages spéciaux (DTS) malgré la demande réitérée de nombreux pays en développement. Les tirages auprès de cet organisme ont été limités à moins de 4 milliars de DTS et les remboursements se sont élevés à 8,5 milliards de DTS, ramenant de la sorte en un an l'encours global des financements du FMI de 33,3 milliards à 28,8 milliards de DTS.

La Banque mondiale pour sa part, a sensiblement élargi durant l'exercice clos le 30 juin 1987 tant ses ouvertures de prêts que ses versements effectifs qui ont ainsi atteint respectivement 14,2 et 11,4 milliards de dollars contre 13,2 et 8,3 milliards un an auparavant. N'ayant pu réaliser aucune augmentation de capital durant cette période , elle a recouru a des emprunts sur les marchés de capitaux pour un montant de 9,3 milliards de dollars et procédé à l'élargissement de son programme de cofinancement avec les organismes bilatéraux ou multilateraux et les banques commerciales internationales.

Quant à l'Association internationale de développement qui a réduit l'échéance de ses concours de 50 à 40 ans en ce qui concerne les pays les plus démunis et à 35 ans pour les autres, elle a porté le montant de ses prêts de juillet 1986 à juin 1987, de 3,1 à 3,5 milliards de dollars. Par ailleurs, elle a obtenu, à la suite de longues négociations, une somme de 12,4 milliards de dollars au titre de la huitième reconstitution de ses ressources pour la période 1988 - 1990.

Dans le même temps, la Société financière internationale a contribué pour 328 millions de dollars, contre 325 au cours de l'exercice précédent, soit sous forme de prêts soit sous forme de participations, au financement de 92 projets d'investissements.

Face à l'ampleur des problèmes nés de la crise économique et monétaire internationale, dont les retombées se sont avérées très vives, même dans les pays industrialisés, la coopération internationale se révèle plus que jamais impérieuse. Toutefois, si une prise de conscience de cette nécessité a été partout manifeste, peu de progrès ont été en revanche réalisés au plan pratique. En particulier, devant l'urgence d'une remise en ordre fondée sur une réduction généralisée des déséquilibres et l'impératif de parvenir à un système monétaire viable, aucune stratégie multilatérale n'a pu être mise en œuvre par la communauté internationale.Certes, les principaux pays industriels ont réaffirmé au Louvre en février et à Venise en juin leur volonté de renforcer la coordination de leurs politiques économiques et de lutter contre le protectionnisme. De fait, si un certain rapprochement a pu être observé après de laborieuses tractations en vue de dissiper les réticences, ces différentes initiatives n'ont abouti en définitive qu'à des résultats très limités et les récents remous financiers ont une fois encore montré la vulnérabilité et les lacunes du système en place, et en raison de l'interconnexion croissante des économies, l'obligation de procéder au plus vite à l'instauration d'un nouvel ordre économique et monétaire

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

De même, aucune amélioration notable n'a été enregistrée dans la concertation Nord-Sud et c'est dans un climat de grande préoccupation que s'est déroulée en juillet la septième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à l'issue de laquelle aucun consensus n'a pu être dégagé sur une solution multilatérale concernant les moyens de dénouer la crise. Toutefois, le principe de l'examen au cas par cas de la dette des pays en développement a été réaffirmé et l'intention de soutenir les nations les moins nanties a été appuyée par des propositions de diminution des charges liées à l'endettement et d'accroissement de l'aide en provenance d'institutions et d'organismes internationaux ainsi que de certains Etats. En outre, certains pays ont annoncé leur engagement de renforcer le niveau de l'aide publique et les nations développées se sont engagées à œuvrer pour susciter chez elles une croissance durable et non inflationniste, atténuer au tant que possible les mesures protectionnistes actuellement en place et renforcer les instruments à même de permettre l'accroissement du volume des échanges et la stabilité des cours. A cet effet, si aucune mesure d'envergure n'a été adoptée, l'entrave au fonctionnement du Fond commun de stabilisation des produits de base semble avoir été levée grâce à l'adhésion de nouveaux membres et surtout à la signature de cet accord par l'Union soviétique, ce qui ouvre ainsi l'espoir de la mise en œuvre de ce mécanisme dans des délais raisonnables.

Il reste cependant qu'aucune solution au problème crucial de la dette n'a encore été adoptée et qu'une telle solution impliquera au-delà des initiatives partielles la recherche d'un processus d'ajustement mieux réparti et davantage axé sur la croissance ainsi que la mise en application du principe de la solidarité obligée, qu'il s'agisse de relations bilatérales, entre groupe de pays et d'institutions, ou qu'il s'agisse encore de coordination des politiques économiques et financières.

Ainsi l'environnement international apparait toujours fortement perturbé, toutefois l'économie nationale largement influencée par l'incidence des facteurs exogènes a pu tirer profit en définitive de ce contexte, d'abord en ce qui concerne le commerce extérieur, et bien que le cours des phosphates n'ait pas connu d'amélioration, la balance des biens et services s'est sensiblement redressée et les termes de l'échange sont apparus positifs. C'est ainsi qu'elle a tiré profit de la baisse de la devise américaine de celle des prix des matières premières et du maintien à un niveau pratiquement sans changement des taux d'intérêt. Au plan interne ensuite, l'impact de ces facteurs joint à celui d'une campagne agricole à peine moyenne ont eu pour résultat une production en augmentation limitée mais qui s'inscrit néanmoins dans le prolongement de la tendance relativement soutenue observée jusqu'alors. Au demeurant la conduite de la politique économique et financière est restée soumise à l'impérieuse nécessité de poursuivre la recherche et la maîtrise des équilibres fondamentaux en vue de réduire l'inflation, d'assainir les finances publiques et de réaliser ainsi les conditions nécessaires à une croissance harmonieuse et durable.

C'est ainsi que les résultats obtenus au terme de 1987 se révèlent conformes aux objectifs fixés et peuvent être considérés comme très encourageants. En effet, s'agissant des comptes extérieurs, le solde des opérations courantes s'avère nettement positif et apparait en redressement remarquable après les importants déficits de ces dernières années. Par ailleurs, le rythme de la hausse des prix s'est très nettement ralenti et l'exécution du budget a dégagé pour la première fois depuis 1979 un excédent substantiel des recettes ordinaires sur les dépenses de même nature, permettant ainsi la réapparition d'une épargne publique. Quant à la croissance de la production dont la faiblesse relative reflète essentiellement l'effet d'une campagne agricole en net recul, elle s'est située au total dans le prolongement de la tendance observée auparavent et caractérisée par une expansion relativement durable puisque, hors agriculture, elle ressort encore à quelque 3 %.

Au surplus, l'année 1987 a été au plan de la politique économique une année de réflexion au cours de laquelle ont été notamment évoquées et analysées les possibilités d'assoir le processus de libéralisation dans les domaines de la production et des échanges en poursuivant la refonte de la fiscalité, en révisant le code des investissements, en allégeant les entraves administratives et en envisageant la privatisation d'une partie des entreprises publiques. Nombre des idées exprimées sur ces thèmes ont été d'ailleurs reprises dans le Plan d'orientation 1988-1992 qui a été adopté en cours d'année et qui, bien qu'indicatif, a tracé les grandes lignes des actions à entreprendre à moyen terme et le cadre dans lequel elles seront appelées à se dérouler. En outre, la démarche ainsi adoptée marque une nette rupture avec les précedents plans; certes le programme retenu peut apparaitre moins ambitieux, mais à l'analyse, il s'avère de ce fait plus réaliste et plus précis dans la tentative de recherche de nouvelles voies de développement. Du reste il prône le respect des équilibres fondamentaux et soutient le principe de lier l'élaboration des lois de finances aux budgets économiques, ce qui devrait faciliter à la fois les prises de décisions et l'excécution des programmes en leur assurant un cadre global et harmonisé.

Quoi qu'il en soit, les résultats macro-économiques acquis au terme de 1987 montrent une amélioration générale, qu'il s'agisse de l'équilibre extérieur, de l'inflation, du déficit des finances publiques ou encore des besoins de financement.

C'est ainsi que dans le domaine des relations avec l'étranger, aux déficits plus ou moins importants enregistrés au cours des dernières années a succédé un excédent substantiel des opérations courantes de la balance des paiements, confirmant ainsi la poursuite de l'amélioration amorcée depuis un certain temps déjà. Une telle évolution a découlé d'une expansion des exportations soutenues encore par des mesures de promotion et d'une augmentation très limitée des importations en dépit d'une plus grande libéralisation. De même, les recettes du tourisme et celles des transferts ont poursuivi leur progression. Enfin les charges effectivement payées au titre de la dette extérieure et celles des transactions gouvernementales ont diminué. En définitive le solde du compte courant de la balance des paiements dégage un excédent qui a permis un renforcement des réserves de change. De fait, à un déficit qui s'était élevé à 16,5 % du produit intérieur brut en 1977 et qui en représentait encore 1,5 % il y a un an a succédé un excédent qui a représenté 1 % du produit intérieur brut. Ce résultat découle également, il est vrai, du rééchelonnement de la dette qui a largement contribué à limiter l'appel aux capitaux extérieurs nécessaires pour faire face aux amortissements du capital et à un apurement partiel des arriérés commerciaux, comme il a contribué à réduire la charge du service de la dette mais qui ressort encore à 8,4 % du produit intérieur brut au lieu de 8,7 % un an plus tôt. Ce résultat apparaît d'autant plus remarquable qu'au plan externe la concurrence est demeurée vive, le protectionnisme agissant, la demande limitée, l'offre souvent pléthorique et que la valeur externe du dirham est restée inchangée depuis juillet 1985 et déterminée par les seules fluctuations des taux de change sur les marchés extérieurs et qu'enfin grâce à un ralentissement très significatif des prix à la production, il a été possible d'améliorer les termes de l'échange.

Quant à l'action interne, elle s'est appuyée sur une combinaison des politiques de l'offre et de la demande et a exclu depuis juillet 1985 celle relative au maniement du taux de change. En effet, dans le but du rétablissement des équilibres internes l'accent devait être mis sur une réduction de l'inflation et une maîtrise du solde déficitaire des comptes du Trésor.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne la demande il a été jugé opportun de ne pas accorder d'augmentation générale de salaires tant dans le secteur public que privé afin d'atténuer les tensions pouvant s'exercer sur les biens de consommation aussi bien d'origine interne dont les subventions ont été au surplus réduites de plus de moitié, qu'externe. De même, l'impératif de redressement des finances publiques a exigé à nouveau un ralentissement de la progression des charges ordinaires impliquant en particulier une limitation des recrutements. Toutefois, l'objectif d'assainissement des finances publiques passait par une diminution des arriérés de l'Etat à l'égard des entreprises et des particuliers.

Par ailleurs, s'agissant de l'offre, les actions menées visaient notamment un renforcement des investissements publics et privés. En outre, ce développement quantitatif devait être accompagné de mesures sélectives destinées à mieux maîtriser l'impact des dépenses d'équipement publiques et à permettre une meilleure intervention du secteur privé. Au surplus, l'exercice 1987 a été caractérisé par une profonde réflexion sur les avantages incitatifs à l'investissement ainsi que sur une meilleure contribution à la fiscalité des secteurs productifs porteurs. En outre, l'agriculture a continué de bénéficier de la politique de soutien des prix à la production.

Dans ces conditions, l'amélioration des finances publiques a été poursuivie avec détermination en s'appuyant sur des mesures plus en profondeur qui ont permis de dégager pour la première fois depuis de nombreuses années une épargne budgétaire, laquelle a d'ailleurs représenté près du tiers des investissements publics. De surcroît ces derniers, de même que ceux du secteur privé, ont été renforcés pour permettre à l'appareil productif de répondre de manière efficace à l'évolution de la demande, en particulier dans le domaine des exportations et pour soutenir l'activité économique.

De même, une nette détente des prix a été acquise, résultat tangible du ralentissment de la demande intérieure, d'une politique de taux d'intérêt favorable à l'épargne et donc aux placements et surtout du fait que le prélèvement de l'Etat opéré sur les revenus a été plus important que par le passé. Cette détente s'est manifestée à tous les stades d'observation de l'évolution des prix, tant au niveau du détail ou du gros que de la production.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Pour sa part, la politique monétaire a contribué au redressement des équilibres notamment par un accroissment contrôlé des moyens de paiements et en favorisant l'affectation à l'épargne et à l'investissement d'une grande partie des ressources dégagées. A cet égard, il est apparu nécessaire de maintenir l'encadrement du crédit alors même que la demande de concours apparaissait encore forte et que les conditions d'une régulation par les seuls mécanismes de marché n'étaient pas toutes réunies. Toutefois, des assouplissements supplémentaires ont été introduits en faveur de la production et des exportations, consistant notamment en un abaissement des taux débiteurs applicables à la première et au maintien de taux de faveur consentis aux secondes. De même, les taux créditeurs ont été reconduits dans leur intégralité en dépit de signes de détente manifestés par nombre de facteurs contribuant à leur formation afin d'offrir les conditions les plus attrayantes possibles aux épargnants et les détourner de la consommation.

L'analyse des agrégats de la comptabilité nationale tels qu'établis sur la base de l'année 1969 montre que la croissance du produit intérieur brut en termes réels a été limitée à 1 % et, résultat de la décélération générale des prix, à 4,2 % en valeur nominale. La plus-value ainsi dégagée de l'ordre de 5,7 milliards de dirhams a d'ailleurs été affectée à concurrence de 3,7 milliards aux impôts, droits et taxes et à hauteur du reste à la consommation privée.

Cette évolution montre que, bien qu'il se soit encore réduit cette année, au niveau macro-économique, l'écart entre les ressources disponibles et les besoins demeure toujours important. En effet, au produit intérieur brut de 140 milliards s'est ajouté un revenu extérieur net en provenance des rapatriements nets des travailleurs marocains à l'étranger de 7,8 milliards totalisant ainsi 147,8 milliards de revenu national brut disponible; en regard, les besoins de la nation en consommation éstimés à 119,7 milliards, en investissements évalués compte tenu de la variation de stocks à 26,7 milliards et en amortissement de la dette extérieure publique directe et garantie exigible ressortant à 19,8 milliards, se sont chiffrés à 166,2 milliards de dirhams. Ce dernier montant, qui ne tient pas compte de l'endettement interne, notamment celui de l'Etat, ni de la dette extérieure privée dépasse de 18,4 milliards, soit de 12,4 points, le revenu national et s'avère encore élevé, bien qu'en recul par rapport aux dernières années où il avait représenté 116,5 % des ressources en 1986 et 121,8 % en 1985. Du reste, son financement, qui a exigé un appel aux concours extérieur moins important que par le passé et qui a revêtu exclusivement la forme d'aides à la balance des paiements, a été assuré à hauteur de plus des trois quart par le rééchelonnement.

La production

Sur la base des prix du marché de l'année 1969, le produit intérieur brut est estimé en 1987 à 39,5 milliards de dirhams à prix constants soit un accroissement annuel de 1 % seulement qui succède il est vrai à celui de 5,8 % observé un an plus tôt. Cette évolution qui reflète un net ralentissement des activités est imputable essentiellement aux résultats de la campagne agricole et dans une moindre mesure à la production minière. En revanche, tous les autres secteurs ont enregistré des améliorations. Au total, le secteur primaire a accusé un recul de 13 % alors qu'il avait connu un développement de 23 % en 1986, le secteur secondaire qui avait pratiquement stagné en 1986 s'est accru de 3,1 % et enfin pour les activités tertiaires, le rythme de progression est revenu de 4 % à 1,7 %. Ces mouvements n'ont pas manqué d'entrainer une modification sensible de la structure du produit intérieur brut. C'est ainsi que la part de l'agriculture, sylviculture et pêche a diminué en baissant de 13,5 % à 11,6 %, celle des activités secondaires s'est renforcée en passant de 25 % à 25,6 %; de même celle du secteur tertiaire s'est élevée de 40,9 % à 41,2 %. Quant à la contribution des services non marchands des administrations publiques, elle s'est encore élargie pour atteindre 21,6 % au lieu de 20,6 % en 1986 (1).

Le secteur agricole qui avait progressé de 23 % un an auparavant et qui avait enregistré des niveaux records pour plusieurs productions animales et végétales a marqué cette année une baisse, de 13 %, résultant notamment de l'insuffisance des pluies de printemps qui a affecté les rendements de plusieurs cultures. De fait, la récolte des quatre céréales principales, blé dur, blé tendre, orge et maïs, évaluée à 42,1 millions de quintaux n'a représenté que 55 % de celle de la campagne précédente; la production de légumineuses a baissé de 33 %; celle de primeurs s'est inflechie de 16 % et celle d'agrumes qui est estimée à 960 000 tonnes s'est contractée de 19 %. En revanche, les résultats obtenus par d'autres cultures, en particulier celles irriguées ont été plutôt meilleurs; les plantes sucrières, betterave et canne, ont progressé respectivement de 4,3 % et 5,5 % et permis une production globale de sucre brut d'environ 425 000 tonnes, en hausse de 3,4 %; la récolte d'olives s'est accrue de 12,5 %, celle de coton de 26,8 % et celle des oléagineux a doublé. Quant à l'élevage, il s'est à nouveau développé, de 11 % cette année, et l'effectif du cheptel dont la composition est restée inchangée ressort à 25,1 millions de têtes. Pour leur part, les captures de la pêche n'ont rapporté que 457 100 tonnes, se situant ainsi en recul de 23,1 %.

L'activité de l'industrie extractive, demeurée confrontée aux difficultés d'écoulement à l'extérieur qui affectent la quasi-totalité des minerais, a accusé une baisse de 1,2 % qui fait suite à celle de 4,1 % observée un an auparavant. Pour sa part, la production marchande de phosphates est demeurée voisine de 21 millions de tonnes et n'a pu être maintenue à ce niveau que grâce au développement des livraisons à l'industrie locale qui en ont absorbé 38,3 % au lieu de 35,4 % en 1986; de fait, si les ventes à l'étranger de phosphates apparaissent en baisse d'une année à l'autre et n'ont procuré que la contrevaleur de 3,1 milliards de dirhams, les exportations de produits transformés ont fourni 4,5 milliards, soit beaucoup plus que les phosphates traduisant ainsi une mutation appelée d'ailleurs à se renforcer à l'avenir.

La valeur ajoutée de la branche «énergie et eau», qui avait diminué de 2,4 % en 1986, s'est élargie de 5 % cette année par suite de renforcements de 5 % de la production d'électricité, de 6,1 % de l'activité de raffinage de pétrole et d'une régression simultanée de 18,2 % de l'extraction d'anthracite. Parallèlement, l'accroissement de la consommation de produits énérgétiques s'est infléchi en revenant de 3,3 % à 2,3 %. Aussi, le déficit énergétique a-t-il quelque peu diminué, de 88,4 % à 87,9 % des besoins.

La production de l'industrie manufacturière a progressé de 4 % au lieu de 3,4 % en 1986. En effet les secteurs des textiles, du cuir, de l'agro-industrie et de la chimie et parachimie ont réalisé des croissances particulièrement soutenues surtout en liaison avec le développement de leurs exportations. En revanche, les autres branches principalement tournées vers le marché intérieur ont été caractérisées par des rythmes d'activité plutôt faibles.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics dont l'activité au terme de l'exercice précédent, avait marqué un net recul de 10,4 %, a stagné encore cette année. Cette évolution d'ensemble recouvre toutefois une reprise sensible dans le bâtiment et une nouvelle contraction dans les travaux publics.

La valeur ajoutée des activités tertiaires a connu globalement une progression de 1,7 %, moins importante que celle de 4 % observée un an auparavant, qui résulte des hausses de 2 % des transports et communications, de 2,7 % des autres services et de 1 % du commerce et des droits et taxes sur importations.

Enfin, le rythme d'expansion des services non marchands des administrations publiques, qui demeure supérieur à la croissance moyenne des autres secteurs ressort à 6 % au lieu de 8 % en 1986.

Le déflateur du produit intérieur brut qui résulte de l'ensemble des prix sectoriels à la production et traduit par conséquent les variations des coûts totaux n'a augmenté en 1987 que de 3,2 % au lieu de 6,4 %, un an auparavant. Cette tendance à la détente des prix traduit en partie le recul des prix à l'importation et a été observée à tous les stades. C'est ainsi que l'indice des prix de gros a progressé de 1 % seulement au lieu de 7,8 % l'an dernier et celui du coût de la vie de 2,8 % au lieu de 8,8 %.

Dans ces conditions, le produit intérieur brut à prix courants ressort à 140 milliards de dirhams, en accroissement de 4,2 % au lieu de 12,6 % en 1986 et le produit national brut, qui comprend outre le produit intérieur brut, le revenu net de l'extérieur pour 7,8 milliards, s'est établi à 147,8 milliards, en progression de 5,3 % au lieu de 15,1 % en 1986 (1).

La demande

En regard, les dépenses de consommation et d'investissement ont totalisé 146,4 milliards de dirhams et se sont accrues de 3,2 % au lieu de 9,2 % l'an dernier, laissant apparaître de la sorte un déficit en ressources qui s'élève à 6,4 milliards représentant 4,6 % du produit intérieur brut au lieu de 5,6 % en 1986.

De fait, la consommation privée et publique estimée à 119,7 milliards de dirhams, a augmenté de 4,5 % au lieu de 11,7 % un an plus tôt et encore

(1) Voir annexes statistiques 1 et 2

(1) Voir annexes statistiques 3 à 5.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

absorbé plus de 85 % du produit intérieur brut, entraînant une légère diminution du taux d'épargne intérieure. Celle-ci, chiffrée à 20,3 milliards de dirhams a marqué en effet une hausse de 2,8 % au lieu de 17,8 % un an auparavant, soit un rythme de formation qui apparait sensiblement inférieur à l'accroissement du produit intérieur brut. Quant à l'épargne nationale brute, elle s'est élargie de 9,2 % au lieu de 33,1 % pour atteindre 28,1 milliards en 1987.

Par ailleurs, la formation brute de capital fixe a été évaluée à 28,2 milliards de dirhams, en avance de 7,2 % au lieu de 5,2 % l'an dernier. Le taux d'investissement s'est ainsi renforcé, remontant, en un an, de 19,6 % à 20,1 % mais compte tenu d'une variation négative des stocks estimée à 1,5 milliard, les investissements bruts sont ressortis finalement à 26,7 milliards de dirhams, en recul pour la deuxième année consécutive, de 2,1 %, et leur financement a pu être assuré, dans ces conditions, entièrement par l'épargne nationale, laissant même une capacité de financement de 1,4 milliard qui fait suite au besoin de 1,5 milliard observé un an auparavant (1)

Les relations financières avec l'étranger

Les échanges commerciaux avec l'étranger se sont soldés par un déficit encore élevé de 11,9 milliards de dirhams, en baisse de 0,6 milliard au lieu de 4,4 milliards au terme de l'exercice précédent. La légère amélioration ainsi observée cette année qui a entraîné un renforcement du taux de couverture de 63,9 % à 66,3 % a résulté de l'augmentation de 1,3 milliard des recettes plus importante que celle de 0,7 milliard des dépenses. En effet, les exportations FOB ont atteint 23,4 milliards et progressé de 5,8 % par suite principalement du développement des ventes d'acide phosphorique et de produits textiles. Quant aux importations, elles se sont élevées à 35,3 milliards et accrues de 1,9 %.

Par ailleurs, les recettes nettes procurées par le tourisme et les transferts ont été estimées globalement à 21,4 milliards en hausse de 7,5 %. En revanche, les dépenses effectuées au titre des intérêts de la dette et des transactions gouvernementales se sont chiffrées à 10,3 milliards de dirhams au lieu de 11,6 milliards au terme de l'exercice antérieur.

Aussi, le solde du compte des opérations courantes est-il passé, en un an, d'un déficit de 2 milliards de dirhams à un excédent de 1,4 milliard de dirhams.

Les opérations en capital publiques et privées, y compris avec le Fonds monétaire international, se sont soldées par des entrées nettes de la contrevaleur de 0,1 milliard de dirhams. Toutefois, ce résultat recouvre des mouvements considérables, évalués à 10 milliards de recettes et à 9,9 milliards de dépenses.

Dans ces conditions, les réserves de change ont été renforcées de 1,5 milliard.

Les finances publiques

L'évolution des finances publiques a été caractérisée en 1987 par une augmentation des recettes supérieure à celle des dépenses permettant ainsi de dégager une épargne budgétaire et de renforcer les dépenses d'investissement notamment au niveau du paiement des arriérés sans augmenter pour autant le déficit du Trésor. Celui-ci a d'ailleurs été financé dans son intégralité par des ressources intérieures et ce, pour la deuxième année consécutive.

En effet, les recettes courantes ont atteint 32,7 milliards de dirhams ou 23,4 % du produit intérieur brut au lieu de 21,7 % en 1986 et ont enregistré une expansion sensible de 12,2 % au lieu de 9 % seulement en 1986.

Quant aux dépenses, en hausse de 7,3 % d'une année à l'autre, elles ont totalisé 48,6 milliards de dirhams et représenté 34,7 % du produit intérieur brut au lieu de 33,7 % au terme du précédent exercice. Cette évolution s'est accompagnée d'une sensible modification de leur composition. C'est ainsi que les parts des dépenses de fonctionnement et du service de la dette publique intérieure et extérieure en principal et intérêts ont diminué en revenant respectivement de 48,6 % à 46,3 % et de 36,4 % à 31,8 %; en revanche la part des autres dépenses a augmenté en passant de 15 % à 21,9 %. Dans ces conditions, l'épargne budgétaire inexistante depuis sept ans, s'est élevée à près de 3 milliards de dirhams.

En définitif, le besoin de financement du Trésor a été maintenu à un niveau comparable à celui de l'année précédente, soit 7,7 milliards de dirhams ou 5,5 % du produit intérieur brut et sa couverture a été assurée intégralement par des ressources d'origine interne sous forme principalement d'appels à l'épargne du public qui en a constitué plus des deux tiers. La contribution des crédits bancaires s'est en revanche nettement amenuisée et le financement extérieur net s'est avéré négatif pour la deuxième année consécutive.

La monnaie et le crédit

Le rythme de progression des disponibilités monétaires et quasi-monétaires s'est sensiblement ralenti; toutefois il est apparu en définitive nettement plus important que l'accroissement des agrégats de la comptabilité nationale.

En effet, la masse monétaire s'est élevée en 1987 à 75,5 milliards et accrue de 9,7 % au lieu de 15,9 % d'une fin d'année à l'autre et de 9 % au lieu de 21,3 % en moyenne des fin de mois. Cette évolution qui recouvre une progression de 11,3 % des disponibilités monétaires plus prononcée que celle de 4,5 % de la quasi-monnaie a résulté de la hausse de 7,3 % des créances sur le Trésor, de l'élargissement de 9,3 % des crédits à l'économie et d'un substantiel renforcement, de 35 %, des avoirs extérieurs nets.

L'expansion des moyens de paiements ainsi observée, plus de deux fois supérieure à l'accroissement de 4,2 % du produit intérieur brut à prix courants a provoqué une nouvelle augmentation de la liquidité de l'économie. Celle-ci toutefois ne semble pas avoir pesé outre mesure sur la demande interne en 1987 et n'a donc pas compromis l'amélioration du compte extérieur et le ralentissement de l'inflation.

L'AGRICULTURE ET LA PECHE

En 1987, une insuffisance globale et manifeste de précipitations jointe à une mauvaise répartition des pluies aussi bien dans le temps que dans l'espace ont lourdement affecté les rendements des cultures en sec en particulier des céréales et des légumineuses. En revanche, les actions menées durant cette campagne notamment pour ce qui est de l'utilisation des eaux des barrages, dont l'utilité a été ainsi mise en évidence, ont eu des effets bénéfiques sur les cultures en irrigué, certaines d'entre elles ayant réalisé de nouveaux records de production. Dans ces conditions, la valeur ajoutée du secteur agricole a été évaluée à 26 milliards de dirhams et n'a marqué qu'un repli limité à 9 % et la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut est revenue en un an de 21,3 % à 18,6 %. Au demeurant, ces résultats doivent être appréciés en tenant compte du caractère exceptionnel de l'ensemble des récoltes de 1986 et exprime, en fait, un retour à une situation proche de la moyenne dégagée au cours des cinq dernières années. Les produits alimentaires ont cependant encore rapporté en 1987 plus du quart des recettes d'exportation et n'ont représenté que 11,3 % des dépenses d'importation; de la sorte, la balance commerciale alimentaire a laissé un excédent de 2,3 milliards de dirhams, en amélioration de 7,7 %

Les rendements agricoles apparaissent fort contrastés d'une campagne à l'autre et soulignent à nouveau la dépendance étroite de ce secteur à l'égard des conditions climatiques, les cultures en sec occupant encore près de 90 % de la superficie cultivable. Conscients de cette situation et de l'importance du rôle économique et social de l'agriculture, laquelle procure des revenus à environ 57 % de la population, offre quelque 40 % du total des emplois et fournit des excédents commerciaux appréciables, les Pouvoirs publics ont opté depuis plusieurs années pour une politique de mobilisation accrue des ressources en eau, spécialement par la construction de grands ouvrages et de barrages collinaires, et d'extension des surfaces irriguées. Dans ce cadre, un nouveau barrage, «Moulay Hassan Ier», est venu renforcer la trentaine de grands ouvrages existants et contribuera dans une première phase à l'irrigation de 35 000 hectares dans le Haouz, portant ainsi le total des superficies effectivement irriguées à près de 1,3 million d'hectares. Cette action, et le recours réitéré à l'opération Touiza, l'utilisation plus intense des engrais, ainsi que l'affectation plus judicieuse des sols semblent avoir porté leurs fruits. De même, des mesures spécifiques ont été prises pour encourager certaines cultures, telles que le blé tendre dont les emblavements ont été augmentés, l'olivier qui a fait l'objet d'un rajeunissement, ou les variétés fourragères qui ont été étendues. L'ensemble de ces actions visent la réalisation d'un programme destiné à assurer à terme l'autosuffisance alimentaire.

Par ailleurs, dans le domaine de la libéralisation de la commercialisation intervenue en octobre 1986, les producteurs de fruits et légumes qui avaient la possibilité de procéder aux ventes directes à l'étranger ont préféré, dans l'attente de la restructuration de leurs associations et d'une meilleure perception des

(1) Voir annexes statistiques 6 et 7

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

marchés extérieurs, confier la quasi-totalité de leur produit à l'Office de commercialisation et d'exportation dont le monopole a été supprimé, et qui a ainsi réalisé l'ensemble des exportations d'agrumes et près de 95 % de celles de primeurs.

L'application par la Communauté économique européenne de conditions de plus en plus sévères, notamment en matière de prix de référence et de calendrier, a entravé le développement des exportations de fruits et de légumes. De surcroît, l'élargissement du Marché commun au Portugal et surtout à l'Espagne est de nature à accentuer les problèmes actuels de débouchés et pose avec acuité le renouvellement de l'accord sur la pêche avec cet ensemble économique. Dans ce cadre, des négociations ont été engagées avec les instances communautaires mais n'ont pas abouti pour le moment à des résultats tangibles, les propositions se situant très en-deçà des demandes formulées du côté du Maroc qui estime qu'en raison du fait que la Communauté constitue encore son principal partenaire, celle-ci devrait prendre en considération les relations séculaires qui les lient et tracer dans le même esprit leur devenir.

La campagne agricole 1986-1987 a été marquée à son début par une pluviométrie favorable, une préparation précoce des sols et une extension des superficies cultivées notamment en blé tendre et s'annonçait prometteuse. Malheureusement, la faiblesse des pluies en fin d'hiver et au début de printemps et l'apparition précoce de la chaleur ont entraîné une baisse sensible des récoltes de céréales, de légumineuses, de primeurs et d'agrumes. A l'inverse, certaines cultures industrielles ont atteint des niveaux records et la production d'olives et le secteur de l'élevage ont enregistré de très bons résultats (1).

Céréales

La campagne 1986-1987 a été caractérisée par de mauvaises conditions climatiques, la pluviométrie ayant été inférieure à la moyenne des dix dernières années et, en outre, irrégulière dans le temps et mal répartie sur le territoire. En effet, si les précipitations ont été précoces et ont permis l'emblavement dès octobre d'une superficie presque identique à celle de la campagne précédente et si elles ont été assez abondantes de novembre à février, elles se sont, en revanche , avérées par la suite très insuffisantes, particulièrement dans les régions du centre et du sud et se sont accompagnées de l'apparition prématurée de chaleur, à une période où les plantes avaient le plus besoin d'eau pour leur développement végétatif. Dans ces conditions, la récolte des quatre principales céréales s'est établie à 42,1 millions de quintaux seulement, accusant ainsi une chute de 45,2 % par rapport à celle de la campagne antérieure qui était certes exceptionnelle. Cette sensible régression est le résultat d'un net recul des rendements, revenus en un an de 15,1 à 8,5 quintaux à l'hectare. Toutefois, elle a affecté les variétés à des niveaux différents. C'est ainsi que la production d'orge qui représentait au cours des dernières années près de la moitié du total des céréales n'en a constitué en 1987, avec 15,4 millions de quintaux que 36 % et a marqué de la sorte un déclin de 56,7 % suite à une chute des rendements de plus de moitié. C'est pourquoi celle de blé tendre qui a porté sur 13 millions de quintaux au lieu de 18,3 millions un an auparavant, par suite d'une baisse de 37,3 % des rendements et en dépit d'une extension de 13,9 % des superficies, a vu sa part augmenter et passer en un an de 23 % à 30 %. Quant aux récoltes de blé dur et de maïs, elles se sont fixées respectivement à 11,3 millions et 2,4 millions de quintaux et ont enregistré des replis de 43,2 % et 21,8 %.

De tels résultats se sont traduits par un accroissement des importations qui ont porté sur 22 millions de quintaux au lieu de 15,7 millions un an auparavant mais dont la contrevaleur d'acquisition est ressortie à 1 631 millions de dirhams, en fléchissement de 3,4 % en raison de la baisse des cours sur les marchés mondiaux.

Parallèlement, les quantités de céréales commercialisées de juin à décembre 1987 par les intermédiaires agréés auprès de l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses se sont établies à 6,3 millions de quintaux, accusant ainsi un retrait d'une année à l'autre de 57 %, imputable pour une large part à la chute du volume des récoltes.

Pour sa part, la production de riz a bénéficié d'une irrigation régulière et suffisante et a atteint 489 500 quintaux, enregistrant un net essor de 139 % en raison d'une part d'une extension notable des superficies qui ont presque doublé et d'autre part d'une amélioration de 20,9 % des rendements. Aussi, les importations de riz ont-elles été limitées à 100 810 quintaux au lieu de 141 000 quintaux un an auparavant.

(1) Voir Annexes statistiques 8 à 20.

Quant à la récolte de céréales secondaires, d'avoine et de sorgho essentiellement, elle a porté sur 529 000 quintaux et apparaît en baisse de moitié dûe à un repli des rendements, lesquels sont revenus en un an de 12 à 7 quintaux à l'hectare, et à une réduction de près de 14 % des superficies.

Légumineuses

La production des légumineuses, en dépit d'un élargissement de 5,6 % des superficies et d'une pluviométrie favorable en début de campagne s'est établie à 3,1 millions de quintaux et a chuté de près du tiers. Ce résultat défavorable s'explique par l'insuffisance des précipitations au printemps et par la chaleur qui a sévi à cette époque, lesquelles ont entraîné une détérioration de 36,6 % des rendements. De même, il a concerné toutes les variétés, notamment les fèves et les lentilles dont les récoltes, respectivement de 1,3 millions de quintaux et de 356 000 quintaux ont décliné de 40,7 % et 48,8 % et s'explique aussi par la régression des rendements. Dans le même temps, il n'a été receuilli que 613 000 quintaux de pois chiches au lieu de 704 000 quintaux un an auparavant par suite de la contraction aussi bien des superficies que des rendements. Enfin, la production de petits pois a été limitée à 222 000 quintaux et a ainsi accusé, d'une campagne à l'autre, un recul de l'ordre de 47 %.

Primeurs

Le déficit pluviométrique, les fortes baisses de température en décembre et janvier ainsi que la chaleur apparue au printemps ont affecté les cultures de tomates et de pommes de terre. Aussi la production de primeurs a-t-elle été estimée à 362 000 tonnes environ, en régression de 16,2 %.

Parallèlement, les exportations ont totalisé 155 000 tonnes au lieu de 173 000 tonnes au terme de la campagne précédente, en raison principalement de la baisse des expéditions de pommes de terre dont le tonnage s'est chiffré à 52 000 tonnes, en diminution de près du quart. De leur côté, les quantités de tomates livrées à l'étranger ont avoisiné 95 000 tonnes et fléchi de 5 %. Seules les exportations des autres légumes frais, faibles au demeurant du fait du handicap constitué par la durée limitée de leur conservation, ont augmenté en atteignant 8 000 tonnes, soit un volume deux fois plus important qu'en 1986. Les quatre cinquièmes du total des quantités exportées de primeurs ont été livrés à la France; près de 95 % des livraisons à l'étranger ont été effectuées par l'Office de commercialisation et d'exportation qui a réalisé une recette de 770 millions de dirhams, en hausse de 35,2 % grâce à une amélioration des prix consécutive elle-même à une meilleure adaptation de l'offre à la demande des marchés extérieurs.

Agrumes

Les fortes averses de début de campagne qui ont notamment causé des innondations dans l'Oriental et le manque de pluie à partir du mois de mars ont altéré la qualité des fruits et la production agrumicole s'est chiffrée à 960 200 tonnes, en baisse de 19 %.

Dans ces conditions, les exportations ont porté sur 468 000 tonnes au lieu de 606 000 tonnes un an auparavant. Ce mouvement a affecté toutes les variétés, particulièrement les tardives dont les expéditions ont été limitées à 159 000 tonnes, en chute de plus de 30 %. C'est ainsi également que les livraisons de petits fruits à l'étranger sont revenues de 178 000 à 151 000 tonnes. La Communauté économique européenne a acquis près de 64 % des exportations globales d'agrumes. Celles-ci ont procuré une recette de 1 642 millions de dirhams, en fléchissement de 7,2 %.

Les ventes totales sur le marché intérieur ont atteint 491 000 tonnes et se révèlent en régression de 15,2 %. Plus de 90 % ont été destinés à la consommation en frais. Quant à la part livrée aux usines de transformation, elle a baissé de 30 % à 10 %.

Cultures industrielles

L'intensité des pluies en début de campagne a favorisé une extension de 9,6 % des superficies de betteraves et les travaux d'irrigation ont pallié, dans la plupart des régions, l'insuffisance des pluies intervenue par la suite. Aussi la production s'est-elle élevée à 2,7 millions de tonnes dépassant ainsi de 4,3 % le résultat exceptionnel de la campagne précédente.

En raison surtout d'un fort accroissement des rendements et d'une expansion de plus de moitié de la récolte dans la Moulouya, la production de cannes usinée a atteint un niveau jamais égalé de 837 800 tonnes au lieu de 794 100 tonnes en 1986. Parallèlement, les quantités de sucre extrait ont elles mêmes

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

enregistré un record en avoisinant 425 000 tonnes dont près de 83 % proviennent du traitement de la betterave et se sont accrues en un an de 4,2 %. Elles ont couvert 62 % de la consommation interne et les importations de sucre ont été limitées à 294 000 tonnes acquises pour la contrevaleur de 377 millions de dirhams, en réduction de 8,5 %.

La production cotonnière, bénéficiant d'une irrigation régulière et suffisante, s'est développée, d'une campagne à l'autre de plus du quart et s'est située à 336 000 quintaux réalisant ainsi une performance sans précédent grâce à une extension de près de 10 % des superficies et à un accroissement de plus de 15 % des rendements. Cette évolution a spécialement concerné les régions du Tadla et du Haouz.

Oléiculture

Des pluies abondantes et bien réparties sur le territoire durant la campagne 1985-1986 ont permis la cueillette de 400 000 tonnes d'olives. Ce résultat, en hausse de 8,7 % d'une année à l'autre, a été obtenu grâce à l'amélioration des rendements particulièrement dans le Haouz. De même, les quantités d'huiles extraites, chiffrées à 35 000 tonnes au lieu de 30 000 tonnes un an auparavant, ont sensiblement augmenté.

Quant à la récolte entamée à la fin de 1987, elle se situerait, selon les premières estimations, autour de 450 000 tonnes et la production d'huile à 38 000 tonnes, marquant de nouvelles progressions, respectivement de 12,5 % et de 8,6 % et ce grâce à un bon environnement climatique mais aussi aux actions entreprises en vue de développer la culture de l'olivier et de rajeunir le verger.

Oléagineux

La récolte d'oléagineux, en raison d'une nette extension, de plus de moitié, des superficies et d'une amélioration de 28,3 % des rendements, a plus que doublé d'une campagne à l'autre en s'établissant à 1,4 million de quintaux. Cette performance est dûe pour une large part à la production de tournesol qui, en dépassant 1 million de quintaux, s'est développée de près de 140 % à la faveur d'un élargissement de 83,3 % des surfaces cultivées et d'un accroissement de 31,1 % des rendements. Parallèlement, 346 000 quintaux d'arachide ont été recueillis au lieu de 250 000 quintaux un an auparavant à la suite exclusivement d'une progression de 38,7 % des rendements.

Viticulture

Le temps chaud et peu pluvieux qui a prévalu durant le printemps 1987 a affecté l'évolution végétative de la vigne. Dans ces conditions, la production vinicole n'a pas dépassé 392 000 hectolitres au lieu de 450 000 hectolitres en 1986. Parallèlement, les exportations de vin, limitées à 37 000 hectolitres, ont fléchi de 5,4 % mais ont rapporté une recette de l'ordre de 20 millions de dirhams, en hausse de 5,6 %.

Elevage

Favorisé par les conditions climatiques et bénéficiant des retombées des actions entamées auparavant, en particulier en matière d'affouragement, le secteur de l'élevage a connu un développement encourageant. En effet, le recensement réalisé au printemps de 1987 a évalué les effectifs des trois principales races animales à 25,1 millions de têtes, en progression au cours des deux dernières années respectivement de 10,8 % et de plus du quart.

Parallèlement, la production contrôlée de viande rouge a avoisiné 129 000 tonnes et s'est accrue en un an de 4 %. A l'inverse, l'aviculture dont l'offre semble avoir atteint un niveau élevé dans un circuit de commercialisation nécessitant encore des réaménagements n'a fourni que 129 000 tonnes de viande blanche au lieu de 133 000 tonnes un an auparavant; la production d'œufs quant à elle, n'a pratiquement pas changé d'une année à l'autre, se situant autour de 1,1 milliard d'unités.

Par ailleurs, 740 millions de litres de lait frais ont été produits au lieu de 730 millions en 1986. A titre d'encouragement à l'élevage laitier, le prix moyen du litre de lait à la production a été relevé de 2 dirhams à 2,13 dirhams. Quant aux importations de produits laitiers, elles ont été limitées à 26 800 tonnes pour une valeur de 293 millions de dirhams, en regression respectivement de 5,3 % et 14,4 %.

L'action de l'Etat dans le secteur de l'élevage qui représente près de 30 % de la production agricole totale, a été axée particulièrement sur l'extension des cultures fourragères, dont les semences bénéficient d'une exonération des droits et taxes à l'importation, ainsi que sur l'intensification de la production de lait et de ses dérivés. A cet effet, les soins apportés au bétail et la création de centres de collecte de lait ont été développés; de même, la fabrication de produits de longue conservation tels que le lait stérilisé et le lait en poudre a été encouragée afin de résorber les excédents de la phase de haute lactation et d'assurer l'approvisionnement en période creuse.

Pêche

Les prises de la pêche côtière n'ont pas dépassé 365 000 tonnes au lieu de 444 800 tonnes un an auparavant et leur valeur, qui s'est élevée à 769 millions de dirhams, apparaît en légère baisse. Pour leur part, la production de la pêche hauturière, estimée à près de 93 000 tonnes, et sa valeur de 1 480 millions de dirhams ont fortement chuté respectivement de plus de 36 % et de près d'un tiers. Seules les exportations de produits bruts et transformés de la pêche, qui ont porté sur un peu plus de 186 000 tonnes, ont marqué un accroissement de 9,6 % et procuré ainsi une recette de 2 988 millions, en amélioration de 6,8 %; les ventes locales à la consommation en frais se sont révélées en légère diminution.

Les investissements agréés dans le secteur de la pêche qui s'étaient nettement accrus en 1986, se sont poursuivis cette année à un rythme soutenu. Totalisant 315 millions de dirhams au lieu de 289 millions un an auparavant et 75 millions en 1985, ils sont destinés à l'achat de 19 chalutiers pour la pêche hauturière et 110 unités pour la pêche côtière et devraient permettre la création de 1 800 emplois directs et indirects dont 400 postes de marins pêcheurs.

Par ailleurs, il convient de signaler que l'accord de pêche conclu avec les pays ibériques en 1983 a expiré à fin juillet 1987 et a été prorogé pour une période de cinq mois afin de permettre des renégociations globales avec l'ensemble de la Communauté économique européenne. Celles-ci s'avèrent au demeurant délicates en raison non seulement des problèmes spécifiques à la pêche dont la limitation et le contrôle apparaissent nécessaires afin de préserver le patrimoine halieutique et les possibilités de développement de la flotte nationale, mais également en raison des implications commerciales, financières et politiques qu'un tel arrangement comporte à l'égard du marché commun.

MINES ET ENERGIE

Stable au cours des deux derniers exercices, la production totale du secteur des mines et de l'énergie a marqué en 1987 une hausse de 2,3 %. Celle-ci est exclusivement attribuable à l'énergie et l'indice global apparaît à peine à son niveau d'il y a trois ans.

Dans le domaine minier, l'extraction a encore stagné du fait que les exportations ont de nouveau régressé tant par suite de la persistance de difficultés de commercialisation que de la dépréciation du dollar et de la dégradation des cours notamment des phosphates. La conjonction de ces facteurs a engendré cette année une baisse de 14,8 % des recettes globales laquelle fait suite à une chute de plus d'un cinquième intervenue l'an passé.

Contrairement à son orientation défavorable d'il y a un an, l'indice de l'énergie s'est redressé en 1987 de 4,5 % grâce à la fois au développement de la production de l'électricité et à l'expansion de l'activité du raffinage; celle-ci a entraîné une augmentation des importations, effectuées au demeurant à des prix en hausse de sorte que la facture énergétique s'est alourdie de 14 %.

L'évolution des indices de l'extraction minière et de la production d'énergie au cours des quatres dernières années est retracée dans le tableau ci-après :

(Base 100 en 1978)	1984	1985	1986	1987
Indice global	**131**	**128**	**128**	**131**
– de l'extraction minière	116	113	114	114
– de la production d'énergie	156	156	154	161

MINES

Au niveau mondial, les cours des produits miniers ont évolué de manière très contrastée. En effet, si les cotations de certains métaux tels que le plomb et le cuivre ont accusé une nette hausse renforcée par le raffermissement de la livre sterling, les prix des autres minerais et particulièrement ceux des phosphates ont subi de nouvelles baisses aggravées de surcroît par la dépréciation

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

du dollar. Dans ces conditions la production globale dont l'évolution reste étroitement liée à celle des phosphates a pratiquement stagné et est restée voisine de 22,2 millions de tonnes. Pour sa part, la valeur carreau-mine s'est redressée en passant de 4,5 milliards de dirhams à 5,1 milliards en raison notamment du relèvement des prix internes des phosphates (1). En revanche, la valeur ajoutée par l'industrie extractive calculée en termes constants, déjà en régression de 4,1 % en 1986, a de nouveau fléchi cette année de 1,2 % et sa part dans le produit intérieur brut est revenue de 2,4 % à 2,3 %.

Quant aux recettes d'exportations, elles sont évaluées par la Direction des mines à 3,7 milliards de dirhams, en chute de près de 15 % en 1987 qui succède à celle de 21,6 % enregistrée au cours de l'exercice précédent. Ce mouvement a résulté surtout du repli des cours mais aussi de celui des tonnages vendus tombés à moins de 13,8 millions de tonnes. A l'inverse, les ventes locales établies à plus de 2 milliards de dirhams se sont développées de 22 % grâce surtout à l'augmentation des tarifs intérieurs et dans une moindre mesure à l'accroissement de 6,9 % des quantités livrées. Celles-ci constituées à hauteur de 98 % de phosphates ont dépassé en effet 8,3 millions de tonnes et représenté 37,5 % de la production totale au lieu de 34,9 % l'an passé et 27,1 % en 1985.

Phosphates

La conjoncture déprimée qui a caractérisé en 1986 le secteur des phosphates et dérivés s'est encore aggravée cette année se traduisant principalement par un repli notable des cours du phophate brut. Cette orientation qui résulte de la contraction de la demande au niveau mondial, elle-même consécutive à l'importance des excédents agricoles en Amérique et en Europe, à la surcapacité de production et au lourd endettement des pays en développement a avivé la concurrence entre producteurs et même rendu difficile la sauvegarde des marchés traditionnels. Toutefois, en dépit de ce contexte peu propice, le groupe de l'Office Chérifien des phosphates (O.C.P.) est parvenu, grâce à l'extension des livraisons d'acide phosphorique, à stabiliser globalement ses ventes à l'extérieur, tant en volume qu'en valeur, à leur niveau de l'an passé. C'est ainsi que les tonnages exportés y compris les produits dérivés qui se sont chiffrés au total à 15,2 millions de tonnes n'ont diminué que de 1,9 % et les recettes correspondantes évaluées à 7 553 millions de dirhams n'ont reculé que de 1,8 % seulement malgré une nette dépréciation du dollar. Acquis à la faveur d'une amélioration du produit tiré des expéditions de l'acide phosphorique, ce résultat souligne une fois encore l'intérêt de la politique de valorisation qui a incité les responsables à envisager la réalisation d'autres unités de transformation.

La production marchande de phosphates qui avait progressé de 3,1 % en 1986 a peu varié en 1987 et est restée proche de 21,3 millions de tonnes. De même, d'un tonnage quasiment identique, les ventes globales ont pratiquement stagné d'une année à l'autre, le développement appréciable de la demande locale ayant compensé le recul des exportations. Ces dernières limitées à 13 millions de tonnes environ se sont à nouveau contractées de 4,6 % ramenant ainsi la part du Maroc de 31 % à près de 30 % du commerce mondial des phosphates bruts. La baisse des tonnages ainsi constatée, la dégradation des cours internationaux et le repli du dollar se sont traduits par une chute de 17,8 % des recettes qui n'ont guère dépassé 3 080 millions de dirhams.

L'analyse géographique des ventes montre que leur diminution provient essentiellement de la contraction des achats de l'Europe occidentale qui n'ont porté que sur 7,2 millions de tonnes, soit 10 % de moins qu'en 1986; à ce niveau ils n'ont représenté que 55 % du total au lieu de 58,3 % l'an dernier et 63,7 % en 1985. De même, la part de l'Europe de l'Est est tombée de 20,8 % à 17,7 %, les commandes de ces pays ayant en effet plafonné à 2,3 millions de tonnes au lieu de 2,8 millions un an auparavant. En revanche, les acquisitions du reste du monde, fortement accrues ces dernières années grâce aux efforts de diversification entrepris par l'O.C.P., ont progressé en un an de 24 % et ont atteint 3,6 millions de tonnes constituant ainsi 27,3 % des tonnages exportés contre 20,9 % en 1986 et 17,4 % seulement en 1985. Quant aux principaux clients, l'Espagne demeure avec 2,1 millions de tonnes au premier rang des importateurs suivie de la Belgique, du Mexique, de la France et de la Pologne.

Au plan interne, le développement de la commercialisation qui, sauf exception, a toujours été observé dans le passé, s'est encore poursuivi cette année. Atteignant 8,2 millions de tonnes environ, les livraisons aux unités de transformation déjà en forte expansion l'exercice précédent ont progressé en 1987 de 7,7 % portant ainsi le taux de valorisation de la production locale de 35,4 % à 38,3 %. En effet alors que plus de 2 millions de tonnes de soufre ont été importées pour une contrevaleur de 2,1 milliards de dirhams il a été produit des tonnages respectifs de 1,9 million de tonnes d'acide phosphorique et 1,1 million de tonnes d'engrais en hausse de 14,2 % et 9,1 %. A l'exportation, les ventes d'engrais ont stagné à 705 000 tonnes, mais celles d'acide phosphorique qui se sont élevées à 1,4 million de tonnes ont progressé de 31,9 % d'une année à l'autre, permettant ainsi au Maroc de devancer les Etats-Unis et d'occuper le premier rang des exportateurs avec près de 42 % du marché mondial de ce produit. Au total, les expéditions des dérivés de phosphates ont augmenté de 19,4 % en volume et ont procuré la contrevaleur de 4 473 millions de dirhams en essor de 13,5 % d'une année à l'autre.

Demeurant du fait de l'importance de ses réserves le plus grand producteur potentiel de phosphates dans le monde, l'O.C.P. s'est employé dans l'immédiat à accroître sa capacité de traitement et de transformation afin de consolider sa position dominante. C'est ainsi que l'exercice 1987 a été marqué par l'entrée en fonction de deux unités de calcination de phosphates et par le démarrage des ateliers de fabrication des engrais des usines Maroc-phosphore III et IV. Ces installations situées à proximité du port de Jorf El Asfar, désormais opérationnel, ont entamé pour la première fois la production d'un nouveau type de fertilisant hautement demandé le diammonique. A moyen terme, l'O.C.P. envisage d'une part l'ouverture de nouvelles mines à Khouribga et à Benguerir et d'autre part l'extension de la capacité de valorisation des complexes chimiques de Safi et de Jorf El Asfar. Sur ce dernier site, une unité d'acide superphosphorique ainsi qu'un ensemble chimique, Maroc-phosphore V et VI, viendront renforcer l'infrastructure existante.

Autres minerais

Après la baisse générale des cours observée en 1986, les cotations des produits miniers autres que les phosphates ont connu cette année des variations divergentes selon les substances. En effet, si les prix du fer, de la barytine et du manganèse ont poursuivi leur mouvement de repli, ceux du plomb, du cuivre et du zinc ont affiché par contre un net redressement. Toutefois, cette reprise partielle n'a pas encore eu d'effet significatif sur l'activité minière. Ainsi, la production totale de ces minerais, selon les statistiques des services des mines, a régressé pour la troisième année consécutive étant revenue de 860 200 tonnes à 826 300 tonnes. Cependant, grâce au doublement des tonnages des minerais divers, les exportations globales en atteignant selon les mêmes sources 713 900 tonnes se sont redressées de 5 % par rapport à 1986 et la valeur qu'elles ont procuré en s'établissant à 636,4 millions de dirhams apparaît en hausse de 3,9 %.

Plomb

En dépit du redressement de 28 % des cours de plomb enregistré en 1987, les quantités de minerai extraites et exportées ont encore fléchi en se fixant en définitive respectivement à 105 100 tonnes et 31 200 tonnes. En revanche, la production de plomb métal, établie à 62 500 tonnes a progressé en un an de 16,3 % et les ventes à l'étranger se sont élevées à 63 400 tonnes en développement de plus d'un quart et leur valeur est ressortie à 265 millions de dirhams environ en extension de 35 %.

Cuivre

La même orientation a également caractérisé le cuivre puisque dans ce cas l'augmentation des prix extérieurs a entraîné une amélioration de plus d'un cinquième du montant des transactions passé de 162 millions de dirhams à 198 millions, mais ne s'est pas encore traduite par un accroissement du rythme d'exportation. Les tonnages produits ont même régressé de 54 700 tonnes à 42 000 tonnes et les quantités exportées sont revenues de 55 700 tonnes à 46 000 tonnes.

Barytine

Le mouvement de baisse amorcé en 1985 en liaison avec le ralentissement de la recherche pétrolière s'est poursuivi depuis cette date et l'extraction de barytine a été ramenée à 143 500 tonnes en chute de 20,2 % en un an. Parallèlement, le produit des ventes, évalué à près de 62 millions de dirhams a accusé une contraction de 28,5 % due surtout au repli des prix et du dollar mais aussi à un retrait des quantités expédiées, limitées à 254 700 tonnes.

Manganèse

Avec 42 500 tonnes, la production de manganèse a marqué en un an une progression de 5,5 %. En revanche les livraisons, chiffrées à 44 500 tonnes, n'ont pas suivi cette tendance puisqu'elles se sont contractées de 12,9 % par

(1) Voir Annexes statistiques 21 et 22

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

rapport à leur niveau de l'exercice écoulé en raison du tassement des cours. Ce dernier facteur conjugué à la dépréciation du dollar a limité les recettes à 58,3 millions de dirhams lesquelles se sont révélées en recul de 15 % d'une année à l'autre.

Fluorine

En s'établissant à 78 500 tonnes, l'extraction de fluorine a fléchi de 5,4 % alors qu'elle avait augmenté de 11,6 % en 1986. Cependant, le produit des ventes a atteint 83,1 millions de dirhams et s'est ainsi inscrit en hausse de 16,3 % grâce à l'élargissement des tonnages qui ont atteint 90 200 tonnes au lieu de 76 400 l'exercice précédent.

Zinc

La production et les exportation de zinc, malgré une amélioration de 3,4 % des cours, ont enregistré des diminutions brutales en ne dépassant guère respectivement 19 900 tonnes et 20 200 tonnes. Cette évolution défavorable a entraîné une chute des recettes totales qui sont tombées à moins de 25 millions de dirhams.

Fer

Les quantités de fer extraites ont quelque peu augmenté en passant de 195 600 tonnes à 210 200 tonnes. En revanche, la valeur des expéditions estimée à 14,3 millions de dirhams s'est contractée plus fortement que leur volume.

ENERGIE

En matière d'énergie l'importance croissante des besoins a de nouveau impliqué en 1987, compte tenu de la faiblesse des ressources nationales dans ce domaine, un très large recours aux approvisionnements extérieurs.

C'est ainsi qu'en dépit des progrès qu'elle a marqué ces dernières années, la production locale n'a couvert que 12,1 % de la consommation, soit à peine plus qu'en 1986, où elle en représentait 11,6 %. Elle a fourni au total 661 000 tonnes d'équivalent-pétrole (T.E.P.), marquant d'une année à l'autre une hausse de 7 %, découlant essentiellement d'un accroissement de 28,4 % des fournitures d'électricité d'origine hydraulique. En revanche, l'extraction de gaz naturel et de pétrole, qui portait déjà sur des quantités peu importantes, a diminué.

Estimée à 5,5 millions de T.E.P., la consommation globale d'énergie a augmenté quant à elle de 2,3 % d'un exercice à l'autre. Sous l'effet principalement d'une utilisation accrue de la houille par les centrales thermiques et les cimenteries dans le cadre de la politique de reconversion pronée par les pouvoirs publics, la structure de la demande a continué de se modifier, pour la troisième année consécutive en raison d'un recours plus important au charbon, qui a représenté 19,1 % de l'énergie consommée au lieu de 16,9 % en 1986 et 10,3 % en 1984 et d'une prépondérance atténuée des produits pétroliers dont la part relative est revenue de 86,5 % en 1984 à 78,7 % en 1986 et 75,9 % en 1987. La contribution de l'électricité d'origine hydraulique a pour sa part légèrement augmenté, passant de 3,1 % à 3,9 % tandis que celle du gaz naturel a fléchi de 1,3 % à 1,1 % (1).

Dans ces conditions, le déficit en énergie a atteint 4,8 millions de T.E.P. au lieu de 4,7 millions un an auparavant et la facture énergétique proprement dite s'est élevée à 6,1 milliards de dirhams. Tout en marquant une hausse de 14 % d'une année à l'autre par suite d'un élargissement des quantités importées et d'un relèvement du cours du baril, cette valeur reste inférieure au niveau sans précédent qui avait été enregistré en 1985.

Le taux élevé de dépendance vis-à-vis de l'étranger dégagé par le bilan énergétique a constitué un facteur d'incitation pour les autorités à poursuivre la recherche en vue de renforcer les potentialités locales et de favoriser l'utilisation autant que possible de nouvelles sources d'énergie. De même qu'elles ont augmenté les tarifs appliqués à la consommation de l'électricité et maintenu sans changement ceux des produits pétroliers en dépit de la baisse intervenue depuis deux ans sur les marches extérieurs.

Produits pétroliers

L'épuisement progressif des gisements existants et l'absence de nouvelles découvertes importantes ont été à l'origine de la diminution sensible de la production d'hydrocarbures. Ainsi, le volume de gaz recueilli est tombé à 73,7 millions de mètres cubes, en recul de 19 %, et l'extraction de pétrole a été limitée à 18 300 tonnes et a marqué une chute de 21,1 %.

La demande des produits pétroliers qui a porté au total sur 4 137 000 tonnes a fléchi en 1987 de 1,3 %, après avoir déjà diminué de 2,4 % en 1986. Cette évolution qui résulte essentiellement du processus de conversion au charbon entamé il y a quatre ans dans les centrales thermiques et les cimenteries notamment a permis de réduire de 9,2 % la consommation du fuel et de limiter ainsi les fournitures de ce produit à 1,7 million de tonnes. En revanche, les ventes de gas-oil, de gaz liquéfiés et des essences se sont accrues respectivement de 6,6 %, de 8,2 % et de 5 %. Malgré une légère baisse de leurs livraisons, les raffineries ont développé leur activité de traitement de 5,9 % d'une année à l'autre. De ce fait, les importations de pétrole brut, en provenance essentiellement de l'Irak et du Koweit, se sont élevées à 4,8 millions de tonnes en accroissement de 7,3 %. A cette hausse en volume a correspondu en valeur une majoration de 16,2 %, le coût des acquisitions ayant en effet dépassé 5,3 milliards de dirhams en raison du relèvement de 15,3 à 18 dollars environ du cours moyen du baril importé, atténué il est vrai par une nette dépréciation de la devise américaine. Au surplus, la production d'essence en excédent de la demande intérieure a été exportée et a procuré une recette de 620 millions de dirhams. En dépit de cette évolution les tarifs pétroliers internes n'ont pas été modifiés en 1987. Au demeurant, la différence entre les prix d'achat et ceux de vente a rapporté une recette au Trésor de l'ordre de 4,4 milliards de dirhams.

Electricité

Estimée provisoirement à 7,5 milliards de kilowatt-heure (KWH) environ, la production globale d'électricité a enregistré en 1987 une progression de 5 % comparable à celle observée un an auparavant. L'apport des centrales hydrauliques a bénéficié de l'amélioration des retenues des barrages et sans retrouver les niveaux antérieurs à la période de sécheresse a atteint 804,7 millions de kwh. Malgré un développement de 71,2 % en deux ans, les fournitures des usines hydrauliques ne représentent encore que moins de 11 % du total produit. Dans ces conditions, la production des centrales thermiques est demeurée largement prépondérante et s'est établie à 6,7 milliards de kwh environ en accroissement de 2,8 %. En regard, la demande d'électricité a été évaluée à 6,7 milliards de kwh en hausse de 5,9 % liée à l'extension du réseau de distribution et obtenue en dépit d'une augmentation moyenne de 5 % des barèmes appliqués a compter du premier mai 1987.

Charbon

L'extraction d'anthracite chiffrée à 634 200 tonnes apparaît en régression de 18,2 % d'une année à l'autre qui s'explique par l'existence de stocks importants résultant d'une demande interne, limitée pratiquement à l'usine de Jerrada, et externe en baisse. Parallèlement l'accroissement de la consommation né de la reconversion au charbon de diverses installations a entraîné une vive progression des importations de houille. En provenance pour près des trois quarts des Etats-unis et de la Colombie, celles-ci ont totalisé plus d'un million de tonnes, marquant ainsi une hausse de 24,2 %, qui succède à celle de 82,3 % observée en 1986. Au total, compte tenu d'une légère augmentation des ventes locales, passées de 644 000 à 666 000 tonnes, les quantités livrées au marché interne se sont développées de 15,1 % d'une année à l'autre en s'élevant à près de 1,7 million de tonnes, dont plus des neuf dixièmes ont été fournies aux centrales thermiques et aux cimenteries.

Les pouvoirs publics ont entrepris ou encouragé en 1987 un certain nombre d'actions en vue d'accélérer le développement et la meilleure utilisation des ressources énérgétiques. C'est ainsi que malgré une évolution des prix du pétrole peu favorable à la recherche, des accords ont été signés pour la prospection des hydrocarbures dans la zone Kénitra-Safi, dans la région des Doukkala et en Off-shore au large d'Agadir. Simultanément l'Office national des recherches et d'exploitation pétrolières a procédé à des forages qui ont abouti notamment à la découverte dans la province de Kénitra d'un gîte de gaz dont les réserves sont estimées à quelques dizaines de millions de mètres cubes. De même, il a entamé l'exploitation des gisements de Meskala dont le potentiel est évalué à 800 millions de mètres cubes de gaz et à 150 000 tonnes d'huile de pétrole.

L'Office national de l'électricité a par ailleurs achevé l'inventaire des sites susceptibles d'être équipés de microcentrales hydrauliques et a continué la construction de l'usine d'Amouguez associée au barrage Hassan 1er. En outre, il a poursuivi les études relatives à l'installation d'une centrale thermique à Jorf El Asfar et entrepris les premières démarches pour l'édification eventuelle d'une centrale nucléaire.

De même, le centre de développement des énergies renouvelables a multiplié les actions de vulgarisation dans le milieu rural et poursuivi ses recher-

(1) Voir Annexes statistiques 23 a 26.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

ches en vue d'une meilleure maîtrise des techniques d'exploitation dans les domaines de l'énergie solaire et de la biomasse.

Les secteurs des mines et de l'énergie, entièrement tributaire de la conjoncture internationale, restent profondément marqués par d'amples fluctuations de la demande et des cours extérieurs. De fait, celles-ci rendent difficiles et incertaines toute tentative visant à améliorer leur contribution nette dans la balance commerciale. En effet, les industries minières et particulièrement les phosphates continuent de subir les effets néfastes d'un large faisceau de facteurs exogènes qui ne permettent guère une amélioration des ventes. Quant au poids de la facture énergétique, bien qu'il ait été substantiellement allégé après 1985 grâce à la fois à la baisse des cours mondiaux et au retait du dollar, il demeure encore lourd, compte tenu des besoins du pays et des incidences sensibles qu'il exerce directement et indirectement sur la balance commerciale et sur les coûts de production.

INDUSTRIE ET TOURISME

INDUSTRIE

Le diagnostic que l'on pourrait porter sur l'évolution du secteur industriel apparaît encore cette année difficile. En effet, l'indice de production ayant pour base l'année 1978 ne semble plus refléter fidèlement les variations de l'activité industrielle du fait essentiellement qu'il écarte de nombreuses branches dont le dynamisme s'est avéré certain et prend en considération des pondérations qui ne correspondent plus à la situation actuelle du secteur. Cet état de choses a rendu nécessaire la publication d'un nouvel indice prenant en considération ces divers éléments et ayant pour base l'année 1982; cependant, la fourniture de ce nouvel instrument d'analyse n'ayant pu être effectuée pour l'année 1987, force a été de se limiter à l'analyse des résultats de l'indice de production base 1978.

Selon ces données, la croissance du secteur industriel s'est poursuivie en 1987 à un rythme limité à 3,3 % identique à celui observé un an auparavant(1). Par ailleurs, à en juger par la valeur ajoutée de l'industrie et de l'artisanat établie à 6 172 millions de dirhams à prix constants, la progression de l'activité industrielle ressort à 4 % au lieu de 3,4 % en 1986 et la part de l'industrie dans le produit intérieur brut apparaît représenter 15,6 %.

L'environnement conjoncturel a été caractérisé dans l'ensemble par une relative stabilité des coûts des facteurs de production, un climat social détendu et une régularité des approvisionnements. Il a été marqué également par les retombées de la libéralisation des prix et du commerce extérieur. Dans ce contexte, l'évolution de l'activité productive, étroitement influencée par l'orientation de la demande, a varié d'un secteur à l'autre. De fait, le dynamisme des exportations a donné une nouvelle impulsion à certaines branches de l'industrie, notamment le textile et les dérivés du phosphate. De même, la progression régulière de la consommation de produits alimentaires, à la faveur de la stabilité de leurs prix, a été à l'origine des progrès réalisés dans la minoterie, les industries du sucre et du lait et, surtout, dans celle des corps gras qui a connu un renforcement de la capacité de production. En revanche, le niveau des commandes de biens d'équipement et de biens intermédiaires a été défavorable aux branches des métaux et de la transformation des papiers et cartons, de la matière plastique et du caoutchouc.

Il reste cependant que les perspectives sont encourageantes dans le secteur industriel et ont suscité un développement remarquable des projets de créations et d'extensions d'entreprises. C'est ainsi que le nombre de projets d'investissements a atteint 1 603 unités, en hausse de 28 %, et a totalisé 4 692 millions de dirhams, en accroissement record de près d'un tiers. Les emplois ainsi offerts dépassent 54 000 postes, 56 % de plus qu'en 1986. En outre, 61 % des affaires initiées relèvent de la petite et moyenne industrie et 44 % d'entre elles envisagent d'exporter la totalité ou une partie de leur production.

Biens d'équipement et biens intermédiaires

Industrie des métaux

La situation des industries métallurgiques et mécaniques laisse apparaître une progression de 4 % acquise il est vrai après un recul de 15 % un an auparavant. Cette orientation d'ensemble recouvre des évolutions sectorielles divergentes issues de la fluctuation de la demande. C'est ainsi que des résultats exceptionnellement élevés dans certaines branches ont plus que compensé la détérioration observée dans d'autres compartiments du secteur, notamment les emballages métalliques.

De fait, à une baisse générale dans le groupe de la fonderie a succédé une amélioration de 4,7 % consécutive elle même à une expansion de 42 % dans le compartiment du moulage des métaux non ferreux laquelle contraste avec l'orientation persistante a la baisse manifestée par la branche des articles en fonte et en acier. De même, dans le groupe des ouvrages en métaux, une évolution similaire a été constatée montrant une extension de 43,1 % des fabrications des produits dérivés du fil et de 8,3 % de celles du mobilier métallique alors même que l'activité du compartiment des emballages métalliques a baissé de 6,9 %.

La situation des industries du matériel de transport s'est globalement améliorée. Ainsi, l'assemblage de véhicules utilitaires a augmenté de 13 % grâce notamment à l'expansion des transports urbains et la production de motocycles s'est redressée de 6,9 % après une chute de 35,6% un an auparavant. A l'inverse, la construction du matériel ferroviaire, qui s'était contractée de 8,7 % en 1986, a stagné et le montage de voitures particulières a été limité à 11 622 unités, en recul de 17 %, et a représenté moins de la moitié des possibilités d'assemblage. Une telle situation s'explique en partie par l'importante augmentation des véhicules neufs et usagés importés.

Industries chimiques, parachimiques et de transformation du caoutchouc et des matières plastiques

Confirmant la tendance favorable observée depuis plusieurs années déjà, les industries de la chimie et de la parachimie ont réalisé un progrès de 8,3 % qui traduit un mouvement qui a concerné en outre la plupart des branches, en particulier les dérivés des phosphates. Toutefois, la transformation du caoutchouc et des matières plastiques a de nouveau fléchi de 4,5 % interrompant ainsi l'orientation à la hausse observée au cours des dernières années.

Renforcés par les unités de Jorf El Asfar, les complexes de valorisation des phosphates ont fourni près de 3 millions de tonnes dont 1,9 million de tonnes d'acide phosphorique, en accroissement de 14 % d'une année à l'autre, et 1,1 million de tonnes d'engrais, en augmentation de 9 %. Pour leur part, les fabrications de peintures et de vernis, qui avaient stagné en 1986, ont enregistré un redressement de 3,4 %, en rapport avec la bonne évolution de l'activité du bâtiment. Quant aux fabrications de polychlorure de vinyle et de soude qui ont profité du raffermissement des commandes industrielles et dans une moindre mesure de l'évolution des exportations, elles ont été accrues respectivement de 2 % et 10 %. En revanche, la production de chlore a fléchi de 6 %.

La transformation du caoutchouc et du plastique a subi un recul de 4,5 % après une expansion de 7,3 % enregistrée une année auparavant. Hormis la production de pneumatiques, pratiquement stable après l'avance de 6,7 % d'il y a un an, cette détérioration a concerné aussi bien les fabrications d'articles en caoutchouc à nouveau en baisse de 3,1 %, que ceux en matière plastique, en régression de 9,1 %.

Biens de consommation

Industries alimentaires, boissons et tabacs

La production des industries alimentaires, des boissons et des tabacs a été accrue au total de 7,4 % en 1987 alors qu'elle avait pratiquement stagné un an plus tôt. Cette évolution a été essentiellement le fait de la branche de l'alimentation de base qui a bénéficié d'un approvisionnement suffisant et d'une demande soutenue. Dans les autres branches, l'activité s'est établie à un niveau plutôt moyen se détériorant même en ce qui concerne les conserveries en raison de la diminution des apports de poissons et de produits végétaux.

A elle seule, l'activité des huileries dont la capacité a été élargie a plus que double d'une année à l'autre. De même, celle des minoteries industrielles, qui ont travaillé à 75 % de leur capacité, s'est améliorée de 3 % et les écrasements se sont élevés à 24,3 millions de quintaux. Une évolution similaire a concerné la fabrication de sucre qui a progressé de 7,3 % et a procuré 425 000 tonnes à partir de betterave et de canne locales couvrant ainsi 62 % des besoins. Enfin, l'industrie laitière qui a traité près de 323 millions de litres a marqué un essor de 14 % à la faveur d'un accroissement des quantités collectées de lui-même à un nouveau relèvement du prix à la production et à la politique d'encouragement de l'élevage. En revanche, les conserves de produits végétaux semblent avoir subi l'incidence négative des effets conjoints des aléas climatiques et des difficultés rencontrées à l'écoulement sur les marchés extérieurs traditionnels; de ce fait, la production de cette branche a accusé une chute de plus d'un tiers et les exportations ont marqué une baisse chiffrée à 19 % pour les conserves de fruits et à 50 % pour celles des jus. Les mêmes tendances semblent avoir caractérisé les conserveries de poissons qui, confrontées à la contraction des apports, n'ont traité guère plus de 95 000 tonnes entraînant ainsi une réduction de 6 % du rythme d'activité et une baisse des ventes à l'étranger.

(1) Voir Annexe statistique 27.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Pour sa part, l'indice de la branche des boissons et tabacs a fait apparaître une avance de 2,8 %. Les productions de bières et de vins se sont accrues respectivement de 15,2 % et 6,1 % et celle des boissons non alcoolisées s'est redressée de 6,8 % après trois années successives de baisse. Quant aux fabrications de tabacs, elles ont pratiquement stagné en 1987 après avoir fléchi de 1,7 % au terme des précédentes années.

Industries textiles

Selon l'indice de la production des industries textiles, un recul de 3,8 % a été observé cette année interrompant ainsi le mouvement de hausse amorcé il y a deux ans. Cette évolution reflète la baisse d'activité des entreprises livrant des produits finis au marché local et qui n'ont guère profité du regain intervenu dans les branches de la bonneterie et de la confection tournées vers l'exportation et qui ont continué à se fournir essentiellement en produits importés en admission temporaire. C'est ainsi que la filature et le tissage de la laine ont été réduits de 1,3 %, ceux du coton ont baissé de 2,3 % et ceux de la soie et des fibres synthétiques ont reculé de 6,5 %.

La bonneterie a continué de progresser grâce à l'essor des ventes à l'étranger élargies de 44 % en un an. La même orientation a profité à la branche de la confection dont les exportations ont augmenté de 32 % en tonnage et de 38 % en valeur. D'ailleurs, les livraisons à l'étranger d'articles de bonneterie et de confection représentent plus du quart de celles de l'ensemble des produits industriels; elles sont écoulées à hauteur de 84 % sur les marchés de la Communauté économique européenne où l'accès des principaux articles expédiés est contingenté dans le cadre de l'accord intervenu en janvier 1987 et fixant les quotas pour une durée de trois ans.

Industrie pharmaceutique

Les fabrications de médicaments ont progressé de 6 % en 1987 à un rythme inférieur à celui de 10 % réalisé l'année précédente; le taux d'utilisation de la capacité installée demeure élevé et est estimé en moyenne à 75 %, toutefois il a varié selon les laboratoires, certains d'entre eux travaillant à pleine capacité et d'autres ayant même procédé à l'élargissement de leurs installations.

Industries des papiers et cartons

Régulièrement approvisionnée en bois, en partie par des importations, la fabrication de la pâte à papier a augmenté sa production de 24 % en un an mais ses ventes totales ont stagné, l'accroissement des exportations ayant à peine compensé la forte régression des livraisons sur le marché local. En effet, les usines de transformation de carton et de papier ont réduit leur activité de 6,9 % en raison de la diminution des commandes, particulièrement celles émanant des conserveries.

Industrie du cuir

Selon l'indice, l'activité de la branche du cuir a fléchi de 21,4 %. Ce mouvement s'expliquerait par la cherté et la rareté des peaux brutes de bonne qualité qui auraient entraîné des difficultés de production. Toutefois au niveau du commerce extérieur cette analyse est infirmée par les statistiques qui indiquent une augmentation de 2,5 % des quantités de chaussures expédiées et de 29 % de celles des produits de maroquinerie, des sacs et des articles de voyage.

Industries diverses

Le travail du bois apparaît en repli de 10,2 % en 1987, la baisse ressort à 3,5 % dans le département des placages et contreplaqués, à 15,1 % dans celui des articles en liège et à 38,2 % dans celui des emballages en bois. A l'inverse, l'assemblage de matériel électrique et électronique a enregistré une augmentation de 5,5 % après celle de 14,1 % en 1986; cette amélioration résulte principalement de l'intensification de la confection de fils et de câbles et du montage des appareils de télévision qui ont plus que compensé la contraction de celui des postes radiophoniques et des accumulateurs.

Matériaux de construction
Bâtiment et travaux publics

Matériaux de construction

La production de matériaux de construction qui avait fléchi de 1,9 % en 1986 s'est redressée cette année à la faveur de la bonne conjoncture qui a prévalu dans le bâtiment. En effet, les fabrications de ciment ont été portées à 3,9 millions de tonnes et ont enregistré une hausse d'environ 5 %. De même, celles de briques ont été accrues de 3,4 % et celles d'agglomérés divers de 15 % interrompant ainsi un mouvement de régression qui s'était prolongé pendant quatre ans.

Bâtiment et travaux publics

La valeur ajoutée du bâtiment et des travaux publics, qui avait été marquée l'année précédente par une baisse de 10,4 %, a stagné en 1987. Cependant, si le volume des ouvrages réalisés par les entreprises de travaux publics s'est de nouveau amenuisé, l'activité du bâtiment a poursuivi sa croissance à un rythme plus rapide qu'en 1986.

C'est ainsi que le nombre d'autorisations de construire a augmenté de 16 % au lieu de 12 % un an auparavant et la surface de planchers passée de 6,6 millions à 7,7 millions de mètres carrés s'est élargie de 17 % en un an. La valeur totale des opérations projetées a atteint 6,9 milliards de dirhams dépassant d'un quart celle prévue en 1986. Par type de construction, l'accroissement des demandes a concerné surtout les édifications d'immeubles de rapport et des locaux industriels et commerciaux, celles des villas et des autres habitations ont progressé dans de moindres proportions. Au total, quelque 60 000 nouveaux logements sont prévus, montant en hausse d'environ 15 % par rapport à l'année précédente.

Confirmée tant par l'évolution de la production que par celle de l'investissement, la relance du secteur industriel au cours des dernières années est liée en grande partie aux performances des branches orientées vers l'extérieur qui se sont traduites par un élargissement remarquable de la part des produits manufacturés dans les exportations totales, passée de 36 % en 1980 à 56 % en 1986. Ce dynamisme reflète les résultats de l'action de mise en valeur des ressources locales et de la sous-traitance soutenues par des investissements substantiels. En dépit de ces résultats favorables, les performances peuvent être améliorées en raison du potentiel installé et des possibilités de développer les échanges intersectoriels.

Le Tourisme

L'activité touristique qui avait été marquée en 1986 comme dans beaucoup de pays concurrents par une régression a enregistré une reprise sensible cette année. C'est ainsi que le nombre de visiteurs étrangers s'est élevé au niveau sans précédent de 1 660 300 personnes, lequel apparaît en accroissement d'une année à l'autre de 8,6 % (1). C'est ainsi également que le nombre des nuitées recensées dans les établissements hôteliers homologués a atteint 10 241 599 et s'est inscrit en hausse de 4,8 %. Dans ces conditions, les recettes effectives du secteur ont été estimées à quelque 7 800 millions de dirhams et s'avèrent en essor de 15,9 %. Cette nouvelle expansion se révèle bien supérieure à celle de l'an passé et est imputable à l'accroissement du flux de visiteurs et dans une moindre mesure à l'augmentation de la dépense moyenne par touriste. Quant aux débours des nationaux s'étant rendus à l'étranger, ils ont atteint 1 100 millions de dirhams et le solde net du poste voyages s'établit ainsi à 6 700 millions de dirhams, en progression de 15,1 % au lieu de 5 820 millions et de 11,6 % un an auparavant.

Le flux touristique

Après le léger recul de 3 % accusé l'an dernier, le nombre global d'entrées est passé d'un exercice à l'autre de 2 186 444 à 2 341 855 en redressement de 7,1 %. Ce mouvement a intéressé à des degrés divers toutes les catégories de visiteurs; cependant si l'évolution du tourisme de séjour, lequel demeure prépondérant, a été encore déterminante, le tourisme de croisière a connu une reprise remarquable, puisque après la stagnation observée en 1984 et 1985 et surtout la forte contraction de l'an dernier, la tendance s'est nettement inversée et le nombre de visiteurs a crû au rythme de 61,5 % passant de 58 225 à 94 046.

Au demeurant, le tourisme de séjour a concerné 2 247 809 personnes, soit 5,6 % de plus que l'année précédente. Dans ce total, les entrées de 681 555 nationaux résidants à l'extérieur se sont accrues de 3,6 % et celles des étrangers, passées de 1 470 637 à 1 566 254, se sont inscrites en hausse de 6,5 %. Cette évolution favorable tient notamment à l'accroissement du nombre des visiteurs espagnols qui a atteint 367 153 personnes et a ainsi augmenté de 28,3 % après avoir déjà enregistré une expansion de 44,4 % un an auparavant, de sorte que sa part dans le tourisme international de séjour se trouve élargie de 19,5 % à 23,4 %. Elle découle aussi de la reprise des arrivées des français qui se sont élevées à 444 663 en augmentation de 12,9 % et qui forment encore le plus fort contingent de la clientèle, bien que leur part se soit légèrement contractée. Elle s'explique également par un regain d'affluence des allemands dont l'effectif s'est renforcé de 10,2 % après la contraction de 3,9 % observée l'année précédente. En revanche, une reprise vigoureuse, de plus de 50 %, du

(1) Voir Annexe statistique 28

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

mouvement de visiteurs en provenance des Etats-Unis, n'a que partiellement compensé le très fort recul enregistré en 1986; le flux des touristes britanniques a marqué une diminution de 12,1 %. Quant au nombre des ressortissants de pays arabes, qui avait connu l'année précédente une chute brutale de 35,5 %, il a accusé une nouvelle baisse de 47,6 % et ne représente plus que 4,4 % du total du tourisme de séjour, au lieu de 13,1 % en 1985 et de 8,9 % en 1986.

Parmi les voies de transit utilisées par les touristes internationaux, le trafic aérien, en drainant encore 57 % des visiteurs étrangers, reste prépondérant, la part des transports routiers est revenue de 33 à 30,6 % et la voie maritime a stagné aux environs de 12 %.

Par ailleurs l'occupation du parc hôtelier s'est améliorée de 4,8 % d'une année à l'autre, le nombre de nuitées ayant été de 10 241 599 au lieu de 9 776 614. Les séjours au titre du tourisme international qui ont constitué plus des quatre cinquièmes de cet ensemble se sont élevés à 8 424 066 nuitées et ont marqué un essor de 5,2 %, dû pour l'essentiel à la fréquentation des visiteurs venant d'Europe. C'est ainsi que les séjours de français et d'allemands ont représenté respectivement 29,5 % et 15,9 % des nuitées totales; ceux des britanniques, bien qu'en forte diminution d'une année à l'autre, en ont constitué 10 % et enfin ceux des espagnols, en dépit d'un net développement, aussi bien des entrées que des nuitées, n'en ont formé que 5,4 %.

Parallèlement, les nuitées passées par les résidents dans l'hôtellerie classée ont été limitées à 1 817 000, soit à peine 18 % du total. Toutefois, une telle proportion ne rend compte qu'imparfaitement des mouvements du tourisme interne qui, effectué souvent en famille et porté vers d'autres formes d'hébergement, ne se prête guère à un recencement précis.

Par région, la répartition des flux touristiques est restée inégale. C'est ainsi qu'Agadir a continué d'enregistrer la plus forte affluence en réalisant 34,5 % des nuitées, que Marrakech qui a connu un regain de fréquentation de 14 % en a totalisé 20 % et que la zone de Tanger-Tétouan qui n'est pleinement sollicitée que pendant une courte période en été a bénéficié de 18 % des séjours.

L'infrastructure et la politique touristique

Les pouvoirs publics ont poursuivi avec constance et détermination leurs objectifs de développement du secteur touristique. C'est ainsi qu'ont été entreprises un grand nombre d'actions touchant aussi bien l'aménagement que la promotion, l'amélioration et la diversification du produit touristique, tant du point de vue qualitatif que quantitatif. La manifestation la plus évidente de cette politique a sans doute résidé dans l'incitation à réaliser des unités d'hébergement dans le Sud de l'Atlas et notamment dans les provinces sahariennes. L'ouverture des régions sahariennes à l'activité touristique constitue certainement une étape importante dans le processus de développement du secteur et de fait la création de centres de loisirs et d'accueil dans cette zone ne peut que renforcer le caractère original et attrayant des produits offerts aussi bien pour le tourisme international que pour le tourisme intérieur. L'ensemble de ces actions devraient pouvoir trouver leur prolongement logique dans l'adhésion de plus en plus marquée tant des promoteurs et opérateurs étrangers que de l'initiative nationale privée, désormais plus aguerrie, mieux accoutumée aux exigences des marchés de voyages et plus attentive aux souhaits de la clientèle en matière de qualité des prestations.

La capacité d'accueil installée a été renforcée de 2 543 lits supplémentaires ayant nécessité un investissement de plus de 450 millions de dirhams et a atteint 75.600 lits à fin décembre 1987, dont près de la moitié relève des catégories des 4 et 5 étoiles. Il convient de signaler que ce chiffre ne comprend pas quelque 12 000 lits ne relevant pas de l'hébergement classé.

Quant aux unités en cours de réalisation, elles concernent l'installation de plus de 23 000 lits, pour un investissement de près de 3,3 milliards de dirhams. Les projets touristiques agréés au cours de l'exercice 1987 portent sur l'édification d'un peu plus de 11 000 lits auxquels sera consacrée une enveloppe financière de plus de 2 milliards de dirhams.

Enfin, dans le domaine des transports pour le tourisme, les projets agréés cette année ont concerné un investissement de plus de 430 millions de dirhams, correspondant à l'acquisition de 346 cars et d'un aéronef.

L'apport du secteur du tourisme à l'ensemble de l'économie nationale s'avère, en définitive, certes en progrès mais il reste encore en-deçà des atouts dont dispose le Pays dans ce domaine, lesquels permettent légitimement d'espérer le renforcer encore substantiellement et accroître ainsi sa contribution essentielle à l'amélioration des comptes extérieurs. La réalisation de cet objectif passe nécessairement par la conduite d'une politique résolue de promotion, spécialement auprès des intermédiaires de voyages, axée sur des thèmes mobilisateurs, se référant tant à l'originalité des produits offerts qu'à l'existence d'un patrimoine culturel unique et à l'extension prometteuse d'installations de loisirs, une telle politique constituant d'ailleurs le complément indispensable au renforcement en cours des moyens d'hébergement.

LES PRIX – LES SALAIRES – LA POPULATION – L'EMPLOI

Prix

L'année 1987 a été caractérisée par une décélération remarquable de la hausse des prix. En effet, l'augmentation du coût de la vie n'a pas dépassé 2,8 % tandis que sur les marchés de gros et au niveau de la production industrielle les taux de progression des prix ressortent respectivement à 1 % et 3,6 %.

De tels résultats, reflétés par les trois indices en dépit de la diversité de leurs structures et de leurs périodes de base, prolongent en l'accentuant fortement l'orientation au ralentissement de la hausse des prix amorcée déjà en 1985, ce changement dénote l'influence de facteurs conjoncturels, l'incidence des mesures de stabilisation de la demande et semble imprimer une tendance nouvelle à l'évolution des prix qui pourrait être caractérisée dans les années à venir par une hausse moins forte que par le passé.

De fait, les conditions climatiques favorables qui ont prévalu en 1986 et pendant les premiers mois de 1987 se sont traduites par un tassement des cours de certaines denrées tandis que presque tous les prix agricoles administrés ont été maintenus à leurs niveaux antérieurs. En même temps, la stabilité pour la deuxième année consécutive du salaire minimum légal, des tarifs pétroliers ainsi que le repli des cours des matières premières importées renforcé par un nouvel abaissement de la taxe spéciale à l'importation ont ralenti la hausse des coûts de production. Aussi, dans un contexte caractérisé par une plus grande liberté des prix et des importations et par un assouplissement des taxes et des droits douaniers, les relèvements des prix de vente ont-ils été modérés. Par ailleurs, l'action régulatrice entreprise depuis 1983 en vue de rétablir les équilibres fondamentaux ainsi que les niveaux des revenus et la structure de leur répartition n'ont pas manqué de peser sur l'évolution de la demande contribuant à un relâchement progressif des tensions sur les prix.

Indice du coût de la vie

L'évolution du coût de la vie est toujours suivie à travers celle d'un indice dont la période de base s'étend de mai 1972 à avril 1973 et qui se réfère à un panier de 210 articles entrant dans la consommation de cinq catégories socio-économiques de ménages urbains disposant de revenus moyens.

Elaboré sur la base de structures des prix et des dépenses qui remontent à une quinzaine d'années, cet indice dont la représentativité s'est altérée reste cependant le seul instrument disponible pour appréhender les mouvements des prix de détail. Bien que ses variations globales doivent être interprétées avec prudence en raison notamment du poids prépondérant attribué à l'alimentation qui le rend très sensible aux fluctuations conjoncturelles des cours des produits agricoles, elles demeurent toutefois un bon indicateur économique.

Le renchérissement du coût de la vie, chiffré à 7,7 % en 1985 et 8,8 % en 1986, n'a pas dépassé 2,8 % en 1987, marquant ainsi le plus faible taux depuis l'établissement de l'indice (1).

Chronologiquement, l'indice général a enregistré, après la montée habituellement observée au cours du premier trimestre, un creux saisonnier qui s'est poursuivi cette année pratiquement jusqu'au mois de juillet; par la suite, il a de nouveau progressé d'août à octobre du fait de l'augmentation des prix des produits alimentaires et du fait des périodes de fêtes, de vacances et de la rentrée scolaire. En novembre, les prix se sont stabilisés avant de s'infléchir en fin d'année plus fortement que de coutume.

Toutes les villes recensées ont été concernées par ce ralentissement. A l'exception du taux de 4,3 % observé à Marrakech où la conjoncture agricole a été relativement peu favorable, les rythmes de progression ont été très proches de la moyenne nationale, oscillant entre un minimum de 2,1 % relevé à Kenitra et un maximum de 2,9 % noté à Casablanca et Agadir.

De même, presque tous les groupes ont fait ressortir les plus faibles augmentations réalisées depuis l'année de base de l'indice avec toutefois de notables disparités sectorielles. En effet, les prix des services se sont accrus à des rythmes relativement plus rapides que ceux des articles industriels alors que les

(1) Voir annexe statistique 29.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

cours des produits agricoles sont restés presque stables de sorte que leur contribution au renchérissement du coût de la vie ressort au total à 15,6 % seulement, au lieu de 61,5 % l'année précédente.

	Pondération %	Moyenne annuelle 1986	Moyenne annuelle 1987	Variation brute %	Variation pondérée %
Alimentation	54,0	391,4	394,3	0,7	0,4
Habillement	8,5	281,3	294,3	4,6	0,3
Habitation	13,5	297,1	309,4	4,1	0,5
Entretien, hygiène et soins	5,5	269,5	284,6	5,6	0,2
Transports, loisirs et divers	18,5	397,7	423,9	6,6	1,4
Indice général	100	363,8	373,8	2,8	2,8

La progression de l'indice du groupe «alimentation» n'a pas dépassé 0,7 %, taux exceptionnellement faible qui tient en partie à des facteurs conjoncturels. En particulier, les viandes, auxquelles est attribuée une pondération de 25 % dans les dépenses alimentaires ont marqué, pour la première fois, un recul de 4 % en liaison avec un accroissement de l'offre. Il en a été de même pour les légumes et fruits secs, les œufs et les corps gras. Quant aux autres produits aux cours libres, ils ont enregistré une décélération par rapport à l'année 1986 à l'exception principalement des légumes et fruits frais. Enfin, parmi les prix administrés, seul celui du lait a été majoré.

Pour sa part, l'indice relatif à la rubrique «transports, loisirs et divers», en hausse de 6,6 % en 1987, au lieu de 9,3 % l'année précédente, a fait apparaître un ralentissement qui a concerné toutes les composantes de ce groupe à l'exclusion des tarifs des cigarettes relevés de 19,2 %, au lieu de 5,4 % en 1986, et de ceux des biens durables qui ont accusé une légère augmentation de 1,8 %, après la stabilité d'il y a un an.

Reflétant à la fois une majoration de 4,3 % des loyers, égale à celle de l'année précédente, et un moindre renchérissement des fournitures, des ustensiles, des appareils ménagers et des charges afférentes au logement, l'avance du poste «habitation» n'a pas dépassé 4,1 % en 1987, au lieu de 7,4 % l'année précédente.

Enfin, les groupes «habillement» et «entretien, hygiène et soins» se sont accrus en 1987 respectivement de 4,6 % et 5,6 %, moins vite qu'un an auparavant où leur hausse avait été de 5 % et 7,4 %.

Indice des prix de gros

Les prix de gros sont suivis à l'aide d'un indice qui a pour base 100 l'année 1977 et qui concerne 231 articles agricoles, industriels et énergétiques.

En 1987, cet indice fait ressortir une hausse de 1 % seulement (1), la plus faible depuis sa mise en place.

Contrairement au profil habituellement observé au cours de l'année, son évolution fortement influencée par celle des cours agricoles s'est caractérisée en 1987 par une progression relativement lente durant les cinq premiers mois. Ce mouvement ascendant s'est accéléré par la suite et s'est maintenu jusqu'à la fin de l'année à l'exception de deux brefs replis en juillet et en novembre, en rapport avec les fléchissements des prix des poissons et des produits de l'élevage.

	Pondération %	Moyenne annuelle 1986	Moyenne annuelle 1987	Variation brute %	Variation pondérée %
Secteur agricole	**39,6**	**241,8**	**236,4**	**– 2,2**	**– 0,9**
Secteur industriel	**60,4**	**244,0**	**251,6**	**+ 3,1**	**+ 1,9**
dont :					
– Energie	6,2	318,3	326,8	+ 2,7	+ 0,2
– Industries alimentaires	25,0	230,4	227,7	– 1,2	– 0,3
– Habillement et textiles	7,3	193,0	208,2	+ 7,9	+ 0,5
– Industries métallurgiques	10,4	269,0	287,4	+ 6,8	+ 0,8
– Autres industries légères	11,5	243,4	258,6	+ 6,2	+ 0,7
Indice général	100	243,1	245,6	+ 1,0	+ 1,0

(1) Voir annexe statistique 30.

Confirmant la tendance au ralentissement observée depuis 1985, l'indice relatif au secteur agricole a dégagé pour la première fois une baisse en moyenne, de 2,2 %, à laquelle a contribué un recul de 17,2 % des prix des fruits, de 5,9 % de ceux des cultures industrielles et oléagineuses et de 1,1 % de ceux des produits de l'élevage. Pour leur part, les cours des céréales et du bois ont marqué une nette décélération. Seuls les prix des cultures maraîchères et des poissons ont augmenté à des rythmes plus rapides qu'en 1986

Dans le secteur industriel, la progression des prix chiffrée à 9,1 % au cours des deux années précédentes n'a pas dépassé 3,1 % en 1987. Hormis le coût de l'énergie qui a enregistré une hausse de 2,7 % au lieu de 1,7 % en 1986, toutes les branches industrielles ont été concernées par ce ralentissement, celle des industries alimentaires a même laissé apparaître un fléchissement de 1,2 % qui a reflété en particulier une baisse des cours des viandes.

Indice des prix à la production industrielle

L'indice des prix à la production industrielle dont l'évolution figure dans le tableau ci-après a pour base la période qui s'étend de juillet 1975 à juin 1976 et se rapporte aux prix de 142 produits relevés hors taxes.

	Pondération %	Moyenne annuelle 1986	Moyenne annuelle 1987	Variation %
Industries alimentaires	46,0	225,3	230,5	+ 2,3
Habillement et textiles	13,5	350,1	363,6	+ 3,9
Industries métallurgiques	21,3	300,7	312,0	+ 3,8
Autres industries légères	19,2	266,8	281,2	+ 5,4
Indice général	100	266,1	275,6	+ 3,6

La relative stabilité du coût de la main-d'œuvre et de l'énergie durant deux années consécutives, ainsi que le fléchissement des cours de bon nombre de matières premières importées ont été à l'origine de l'atténuation de la hausse des prix à la production. Au total, celle-ci, passée de 14,5 % en 1985 à 12,4 % en 1986, est revenue à 3,6 % en 1987 traduisant ainsi un net ralentissement qui a concerné, de surcroît, toutes les composantes de ce secteur.

Du fait de l'impact du repli conjoncturel des prix des matières premières agricoles, la plus faible augmentation a été observée dans la branche des industries alimentaires où elle a été limitée à 2,3 %; dans celles des textiles et de la métallurgie, elle ressort respectivement à 3,9 % et 3,8 % tandis que dans les autres industries légères elle a atteint 5,4 %

Salaires

Dans le cadre de la recherche du rétablissement des équilibres fondamentaux, lequel implique des mesures de régulation de la demande interne, il n'a pas été procédé à un réajustement général officiel des revenus que ne justifiait d'ailleurs pas en 1987 le net ralentissement du renchérissement du coût de la vie. Ainsi, le salaire minimum légal n'a subi aucune modification depuis qu'il a été porté en septembre 1985 à 530 dirhams par mois dans l'Agriculture et à 820 dirhams dans l'Industrie et les Services. De même, le traitement de base appliqué par la fonction publique n'a fait l'objet d'aucune majoration à caractère général durant les deux dernières années.

Dans ces conditions, il est difficile de cerner l'évolution réelle des salaires, en particulier ceux supérieurs au taux minimum légal. Il semble toutefois que les réajustements conventionnels pratiqués dans le secteur privé et semi-public aient été relativement modérés.

Consommation

L'enquête nationale sur la consommation et les dépenses, menée entre le 4 novembre 1984 et le 11 novembre 1985 a porté sur un échantillon de 14 520 ménages choisis parmi les différents groupes socio-économiques. Les premiers résultats publiés en 1988 ont permis d'appréhender le niveau de vie moyen de la population, d'établir la structure de la consommation et de faire ressortir les disparités qui existent aussi bien entre les centres urbains et les campagnes qu'entre les différents groupes socio-économiques. Toutefois, les conclusions de l'enquête méritent d'être interprétées avec prudence en raison notamment de l'année choisie, qui correspond à une période marquée à la fois par les effets de la politique de redressement des équilibres fondamentaux et par les retombées négatives d'un cycle de plusieurs années de sécheresse.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Ainsi estimée, la dépense annuelle moyenne par personne a été évaluée à 3 623 dirhams pour l'ensemble du pays; elle ressort à 4 915 dirhams en milieu urbain et à 2 637 dirhams dans les campagnes. Entre 1970 et 1985, elle a progressé en termes constants de 1,1 % par an laissant apparaître une amélioration du niveau de vie de la population qui s'est accompagnée d'une réduction des écarts entre les différentes couches sociales. Cependant, de nettes disparités subsistent puisque 6 % des ménages, situés dans la tranche supérieure, effectuent 22 % de la dépense globale, presque autant que la moitié de la population, tandis que 14 % d'entre eux n'en réalisent que 3 %.

L'analyse de la structure des dépenses, telle qu'elle est retracée dans le tableau ci-après, fait ressortir la prépondérance des achats de produits alimentaires et des tabacs dont la part est estimée à 50,6 % pour l'ensemble, à 45,3 % pour les centres urbains et à 58,2 % pour les campagnes. En plus des débours effectifs, ces coefficients tiennent compte de l'autoconsommation, encore importante dans le monde rural où son taux ressort à 35 % pour les céréales, 76 % pour les produits laitiers et 30 % pour les viandes.

GROUPES	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Alimentation, boissons et tabacs	45,3	58,2	50.6
Habillement	7.4	7.1	7,3
Habitation et dépenses d'énergie	22.8	16,2	20,1
Equipements ménagers	5.0	5.5	5,2
Hygiène et soins médicaux	5.4	3.5	4.6
Transport et communications	5.9	4.3	5,2
Loisirs, culture et enseignement	4.3	2.0	3.4
Autres dépenses	3.9	3,2	3.6
Ensemble	**100**	**100**	**100**

A elles seules, les acquisitions de produits alimentaires constituent 48,6 % des charges financières des ménages au lieu de 54 % en 1970, soit un recul de plus de 5 points. Cette baisse s'explique en grande partie par la diminution du poids de l'alimentation dans le budget des familles rurales, qui ont sensiblement réduit leur consommation de sucre, de céréales et de produits laitiers.

Les frais d'habitation, composés pour plus de deux tiers des loyers réels et fictifs et du coût de l'énergie, absorbent un cinquième du budget des ménages, proportion qui s'est élargie d'un tiers en une quinzaine d'années.

Ventilées selon les catégories socio-professionnelles, les structures des dépenses présentent d'importantes disparités. En effet, les familles des cadres supérieurs affectent 33,2 % de leurs décaissements à l'alimentation et 10,3 % aux transports et communications alors que pour les ouvriers agricoles ces coefficients apparaissent respectivement pour 59,2 % et 3,2 %. Entre ces deux catégories de ménages, situées aux deux extrêmes de l'éventail des groupes de dépenses, un écart de 1 à 6,1 a été noté.

Population et emploi

Estimée sur la base d'un taux d'accroissement annuel de 2,6 % qui recouvre des taux bruts de natalité et de mortalité chiffrés respectivement à 34,8 et 9,1 pour mille, la population a atteint à fin 1987 près de 23,7 millions d'habitants dont 41 % de jeunes âgés de moins de 15 ans. La population urbaine dont la part ressort à 45 % du total s'accroît de 3,6 %, rythme accéléré notamment par l'exode rural de quelque 140 000 personnes par an dont près des deux tiers sont en âge de travailler.

Aussi, l'offre de main-d'œuvre exerce-t-elle sur le marché du travail des pressions que la croissance économique n'arrive guère à résorber. En effet, à en juger par les données récentes disponibles, la population active urbaine a augmenté de 6,9 % en 1986 tandis que la croissance dans les secteurs secondaire et tertiaire, qui n'a pas dépassé 2,6 %, s'est traduite par une progression de l'emploi de l'ordre de 4,4 %. Ainsi, le taux de chômage s'est-il élevé en milieu urbain à 15,5 % et a concerné près d'un demi- million de personnes.

Dans un tel contexte, l'évolution conjoncturelle en 1987 ne semble guère avoir contribué à une amélioration d'ensemble du marché de l'emploi, bien que des disparités aient été constatées parmi les différents secteurs. Dans l'agriculture et les mines, où la conjoncture a été défavorable, la situation s'est sans doute détériorée tandis que le nombre de nouveaux postes prévus dans les administrations publiques, de l'ordre de 14 300, a légèrement fléchi par rapport à 1986. A l'inverse, dans les secteurs de l'industrie et des services, les créations nettes d'emplois déclarées en grande partie dans le bâtiment et les textiles ont atteint au total 17 000 postes, en hausse de 17 %; les réductions de temps de travail ont concerné un effectif plus réduit qu'en 1986 et le climat social est demeuré relativement calme. Par ailleurs, les projets d'investissements agrées en 1987 prévoient la création d'environ 54 000 emplois, soit 56 % de plus qu'en 1986.

Pour leur part, les opérations de promotion nationale ont procuré près de 12 millions de journées de travail représentant l'emploi de plus de 50 000 ouvriers et ce dans le but notamment de réaliser des programmes d'équipement et d'infrastructure qui nécessitent une main-d'œuvre nombreuse et peu qualifiée.

Le mouvement d'émigration s'est de nouveau ralenti confirmant ainsi la tendance observée depuis plusieurs années déjà et portant principalement sur des départs à destination de la France de quelque 3 500 ouvriers temporaires et sur un nombre restreint de recrutements proposés par certains pays arabes. Cependant, si les possibilités d'emplois procurées par les pays étrangers se sont fortement amenuisées, la communauté des travailleurs marocains à l'étranger demeure importante de par son nombre et par le volume des transferts qu'elle effectue d'une manière régulière.

COMMERCE EXTERIEUR

Dans un environnement international de plus en plus contraignant, marqué notamment par un renforcement des mesures protectionnistes dans les pays industrialisés, une atonie de la demande en particulier des matières premières et une remontée des cours du baril du pétrole, les échanges extérieurs ont été essentiellement caractérisés en 1987 par une extension des tonnages achetés à des prix toutefois en baisse et par la poursuite de la progression des exportations. En effet, l'insuffisance des pluies s'est traduite par une augmentation des besoins d'importations en céréales et par une diminution des expéditions de denrées agricoles.

En définitive, les échanges commerciaux ont totalisé 58,7 milliards de dirhams, apparaissent en hausse de 3,4 % et ont représenté 41,9 % du produit intérieur brut.

Les importations ont porté sur un volume de plus de 13,6 millions de tonnes, en accroissement de 14,4 % mais leur valeur, établie à 35,3 milliards de dirhams n'a augmenté que légèrement, de 1,9 %. Ce résultat tient principalement au fait que les achats de céréales et de soufre pour des tonnages respectivement en hausse de 39,8 % et 22,2 % ont nécessité des débours réduits de 3,4 % et de 7,7 % à la suite d'une chute des cours sur les marchés internationaux. Au demeurant, le développement des commandes de biens de consommation et de produits énergétiques et l'alourdissement des coûts des demi-produits ont été compensés pour près de moitié par la contraction des acquisitions de biens d'équipement. Au surplus, en ne tenant pas compte de la facture énergétique qui ressort à 6,2 milliards de dirhams en progression de 13,6 %, les autres importations, chiffrées à 29,1 milliards de dirhams, se sont inscrites en léger repli, alors même que les quantités reçues se révèlent en développement important, de 18,2 %.

Pour leur part, les exportations ont totalisé 18 millions de tonnes, en repli de 1,7 % et 23,4 milliards de dirhams, en hausse de 5,8 %. Les ventes de certains produits manufacturés tels que l'acide phosphorique et surtout les articles en textiles ont marqué de nets essors. En revanche, les livraisons de denrées alimentaires et de matières minérales ont été orientées à la baisse. Néanmoins, exclusion faite des phosphates et dérivés dont la recette a été limitée à 7,6 milliards de dirhams en recul de 1,8 %, les autres exportations se sont élevées à 15,8 milliards de dirhams, en extension de 9,9 % alors que les quantités vendues sont demeurées inférieures de 1 % environ à leur niveau d'il y a un an.

Dans ces conditions, le déficit commercial est ressorti à 11,9 milliards de dirhams, ne représentant plus que 8,5 % du produit intérieur brut au lieu de 9,3 % l'an dernier et 14,2 % en 1985. La nouvelle amélioration ainsi constatée est due pour une part à des facteurs exogènes et a permis de porter le taux de couverture de 55,6 % à 66,3 % en trois ans. De surcroît, les termes de l'échange marquent pour la deuxième année consécutive un redressement estimé, cette année, à près de 5 %. Cette évolution favorable résulte du fléchissement des cours principalement des matières premières sur les marchés mondiaux et d'une hausse limitée des prix intérieurs à la production.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Ces nouveaux progrès sont intervenus alors que le processus de libéralisation des échanges extérieurs engagé depuis quelques années déjà a été largement poursuivi en 1987. C'est ainsi que depuis la mise en application en août du nouveau programme général des importations, la liste des produits libres à l'importation représente désormais 90 % environ du total. En outre, le taux de la taxe spéciale à l'importation a été abaissé de 7,5 % à 5 %.

Parallèlement, le dispositif d'incitation à l'exportation a été complété cette année par de nouvelles mesures; c'est ainsi que les modalités particulières de mobilisation des créances nées sur l'étranger, laquelle était destinée à permettre aux exportateurs de financer leurs achats sur le produit de leurs ventes à l'extérieur, ont fait l'objet d'assouplissement; de même, la durée d'exonération de l'impôt sur les bénéfices professionnels des entreprises exportatrices a été de nouveau prorogée d'un an; en outre, certaines procédures douanières ont été simplifiées; enfin, le monopole et le contrôle des ventes des produits agro-alimentaires exercés jusqu'alors par l'Office de commercialisation et d'exportation ont été supprimés et un établissement de contrôle et de coordination des exportations a été créé.

Par ailleurs, grâce à la baisse des droits de douane et à la libéralisation des importations qu'il avait décidées, le Maroc a pu adhérer en juin 1987 à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (G.A.T.T.). S'agissant des relations avec la Communauté économique européenne, des négociations globales ont été engagées en 1987 notamment en vue de parvenir à un accord de pêche devant inclure tous les pays du Marché commun et sur la commercialisation de certains produits agricoles et industriels. De même, une entente sur le contingent des exportations de textiles est intervenue pour une période de trois ans.

Exprimés en termes douaniers, les échanges commerciaux, retracés dans le tableau suivant, se sont soldés par un déficit établi à 8,7 milliards de dirhams, en retrait de 7,3 % sur celui de 1986.

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987
Importations (1) F.O.B.	23 288	31 300	35 194	31 493	32 097
Exportations (2) F.O.B.	14 724	19 110	21 740	22 104	23 390
Solde	–8 564	–12 190	–13 454	–9 389	–8 707
Couverture (%)	63.2	61.1	61.8	70.2	72.9

(1) Non compris les biens importés sans contrepartie.
(1) et (2) y compris le carburant de soute servant à l'avitaillement des navires et aéronefs.

De même, calculé sur la base CAF-FOB, c'est à dire en incorporant à la valeur des importations les frais d'assurances et de transports, lesquels ont été estimés à 3 174 millions de dirhams au lieu de 3 115 millions un an plus tôt, le solde déficitaire de la balance commerciale a été ramené à 11,9 milliards de dirhams; à ce niveau, il apparaît en baisse de 5 % d'une année à l'autre et correspond à six mois environ d'exportations contre sept mois en 1986. Ainsi, le taux de couverture s'est également amélioré en passant de 63,9 % à 66,3 % (1).

L'analyse des flux commerciaux par catégorie de produits fait apparaître tout d'abord un net renforcement du solde positif des biens de consommation, sous l'influence notamment des bons résultats enregistrés dans la branche textile. Elle montre ensuite un léger redressement de l'excédent de la balance alimentaire dû notamment au net recul des cours des denrées importées. Le déficit relatif aux biens d'équipement s'est pour sa part réduit. En revanche, ceux des échanges de produits bruts et de produits énergétiques se sont aggravés du fait, d'une part, de la diminution aussi bien des tonnages expédiés de phosphates que de leurs cours de facturation et d'autre part, de l'alourdissement du coût de l'énergie.

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987
Produits alimentaires	– 72	– 1 534	+ 389	+ 2 197	+ 2 366
Energie et lubrifiants	– 6 445	– 8 236	– 9 965	– 4 865	– 5 528
Produit bruts	+ 1 179	+ 1 434	+ 214	– 492	– 848
Demi-produits	– 1 157	– 1 363	– 2 136	– 2 558	– 2 592
Biens d'équipement	– 4 774	– 6 333	– 6 367	– 7 832	–7 066
Biens de consommation	+ 402	+ 746	+ 930	+1 046	+ 1 787
Total	**–10 867**	**–15 286**	**–16 935**	**–12 504**	**–11 881**

(1) Voir annexes statistiques 31 à 36.

Comme par le passé, la structure géographique des transactions commerciales avec l'extérieur est restée dominée par la prépondérance du Marché commun, mais le déficit commercial dégagé avec cet ensemble s'est sensiblement allégé en particulier à l'égard de la France. Toutefois, l'adhésion depuis 1986 du Portugal et surtout de l'Espagne qui est de nature à diminuer fortement les achats communautaires en primeurs et agrumes et le retard mis par les instances de la Communauté économique européenne à réadapter les accords de coopération signés en 1976 constituent des préoccupations majeures non seulement dans le proche avenir mais surtout à long terme si aucune solution n'était trouvée entre temps pour adopter un cadre global sauvegardant des relations privilégiées et millénaires concernant le domaine commercial et financier.

Par ailleurs, des efforts ont été entrepris dans le but de consolider la position commerciale auprès des partenaires traditionnels et des actions de diversification de débouchés ont été menées en vue de prospecter de nouveaux marchés. Dans ce but, une meilleure connaissance des circuits de distribution, des habitudes de consommation et des législations appliquées par les pays étrangers s'avère nécessaire.

Importations

Les importations, qui avaient fléchi en 1986 de 3,5 % en tonnage et de 10,5 % en valeur, ont au contraire marqué cette année une forte augmentation de 14,4 % en tonnage et de 1,9 % en valeur et se sont établies à 35 271 millions de dirhams pour 13 641 000 tonnes. Ces résultats globaux recouvrent des évolutions différentes d'une rubrique à l'autre.

Ainsi, les achats de denrées alimentaires et de produits bruts se sont accrus respectivement de 28,2 % et 20 % en tonnage, mais leurs contrevaleurs se sont inscrites en baisse de 8,1 % et 2,7 %. Les acquisitions de demi-produits ont progressé de 4 % en poids et de 8,9 % en montant et celles des produits énergétiques et des biens de consommation ont accusé également des hausses tant en ce qui concerne les tonnages que les valeurs. En revanche, les approvisionnements en biens d'équipement se sont infléchis de 11,7 % en poids et de 10,7 % en coût.

Cette évolution a entraîné des changements de répartition par secteur des importations. C'est ainsi que les parts des produits alimentaires et des biens d'équipement ont été abaissées respectivement de 12,5 % à 11,3 % et de 23,8 % à 20,9 %. De même, celle des produits bruts est revenue de 16,2 % à 15,5 %. En revanche, l'importance relative des autres rubriques s'est renforcée en passant de 15,7 % à 17,5 % pour l'énergie, de 10,1 % à 11,6 % pour les biens de consommation et de 21,7 % à 23,2 % pour les demi-produits qui sont devenus ainsi la composante prépondérante des importations.

Produits alimentaires

Le montant des achats de denrées alimentaires effectués à des cours en baisse a été ramené à 3 980 millions de dirhams, marquant un retrait de 8,1 % lequel succède à celui de 15,2 % observé en 1986. Cependant, en tonnage, c'est une hausse sensible de 28,2 % qui a été enregistrée faisant suite à une réduction de 17,4 % l'an dernier. En effet, les acquisitions de céréales constituées pour près de neuf dixièmes par du blé et formant 41 % de la rubrique, ressortent à 22 millions de quintaux en expansion de 39,8 %, mais leur valeur, en se fixant à 1 631 millions de dirhams, s'est infléchie de 3,4 %.

Par ailleurs, les autres produits alimentaires chiffrés à 2 349 millions de dirhams accusent une diminution de 11 % qui résulte en partie de celle de 8,7 % des quantités acquises, due elle même à une légère réduction des tonnages de sucre et de produits laitiers. Les achats de thé et d'épices se sont par contre accrus aussi bien en tonnage qu'en valeur.

Energie et lubrifiants

Les dépenses au titre des importations de produits énergétiques et de lubrifiants dont la part relative est passée en un an de 15,7 % à 17,5 % au lieu de 28 % en 1985, ont totalisé 6 170 millions de dirhams, en extension de 13,6 % sous l'effet conjoint du relèvement des cours du pétrole et de l'accroissement de 10,2 % des quantités qui ont atteint 6,1 millions de tonnes. A elle seule, la facture pétrolière ressort à 5 332 millions de dirhams, en augmentation de 16,2 % alors même que le volume importé, de l'ordre de 4,8 millions de tonnes, ne s'est élargi que de 7,3 %, le prix moyen de la tonne importée étant passé d'une année à l'autre de 1 018 à 1 103 dirhams.

A l'inverse, la contrevaleur des autres produits de la rubrique est demeurée avec 838 millions de dirhams pratiquement inchangée, mais en raison de

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

l'accroissement substantiel des achats de charbon nécessaires au fonctionnement de certaines centrales thermiques et de quelques cimenteries, les tonnages ont progressé de 22,4 %.

Produits bruts

Les importations de produits bruts qui ont totalisé 5 454 millions de dirhams ont été marquées par une extension de 20 % en volume et un fléchissement de 2,7 % en valeur. Cette évolution divergente traduit la dégradation des cours de certaines matières premières sur le marché international notamment le soufre et les huiles.

Les entrées de matières minérales ont constitué près de la moitié de la rubrique et se sont chiffrées à 2 704 millions de dirhams, enregistrant un recul de 4 % qui contraste avec le renforcement de 22 % des quantités importées. En effet, les achats de soufre, accrus en volume de 22,2 %, n'ont nécessité qu'un décaissement de 2 085 millions de dirhams, en retrait de 7,7 %. De même, les produits d'origine animale et végétale ont globalement augmenté de 15,3 % en tonnage mais leur contrevaleur n'a pas dépassé 2 750 millions de dirhams et a fléchi de 1,4 %; de fait, ce mouvement d'ensemble recouvre principalement une baisse de 12,3 % des commandes des huiles végétales et d'oléagineux et des progressions respectivement de 39,1 % et 27,4 % des tonnages de bois bruts et de coton.

Demi-produits

Les acquisitions de demi-produits nécessaires aux industries de transformation et notamment celles orientées vers l'exportation ont constitué avec près du quart le poste le plus important des importations. Elles ont occasionné un débours de 8 194 millions de dirhams, en augmentation de 8,9 %, pour un tonnage accru de 4 %. En effet, le repli des quantités importées notamment d'engrais a moins pesé que l'extension des achats de feuillards et produits chimiques principalement, tandis qu'en valeur la plupart des produits ont été orientés à la hausse, bien qu'à des degrés divers.

Biens d'équipement

Les achats de biens d'équipement ont été réduits de 11,7 % en tonnage et de 10,7 % en valeur. Celle-ci, établie à 7 363 millions de dirhams, a représenté 20,9 % du total des importations où elle occupe encore le second rang après les demi-produits. Cette évolution à la baisse a concerné aussi bien les équipements agricoles qu'industriels. Toutefois, si ceux destinés à l'agriculture ont tous fléchi, les biens industriels ont été marqués par des variations différenciées. C'est ainsi que sont apparues en régression les acquisitions notamment d'avions, de navires et de machines outils et qu'au contraire celles de machines textiles ont été renforcées.

Biens de consommation

Les importations de biens de consommation, comptabilisées pour 4 110 millions de dirhams, apparaissent en accroissement de 18,5 % en valeur et de 31,3 % en tonnage. Ont contribué à cette tendance la plupart des produits, en particulier les pièces détachées, les tissus de fibres et de coton et les appareils de radio et de télévision. En revanche, les quantités de voitures de tourisme et de médicaments ont fléchi, mais les dépenses y afférentes ont stagné.

Exportations

Les exportations ont globalement baissé de 1,7 % en tonnage revenant ainsi à 18 015 000 tonnes, mais procuré une recette totale de 23 390 millions de dirhams, en essor de 5,8 % par rapport à l'exercice précédent où elles avaient progressé de 1,7 % en valeur et reculé de 6,1 % en poids. Les ventes de produits bruts et de produits alimentaires se sont tassées par suite notamment du marasme qui continue d'affecter le marché des phosphates et de la contraction des envois essentiellement d'agrumes consécutive à une récolte médiocre. A l'inverse, les livraisons de demi-produits et de biens de consommation, en particulier les articles textiles, ont évolué favorablement.

De ce fait, la composition des exportations a subi quelques modifications. C'est ainsi que les parts des produits alimentaires et des produits bruts sont tombées respectivement de 29,5 % à 27,1 % et de 23,1 % à 19,7 % tandis qu'en revanche celles des demi-produits et des biens de consommation ont été portées de 22,5 % à 24 % et de 20,4 % à 25,2 %.

Produits alimentaires

Les exportations de produits alimentaires ont été affectées par une baisse de 9,7 % des quantités expédiées et n'ont rapporté au total qu'un montant de 6 346 millions de dirhams, en repli de 2,8 %. L'augmentation des recettes tirées des ventes des primeurs et des produits de la pêche, inscrites respectivement pour 867 millions et 2 984 millions de dirhams et en essor de 9 % et de 6,9 %, n'a pas été suffisamment importante pour compenser la diminution des livraisons des autres produits et notamment celles d'agrumes. Celles-ci, contractées de 15 % en volume, n'ont en outre procuré qu'une recette limitée à 1 454 millions de dirhams, en recul de 15,7 %.

Produits bruts

La contrevaleur des expéditions des produits bruts a été ramenée à 4 606 millions de dirhams et se révèle en repli de 9,9 % consécutif à la fois à la baisse des cours et de la principale monnaie de facturation ainsi qu'à la faiblesse de la demande mondiale des produits miniers. Au surplus, les tonnages livrés ont reculé de 4 %.

Ainsi les recettes tirées des envois de matières minérales, qui constituent plus de quatre cinquièmes de la rubrique, se sont fixées à 3 783 millions de dirhams, en chute de 14,5 % alors même que les quantités n'ont été réduites que de 4 %. C'est qu'en effet les ventes de phosphates avec 13,1 millions de tonnes ont été inférieures de 4,6 % à celles de 1986 et n'ont procuré qu'un montant de 3 080 millions de dirhams, en déclin de 17,8 %. Au contraire, les livraisons des autres minerais ont été renforcées de 4,2 % en volume et se sont élevées au total à 703 millions de dirhams en hausse de 3,9 %.

Quant à la valeur des exportations de produits d'origine animale et végétale, elle a avoisiné 823 millions de dirhams et progressé de 19,6 % grâce aux ventes de pâte à papier. Ce résultat apparaît d'autant plus favorable que les quantités livrées n'ont été accrues que de 2,3 % seulement.

Produits semi-finis et finis

Composés à parts presque égales de demi-produits et de produits finis, les envois de produits manufactures ont constitué plus de la moitié des exportations globales au lieu de près de 45 % l'an dernier. Ce résultat s'explique par un renforcement de 18,4 % en tonnage et de 19,1 % pour ce qui est de la valeur qui a atteint 11 796 millions de dirhams.

A elles seules, les ventes de demi-produits se sont accrues de 19,5 % en poids et établies en valeur à 5 602 millions de dirhams, en progression de 12,7 % en raison du développement de 32 % des tonnages d'acide phosphorique, lesquels ont rapporté une somme de 3 584 millions de dirhams, en hausse limitée à 18,4 % du fait de la baisse aussi bien des prix pratiqués sur le marché mondial que du cours de la devise américaine. De même, les ventes d'engrais, pour un volume égal à celui de l'an passé, ont procuré 890 millions de dirhams accusant ainsi une baisse de 2,7 %.

Une tendance inverse a caractérisé les produits finis dont la recette de 6 194 millions de dirhams est apparue en extension de plus d'un quart alors que les quantités expédiées ont fléchi d'environ 6 %. Cette évolution globale recouvre en fait une baisse de 416 millions de dirhams à 297 millions et de 40 000 à 8 000 tonnes des livraisons de biens d'équipement et une augmentation de 47 000 à 74 000 tonnes et de 4 516 millions de dirhams à 5 897 millions des exportations de biens de consommation. Ce résultat qui montre apparemment une sensible réduction du prix de la tonne expédiée découle en fait d'une nette modification des parts relatives des produits finis livrés à l'étranger.

Répartition géographique des échanges

La répartition géographique des échanges commerciaux avec l'étranger reste caractérisée par la prédominance de l'Europe qui reçoit 73 % des exportations et fournit 62 % des importations. Le commerce avec le Marché commun élargi a représenté 56 % du total et s'est soldé par un déficit ramené de 5 481 millions de dirhams à 4 208 millions, soit une réduction de 1 273 millions de dirhams provenant pour l'essentiel du repli du solde négatif envers la France. En effet, le déficit à l'égard de ce pays avec lequel s'effectue un quart des transactions commerciales est revenu de 2 034 millions de dirhams à 799 millions en raison à la fois d'une absence d'achats de céréales et d'exportations en hausse.

Le déficit constaté vis à vis des autres principaux partenaires s'est par contre creusé en passant de 6 244 millions de dirhams à 6 316 millions par suite de l'aggravation de la position débitrice envers les principaux fournisseurs de pétrole, à savoir l'Irak et le Koweit, et l'Union Soviétique. En revanche, il s'est allégé à l'égard des Etats-Unis suite à la chute des achats d'avions et de soufre.

Les résultats acquis au terme de 1987 apparaissent certes encourageants, puisque l'augmentation très modérée des importations a été accompagnée d'un développement important des exportations notamment de biens manufacturés.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Il reste toutefois que les performances réalisées ont trouvé leur origine dans une large mesure dans l'évolution favorable de facteurs exogènes dont le maintien ne saurait être garanti, au moment même où les problèmes d'une production exportable soutenue et de débouchés assurés demeurent posés avec acuité. Par ailleurs, si l'on est parvenu à alléger le niveau des arriérés commerciaux, la question du financement du déficit extérieur reste primordiale.

LES RELATIONS FINANCIERES AVEC L'ETRANGER

Poursuivant le processus de redressement amorcé en 1985 et qui s'était accentué en 1986, les relations financières avec l'étranger ont laissé, après rééchelonnement, un solde final excédentaire et fait apparaître pour la première fois depuis 1974 un excédent des opérations courantes. Cette orientation favorable a trouvé son origine dans le nouvel allégement du déficit commercial, dans le maintien à un haut niveau des rapatriements des économies sur salaires des travailleurs marocains à l'étrager, dans un nouveau renforcement des recettes touristiques et dans une diminution des dépenses au titre des transactions gouvernementales. Elle s'explique en outre par l'incidence du rééchelonnement de la dette extérieure tant au titre des intérêts que du capital qui a porté sur un montant élevé de l'ordre de 14,2 milliards de dirhams.

L'amélioration ainsi obtenue apparaît d'autant plus appréciable que la libéralisation du commerce extérieur s'est poursuivie, que de nouveaux assouplissements ont été consentis en matière de réglements avec l'étranger et que les dépenses occasionnées par le paiement des intérêts de la dette sont restées élevées. Au demeurant, elle a pu être acquise en dépit de la persistance d'un contexte international difficile et de l'impact de certains facteurs exogènes parmi lesquels il convient de signaler l'atonie durable de la demande mondiale des matières premières, notamment des phosphates, le faible niveau de leurs cours, une augmentation des prix pétroliers, un niveau encore élevé des taux d'intérêts réels, une instabilité des cours de change, ainsi que les aléas climatiques qui ont limité la production et les exportations de certains produits agricoles. En dépit de ces conditions, les termes de l'échange se sont nettement redressés.

En définitive, les transactions courantes avec l'étranger ont totalisé 100,1 milliards de dirhams soit près de 72 % du produit intérieur brut reflétant ainsi l'ouverture de l'économie sur l'extérieur. Les recettes courantes se sont révélées supérieures aux dépenses et l'excédent dégagé de la sorte ressort à 1 404 millions de dirhams représentant 1 % du produit intérieur brut. Ce résultat contraste fortement avec les déficits enregistrés au terme des exercices précédents et qui s'étaient élevés à 8 641 millions en 1985 et 1 962 millions en 1986 équivalant respectivement à 7,2 % et 1,5 % du produit intérieur. Un tel retournement de tendance est imputable dans une large mesure à des différés de paiement. Toutefois, même corrigés de ce décalage comptable, les progrés enregistrés dans la restauration de l'équilibre du compte des opérations courantes demeurent importants.

Cette évolution favorable a permis l'amélioration du compte courant, la limitation des appels aux financements étrangers et un renforcement appréciable des réserves de change. En effet, l'ensemble des concours extérieurs s'est révélé inférieur à celui de l'exercice précédent alors même que les débours ont été plus substantiels si bien que l'apport net laissé par ces opérations n'a pas atteint 100 millions de dirhams. Quant au solde final qui résulte cette année dans sa quasi-totalité du solde des transactions courantes, il s'est élevé à 1 502 millions de dirhams montant inégalé jusque là et qui est venu renforcer les réseves de change.

Parallèlement, les avoirs extérieurs nets sont passés de 4 343 millions à 5 864 millions de dirhams marquant une expansion de 35 % plus vive encore que celle de 21 % intervenue en 1986. A ce niveau ils représentent l'équivalent de deux mois d'importations CAF au lieu d'un mois et demi à l'issue de l'exercice antérieur (1)

La balance des paiements

A la faveur d'une quasi-stabilisation des importations, d'une progression des exportations, des recettes touristiques, et des transferts des travailleurs marocains à l'étranger, d'une stagnation des intérêts de la dette ainsi qu'une baisse de la charge des transactions gouvernementales, le déséquilibre des opérations sur biens et services, s'est à nouveau allégé et, pour la première fois depuis 1974, celui des transactions courantes a fait place à un excédent. En effet, celui-ci ressort à 1 404 millions de dirhams alors qu'un an auparavant le compte courant apparaissait encore en déficit de 1 962 millions. En dépit de ce renversement de tendance il convient de signaler que le solde des opérations courantes hors rééchelonnement apparaît encore déficitaire. Malgré le surplus final procuré par la balance des paiements, le niveau des réserves de change demeure insuffisant pour permettre une gestion plus aisée des réglements avec l'étranger.

Au total, l'évolution des comptes extérieurs telle que retracée par le tableau ci-après, a conduit non seulement à une réduction du déficit des biens et services mais également à un accroissement de l'excédent des paiements de transfertset à une diminution du surplus dégagé par les mouvements de capitaux.

Soldes en millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987*
Biens et services	-13 353	-16 979	-19 343	-16 065	-13 298
Paiements de transferts	+ 6 945	+ 8 189	+10 702	+14 103	+14 702
Opérations courantes	- 6 408	- 8 790	- 8 641	- 1 962	+ 1 404
Capitaux extérieurs	+ 5 879	+ 9 390	+ 9 821	+ 2 704	+ 98
- Capitaux non monétaires	(+5 041)	(+8 215)	(+8 827)	(+5 301)	(+1 003)
- Opérations avec le F.M.I.	(+ 838)	(+1 175)	(+ 994)	(-2 597)	(- 905)
Balance des paiements	- 529	+ 600	+1 180	+ 742	+1 502

* Chiffres provisoires.

Les biens et services

En s'établissant à 13 298 millions de dirhams au lieu de 16 065 millions un an plus tôt, le solde négatif de la balance des biens et services a marqué, malgré le niveau encore élevé de la charge effective de la dette, un sensible allègement consécutif à la bonne orientation des échanges commerciaux et des recettes touristiques. Aussi n'a-t-il représenté à ce niveau que 9,5 % du produit intérieur brut au lieu de 12 % en 1986 et 16,2 % en 1985.

En effet, alors que les importations,chiffrées en termes FOB à 32 184 millions de dirhams, sont demeurées pratiquement inchangée par suite principalement de la baisse de la valeur des achats de matières premières, de produits alimentaires et de biens d'équipement, les exportations ont atteint 23 251 millions et enregistré une hausse de 5,9 % imputable pour l'essentiel à l'essor des ventes de biens de consommation qui constituent désormais le quart du total des ventes à l'étranger. Cette amélioration des échanges a pu être acquise en dépit de l'arrêt prématuré des pluies au printemps qui a entravé le développement de certaines productions agricoles exportables et de l'infléchissement des recettes procurées par les matières premières, et en particulier les phosphates, en liaison avec le manque de vigueur de la demande et des prix pratiqués sur le marché international. Quoiqu'il en soit, le solde déficitaire des transactions sur les marchandises en terme FOB a été contenu dans la limite de 8 933 millions, montant correspondant à 6,4 % du produit intérieur brut au lieu de 7,2 % en 1986 et 11,5 % en 1985.

Parallèlement, les décaissements afférents aux frais de transports et d'assurances ont été estimés à 3 195 millions de dirhams tandis que les recettes correspondantes se sont établies à 1 583 millions. De la sorte, le déficit dégagé par ce poste est passé en un an de 1 535 millions à 1 612 millions de dirhams.

Le surplus laissé par la rubrique des voyages s'est élevé de 5 820 millions à 6 700 millions de dirhams. De fait, en hausse de près de 15,9 % par suite surtout de l'expansion du nombre de visiteurs et dans une moindre mesure de l'accroissement de la dépense moyenne par touriste, les recettes ont été évaluées à 7 800 millions de dirhams au lieu de 6 730 millions un an auparavant alors que les allocations accordées aux résidents qui se sont rendus à l'étranger ressortaient à 1,1 milliard de dirhams environ contre 910 millions en 1986. Quant aux recettes ayant effectivement transité par le système bancaire, elles ont totalisé 7 322 millions de dirhams.

En revanche, le déficit du poste des revenus des investissements s'est élevé à 6 375 millions de dirhams demeurant ainsi le plus lourd de la balance des services. De fait, les recettes tirées des placements effectués à l'étranger se sont inscrites en baisse et n'ont procuré que 130 millions de dirhams tandis que les versements se sont alourdis en passant de 6 405 millions à 6 505 millions en raison essentiellement des charges des intérêts de la dette qui se sont élevées à 6 155 millions de dirhams ou près de 4,4 % du produit intérieur brut.

Enfin, par suite de différés de paiements, les dépenses de l'Etat à l'étranger ont été ramenées à 4 595 millions de dirhams, en baisse de près du quart, alors

(1) Voir annexe statistique 37.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

que les transferts nécessaires au fonctionnement des institutions internationales et des ambassades étrangères établies au Maroc ont atteint 713 millions. Dans ces conditions, les transactions gouvernementales se sont soldées par un déséquilibre de 3 882 millions de dirhams, représentant environ 30 % du solde négatif des opérations sur biens et services.

Les paiements de transferts

Les transferts sans contrepartie ont laissé un excédent de 14 702 millions de dirhams en hausse limitée à 4,2 % par rapport à l'exercice 1986 laquelle contraste avec les rythmes de progression élevés observés aux termes des dernières années.

L'essentiel de la rubrique est constitué par les rapatriements des économies sur salaires des travailleurs marocains à l'étranger qui sont passés de 12 731 à 13 268 millions de dirhams et ont marqué une augmentation de 4,2 % au lieu de 30,8 % en 1986 et 26,7 % en 1985. Bien qu'en forte décélération, ces apports se révèlent encore comme la première source de devises avant les phosphates et le tourisme. Dans le même temps, les sorties de fonds afférentes aux revenus transférables des étrangers résidents ou quittant définitivement le territoire se sont inscrites en augmentation de 32 millions de dirhams.

Pour leur part, les transferts du secteur public se sont accrus de 10,1 % en dépenses et de 5 % en recettes. C'est ainsi que les décaissements au titre des pensions versées à l'étranger et de la participation aux charges de fonctionnement des organismes internationaux ont atteint 315 millions de dirhams tandis que les entrées sous forme d'aide publique gratuite, en procurant 883 millions, ont laissé un surplus de 568 millions de dirhams.

Au total, bien qu'il soit demeuré pratiquement stationnaire, l'excédent global des paiements de transferts ainsi dégagé a permis non seulement de financer la totalité du solde négatif du compte des biens et services au lieu de 87,8 % en 1986, 55,3 % en 1985 et 48,2 % en 1984 mais encore de faire ressortir un excédent de 1 404 millions de dirhams au titre de la balance des paiements courants lequel est venu accroître le niveau des réserves de change.

Les capitaux non monétaires

Les entrées de capitaux non monétaires, compte tenu des opérations traitées avec le Fonds monétaire international, ont représenté au total 9 969 millions de dirhams en 1987 et ont marqué une baisse de 17 % en un an. En regard, les sorties qui se sont élevées à 9 871 millions de dirhams, se sont par contre inscrites en hausse de 6,1 % en dépit du rééchelonnement de 11,1 milliards de dirhams de sorte que l'apport net des capitaux extérieurs, en baisse pour la deuxième année consécutive, n'a guère dépassé 98 millions de dirhams au lieu de 2,7 milliards en 1986, de 9,8 milliards en 1985 et de 9,4 milliards en 1984.

En effet, les mouvements de capitaux privés ont dégagé un déficit de 644 millions de dirhams, les sorties d'un montant de 1 585 millions ayant excédé les recettes qui se sont établies à 941 millions.

Quant aux flux concernant le secteur public, ils se sont soldés par des entrées nettes de 1 647 millions de dirhams, sensiblement moindres que l'an dernier où elles avaient été de 3 792 millions. En effet, les sommes recueillies se sont inscrites en baisse de 9 341 millions à 7 293 millions de dirhams, dont 2 449 millions de crédits commerciaux et 4 810 millions de prêts en devises alors que les débours constitués essentiellement de remboursements en capital sont demeurés comparables à ceux de l'an passé et ont porté sur un total de 5 647 millions.

Ainsi, la charge globale effective de la dette extérieure, obtenue en ajoutant à ces amortissements le montant de 6 155 millions d'intérêts recensés en dépense au sein de la balance des biens et services ressort à 11 710 millions de dirhams et représente près de 23 % des recettes courantes et 8,4 % du produit intérieur brut contre respectivement 24,5 % et 8,7 % en 1986.

Quant aux opérations traitées avec le Fonds monétaire international dans le cadre d'un nouveau crédit de confirmation, de 230 millions de droits de tirage spéciaux pour une période de 16 mois, elles ont consisté, après un premier tirage effectué en décembre 1986 pour un montant de 30 millions de droits de tirage spéciaux, en une mobilisation en 1987 de quatre tranches, chacune de 40 millions de droits de tirage spéciaux respectivement en avril, juin, septembre et décembre, pour une contrevaleur totale de 1 734 millions de dirhams. Bien que ces recettes soient apparues plus élevées que celles obtenues en 1986, elles ont été néanmoins inférieures aux rachats qui ont porté sur 2 639 millions de dirhams.

La réglementation des relations commerciales et financières avec l'étranger

La déréglementation entreprise dans le cadre d'une libéralisation des opérations de change a été caractérisée en 1987 par la mise en œuvre de nouvelles mesures d'assouplissement tant en ce qui concerne les échanges de marchandises que pour ce qui a trait aux transferts.

Les principaux aménagements adoptés en matière de commerce avec l'extérieur ont eu pour objectif d'assurer une plus grande ouverture de l'économie sur le reste du monde, en libéralisant davantage les importations et en levant les entraves aux exportations.

Ainsi le Programme général des importations a de nouveau été modifié dans un sens plus libéral encore, enregistrant l'inscription de nombreux produits sur la liste de ceux non soumis à limitation, laquelle recouvre désormais près de 90 % des achats à l'extérieur. Des assouplissements ont également été apportés au mécanisme de mobilisation des créances nées sur l'étranger mis en place l'an dernier afin de permettre aux exportateurs d'utiliser les devises constituant le produit de leurs ventes pour le règlement de leurs fournisseurs de matières premières. En outre, en matière fiscale, le taux de la taxe spéciale a été abaissé de 7,5 % à 5 % à compter du 1er janvier. Par ailleurs, le taux minimum de la provision que les importateurs sont tenus de constituer depuis octobre 1986 a été porté de 25 % à 50 % de la valeur des ordres d'achat de devises passés aux banques. Cette mesure, qui ne relève pas du domaine de la réglementation des échanges, vise à maîtriser la liquidité de l'économie et à permettre le paiement des créanciers étrangers dès que les avoirs extérieurs nécessaires à cette opération deviennent disponibles.

Dans le même temps les pouvoirs publics ont allégé les formalités douanières et prorogé la durée d'exonération des firmes exportatrices de l'impôt sur les bénéfices professionnels d'une année supplémentaire en la portant à 15 ans. En outre, dans le but d'accélérer l'adaptation de la production locale à la concurrence extérieure, les entreprises ont été invitées à souscrire aux normes internationales et, de plus, il a été procédé à la création d'un établissement autonome chargé du contrôle technique de la fabrication, du conditionnement et de la qualité des produits destinés à l'exportation.

Par ailleurs, le Maroc est devenu membre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce depuis le 15 juin 1987, confirmant ainsi son intention de revenir à un régime durable de libéralisation des transactions extérieures. La même démarche a conduit les pouvoirs publics à rechercher un accord avec la Communauté économique européenne en raison des liens économiques et politiques noués avec cette organisation. Celle-ci, après son élargissement à l'Espagne et au Portugal et avant l'échéance de 1992 semble avoir été disposée à préserver les courants d'échanges établis notamment en matière d'exportation de produits agricoles et manufacturés et en ce qui concerne la pêche et a renouvelé pour une période de trois ans l'offre d'achat de produits textiles dans des quantités spécifiées.

De même, des mesures d'assouplissement ont été adoptées en matière de réglementation des transferts. C'est ainsi que l'allocation journalière maximum pour les déplacements d'affaires autres que ceux des exportateurs et des professionnels du tourisme a été portée de 750 à 1 000 dirhams et la dotation par voyage de 7 500 à 10 000 dirhams. Pour leur part, les travailleurs marocains à l'étranger bénéficient désormais d'une allocation-départ de 5 000 dirhams qui s'applique également lors de chaque retour au pays d'accueil. En outre, les envois mensuels de fonds au profit des étudiants poursuivant un enseignement supérieur à l'extérieur sont dorénavant fixés à 3 000 dirhams pour les non boursiers, à 1 500 dirhams pour ceux bénéficiant d'une bourse et à 5 000 dirhams au titre de l'allocation scolarité-départ.

En matière de politique de taux de change, le cours effectif nominal du dirham est resté stable à son niveau de fin juillet 1985 car aucun réajustement officiel n'a été opéré depuis lors. Au demeurant, le système de cotation fondé sur un panier de devises représentatives des règlements du Maroc et de la répartition géographique du commerce extérieur ainsi que sur une monnaie de référence a confirmé son rôle correctif en permettant de réduire dans leur expression en dirham les variations excessives observées sur les marchés internationaux et qui ont néanmoins affecté le cours du dirham. Au total, la valeur externe moyenne de celui-ci est demeurée en 1987 pratiquement inchangée vis à vis du droit de tirage spécial mais s'est inscrite en baisse de près de 7,9 % à l'égard du Système monétaire européen. Par rapport aux devises les plus couramment utilisées dans les règlements internationaux, la dépréciation annuelle moyenne du dirham n'a guère dépassé 2,5 % vis à vis de la livre sterling, 4,9 %

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

au regard du yen japonais et 5,5 % par rapport au franc français alors qu'elle s'est établie à 9,8 % et 9,5 % respectivement à l'égard du deutschemark et du franc suisse. En revanche, le dirham s'est apprécié de 9 % à l'encontre de la monnaie américaine et de 4 % sur le dollar canadien.

La poursuite du processus de libéralisation des transactions et de stimulation des exportations s'est accompagnée d'une amélioration des résultats du compte courant. Toutefois, ceux-ci se révèlent fragiles et au surplus tout à fait relatifs car ils tiennent compte de rééchelonnements pour des montants importants et, face à une demande de devises encore forte , de nouveaux progrès apparaissent nécessaires afin d'éliminer les arriérés de paiement et de réduire le volume de l'endettement tout en portant le montant des avoirs extérieurs à un niveau compatible avec le développement des opérations avec l'étranger qu'implique l'augmentation souhaitable de l'investissement et de l'activité économique. Dans ces conditions, il est impératif que le processus de restructuration de la dette soit poursuivi. De même, les exportations devront être adaptées en permanence à la demande mondiale; il reste néanmoins que certains marchés traditionnellement porteurs peuvent se fermer et que l'élargissement de la Communauté économique européenne et son évolution vers un espace commercial unifié en 1992 constituent à cet égard des sujets de préoccupation. Il importe donc que tant les pays du Nord que ceux du Sud prennent davantage conscience de la solidarité qui doit les lier et de la nécessité d'un cadre d'échanges plus stable et mieux équilibré.

LES FINANCES PUBLIQUES

La poursuite de la politique d'assainissement des finances publiques menée depuis déjà plus de quatre années en vue de réduire progressivement l'ampleur du déficit budgétaire a permis d'enregistrer en 1987 des résultats positifs, consolidant de ce fait les acquis des exercices précédents. C'est ainsi que non seulement les besoins globaux de trésorerie de l'Etat se sont allégés, mais que, surtout, le déséquilibre caractérisant depuis 1979 les opérations courantes a fait place, pour la première fois cette année, à un net excédent des recettes ordinaires sur les dépenses de même nature.

Un tel redressement, qui constitue un nouveau pas sur la voie d'un retour à l'orthodoxie financière, a certes résulté du rééchelonnement d'une large partie des échéances dues au titre de la dette extérieure, mais, les pouvoirs publics ont également déployé de nouveaux et importants efforts pour infléchir l'expansion des dépenses étatiques et renforcer les recettes. Ils ont poursuivi activement la réforme du système fiscal et sa mise en œuvre en vue d'augmenter les ressources au demeurant, davantage au moyen d'une optimisation des rendements que d'une aggravation de la fiscalité.

Ces efforts sont également à la base de l'orientation donnée à la politique budgétaire. En effet, les masses prévisionnelles de la loi des finances laissaient apparaître en particulier un resserrement sensible des crédits, notamment des dotations d'investissement autres que celles ouvertes au profit des collectivités locales. Dans le même temps, la pression exercée par le service de la dette s'est trouvée fortement atténuée du fait tant de la réduction du volume des remboursements extérieurs que de son allégement par le rééchelonnement. En outre, l'enveloppe des crédits de fonctionnement, qui s'avère généralement moins flexible, ne devait être que modérément accrue grâce surtout à la diminution des subventions allouées aussi bien aux établissements publics qu'à la compensation des prix des produits de première nécessité.

L'ensemble de ces mesures a de fait créé des conditions d'exécution plus propices. La stabilisation des dépenses courantes et le développement des rentrées budgétaires ont dégagé en définitive une épargne publique de près de trois milliards de dirhams. Parallèlement, les crédits d'équipement ont été diminués en passant de 11,3 à 9,6 milliards d'un exercice à l'autre et ce dans le but d'éviter l'accumulation d'arriérés. Concernant ces derniers, leur montant qui s'était fortement amplifié en 1986 a été réduit de plus d'un milliard à la suite des apurements intervenus cette année. De la sorte, les décaissements effectifs afférents aux dépenses d'investissement de l'année et aux paiements d'arriérés ont totalisé plus de 10,6 milliards de dirhams et apparaissent en essor de plus de moitié par rapport à 1986. Enfin, les remboursements en capital de la dette intérieure et extérieure, légèrement orientés à la baisse, ont avoisiné 8,3 milliards de dirhams, dont près d'un tiers pour les seuls rachats des tirages effectués auprès du Fonds monétaire international.

Au total, les dépenses du Trésor ont atteint 48,6 milliards et représenté 34,7 % du produit intérieur brut au lieu de 33,7 % un an plus tôt. Cependant, pour la seconde année consécutive, elles ont augmenté moins rapidement que les ressources budgétaires lesquelles se sont élevées à 32,7 milliards.

Aussi le déficit de trésorerie s'est-il établi à 15,9 milliards , en recul d'une année à l'autre, à la fois en valeur absolue et en proportion du produit intérieur brut. Abstraction faite des amortissements en capital de la dette publique globale, le besoin de financement du Trésor est demeuré relativement stable, à moins de 7,7 milliards de dirhams et 5,5 % du produit intérieur brut, apparaissant ainsi conforme aux normes retenues dans le programme d'assainissement.

Au surplus, le besoin de financement du Trésor a été couvert intégralement et même au delà par des moyens internes, les flux extérieurs nets reçus par le Trésor étant apparus négatifs pour la seconde année consécutive. La mobilisation d'une épargne privée plus importante par l'émission d'emprunts publics, ponctuels ou permanents, auprès des entreprises et des particuliers, a permis d'atténuer très sensiblement la pression qui s'exerçait auparavant sur les moyens revêtant un caractère monétaire. En effet, ces derniers ont été vivement contractés, le Trésor ayant continué de se désengager auprès de l'Institut d'émission et s'étant moins endetté vis à vis des banques.

La loi de finances

L'élaboration du budget de 1987 a été dominée principalement par la nécessité de ramener le découvert de la loi de finances au dessous du niveau très élevé atteint en 1986 afin de ne pas compromettre les résultats encore fragiles des mesures de redressement. Il importait de tenir compte des contraintes imposées autant par la relative modicité des ressources financières intérieures que par les possibilités d'emprunt à l'extérieur et le souci de contenir la création monétaire.

De fait, le solde final du budget général, des budgets annexes et des comptes spéciaux s'est globalement établi à 9,8 milliards de dirhams, au lieu de 12,9 milliards un an auparavant. Cette contraction a résulté à la fois du léger abaissement du plafond total des charges, fixé à 70 milliards, et d'une extension de 5 % des ressources correspondantes, portées à 60,2 milliards. Elle a concerné essentiellement le budget général dont le déficit prévisionnel a fléchi de 11,4 à 8,6 milliards environ, tandis que le déséquilibre des comptes spéciaux a été limité à 1,2 milliard ainsi qu'il ressort du tableau ci-après lequel retrace les prévisions des grandes masses budgétaires pour les deux derniers exercices (1)

En millions de dirhams	Plafonds des charges		Ressources		Soldes	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987
Budget général	61 983	59 697	50 628*	51 100*	-11 355	-8 597
- *Fonctionnement*	22 099	23 677				
- Dette publique **	19 381	16 096				
- Investissements	20 503	19 924				
Budgets annexes	681	622	681	622	-	-
Comptes spéciaux	7 587	9 665	6 053	8 471	-1 534	-1 194
Loi de finances	70 251	69 984	57 362	60 193	-12 889	-9 791

* Les ressources du budget général comprennent:
- Les recettes ordinaires : 29 208 millions en 1986 et 33 700 millions en 1987.
- Les recettes d'emprunts :21 420 millions en 1986 et 17 400 millions en 1987.

** Avant rééchelonnement.(la contrepartie des échéances devant être rééchelonnées étant inscrite en recettes au budget général).

Les dépenses du budget général

L'effort de compression des dépenses des administrations publiques a été centré avant tout sur le budget d'équipement au titre duquel subsistait encore à la fin de 1986 un important volume d'arriérés chez le Trésor et dont les dotations ont été au total réduites de 2,8 %. Il est vrai cependant que les crédits d'investissement avaient été très fortement majorés en 1986 des engagements antérieurs. En outre, pour la seconde année consécutive, le montant des subventions allouées par le budget général a pu être sensiblement diminué du fait d'une part de la limitation des fonds versés aux établissements publics dans le cadre des actions d'assainissement de leur gestion et d'autre part du repli attendu des cours mondiaux des produits subventionnés. En dépit toutefois de cette évolution, les dépenses de fonctionnement prévues apparaissaient en hausse de 7 % au lieu de 3,8 % en 1986. En revanche, avec des échéances moins lourdes en 1987, le service global de la dette publique avant rééchelonnement devait régresser de 17 %.

Les dépenses de fonctionnement ont été au total arrêtées à 23,7 milliards, dont une enveloppe de 15,5 milliards affectée aux charges de personnel, qui

(1) Voir annexes statistiques 38 et 39.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

enregistraient une hausse de 7,9 %, au lieu de 11,7 % en 1986, liée notamment à la répercussion financière du recrutement de 14 300 agents. Parallèlement, les crédits ouverts pour le matériel, fixés à 5,6 milliards, ont été relevés au total de plus de 11 %, cet accroissement devant bénéficier, à des degrés divers, à la quasi-totalité des départements. Quant aux charges communes proprement dites, elles ont été augmentées de près de 10 %. Enfin, les subventions à verser à la compensation ont été évaluées à 1,4 milliard au lieu de 1,6 milliard un an auparavant.

Pour leur part, les sommes inscrites au chapitre de la dette intérieure et extérieure et ne couvrant que les engagements à long terme ressortaient hors rééchelonnement à 16,1 milliards de dirhams dont la moitié représentant les intérêts supportés à ce titre. Les charges en capital, en baisse d'un tiers par rapport à 1986, concernaient presque exclusivement l'amortissement des emprunts extérieurs longs dont le service global devait absorber, avec 12,6 milliards, la plus grande partie des crédits ouverts. Toutefois, compte tenu des échéances rééchelonnées, un peu moins de la moitié seulement des montants dûs devait être effectivement réglée et s'ajouter aux décaissements du Trésor entraînés par le service de la dette non budgétisée. S'agissant des charges liées à la dette intérieure, elles ne devaient pas dépasser 3,5 milliards de dirhams, mais apparaissaient cependant à ce niveau amplifiées d'un tiers par suite d'un nouvel accroissement des recours du Trésor aux marchés financier et monétaire.

Enfin les restrictions opérées sur le budget d'équipement ont ramené les crédits de paiement de 20,5 milliards à 19,9 milliards de dirhams, soit une baisse de 2,8 %. A l'exclusion du Ministère des finances dont les autorisations, en hausse de près de 30 %, ont été majorées transitoirement des dotations destinées à alimenter le Fonds de développement des collectivités locales, les autres départements ont subi des réductions qui ont atteint globalement 12,8 %. La part du Ministère des finances, avec 6,2 milliards, a excédé à elle seule 31 %, celle des Ministères de l'équipement, de l'éducation nationale et de l'agriculture totalisant 41 %

Les ressources du budget général

Pratiquement inchangé d'un exercice à l'autre, le montant des ressources du budget général a été évalué à 51,1 milliards. Cette stabilité recouvre une expansion de 15,4 % des recettes courantes, estimées à 33,7 milliards et au contraire une révision à la baisse des prévisions d'emprunts intérieurs et extérieurs, arrêtées à 17,4 milliards au lieu de 21,4 milliards un an auparavant.

Le redressement des rentrées ordinaires résultait néanmoins pour l'essentiel de la prise en compte dans le budget de cette année de la plus- value attendue sur les prix de vente à la consommation des produits pétroliers pour un montant de 3,6 milliards de dirhams. Les autres rentrées fiscales, qui totalisaient 27,8 milliards environ ont été elles-mêmes évaluées en hausse de 3,4 % malgré le fléchissement des recouvrements escomptés de la taxe spéciale à l'importation, dont le taux a été réduit de 7,5 % à 5 %. Le manque à gagner qui en découlait a été, en effet, compensé par l'amélioration du produit d'autres impôts, plus particulièrement les droits d'importation, les prélèvements sur les traitements et les salaires et les droits de timbre. Les recettes de la taxe sur la valeur ajoutée, majorées de 1,7 %, ont été par ailleurs affectées à hauteur de 30 % aux collectivités locales: les sommes à transférer ont été comptabilisées à la rubrique des «recettes en atténuation de dépenses», en contrepartie des dotations prises en charge par le budget général pour la couverture des dépenses d'équipement prévues à ce titre.

En définitive, les droits indirects, y compris la taxe frappant les produits pétroliers, devaient progresser de 34 % et constituer, avec un total de 15,8 milliards, près de la moitié des recettes ordinaires. Chiffrées à 7,7 milliards, les rentrées imputables à la fiscalité directe s'inscrivaient en progression de 5 %, les prélèvements sur les traitements et les salaires ayant été à eux seuls estimés en hausse de plus de 15 %; en outre, des ressources supplémentaires étaient attendues de l'institution d'une taxe sur les intérêts servis sur les dépôts à terme et les bons de caisse émis par les banques et souscrits par les particuliers. De même, l'application à partir du 1er janvier 1987 du plein tarif de la vignette automobile aux véhicules dont la durée d'immatriculation dépasse cinq ans devait renforcer assez sensiblement les recouvrements de l'enregistrement et du timbre, accrus de 17 %. En revanche, il était prévu un recul global de l'ordre de 5 % des droits de douane, malgré une estimation en hausse de 35 % environ du produit des droits à l'importation qui devaient faire l'objet d'un relèvement de 2,5 % des quotités tarifaires sans toutefois que le taux maximum de 45 % soit modifié.

Les revenus tirés des monopoles et des participations de l'Etat, qui forment l'essentiel des recettes parafiscales, devaient pour leur part dégager une progression de plus de 7 %.

Finalement, le développement des recettes budgétaires ordinaires a permis de diminuer, dans une certaine mesure, le plafond des emprunts budgétisés, abaissé de 21,4 milliards à 17,4 milliards de dirhams. Cet infléchissement découlait d'une contraction de 4 milliards des recours extérieurs autorisés, imputable elle-même à la prise en compte de gains de rééchelonnement en diminution de 11,5 à 7 milliards de dirhams. Enfin, l'appoint de capitaux à collecter sur le marché financier intérieur a été estimé à 1,9 milliard.

En ne considérant cependant que les recettes budgétaires ordinaires à l'exclusion des ressources d'emprunt, le besoin de financement de l'Etat tel qu'il ressortait des prévisions de la loi de finances apparaissait encore considérable en excédant, apres déduction des engagements extérieurs rééchelonnés, 20 milliards de dirhams.

En dépit des efforts entrepris, l'importance du décalage constaté depuis plusieurs années entre les prévisions de la loi de finances et celles qui sont retenues au niveau de l'exécution milite en faveur d'une diminution des ouvertures de crédits afin de les rapprocher des possibilités réelles d'obtention de nouveaux concours tant intérieurs qu'extérieurs.

L'exécution de la loi de finances

Les effets que pouvait engendrer la persistance d'un large déséquilibre prévisionnel ont été de fait tempérés par l'amélioration des conditions d'exécution du budget, attestée par le maintien du déficit de caisse autour de 5,5 % du produit intérieur brut et par la réduction des arriérés de paiements. En outre, l'apparition d'un excédent ordinaire de 3 milliards de dirhams, qui marque un retournement de tendance favorable, a permis de renflouer la trésorerie publique et de réduire en conséquence le recours à l'emprunt.

Cette évolution a résulté d'une progression de plus de 12 % des recettes qui ont atteint 32,7 milliards soit 97 % du montant prévu et d'une stabilité des charges ordinaires qui se sont établies à 29,7 milliards. Celle-ci s'explique par une augmentation modérée, de 6,9 %, des dépenses de fonctionnement, deux fois moindre qu'en 1986, ainsi que par une diminution plus prononcée que prévue tant des subventions versées à la compensation que des paiement d'intérêts au titre de la dette publique extérieure.

Au surplus les dépenses d'équipement se sont élevées à 9,6 milliards. De surcroît, dans le cadre de l'apurement des arriérés dûs par le Trésor, il a été procédé au réglement d'un peu plus d'un milliard de dirhams portant de la sorte le total des décaissements à 10,6 milliards de dirhams. Ce montant s'avère sensiblement supérieur à celui de l'exercice précédent au terme duquel le Trésor n'avait déboursé que 6,8 milliards ce qui avait eu pour résultat de laisser en instance de paiement un montant de 4,5 milliards.

En définitive la hausse de plus de 10 % des charges globales du Trésor lesquelles se sont chiffrées à 40,4 milliards et ont représenté 28,8 % du produit intérieur brut au lieu de 27,2 % douze mois plus tôt n'a pas eu pour effet d'alourdir le déficit de caisse. Un tel résultat a trouvé son origine dans un développement des recettes budgétaires dont le montant a atteint 32,7 milliards correspondant à 23,4 % du produit intérieur brut au lieu de 21,7 % un an auparavant. Le besoin de financement du Trésor s'est en effet situé à 7,7 milliards de dirhams, à peine au dessus de celui qui avait été enregistré en 1986.

En outre, la couverture de ce déficit est apparue moins ardue qu'au cours de l'exercice précédent. En effet, le flux négatif dégagé par l'ensemble des concours extérieurs a été limité à 0,5 milliard environ, ce qui a permis au Trésor de solliciter moins largement qu'en 1986 les moyens de financement intérieurs. Au surplus, il a consenti un effort particulier pour mobiliser l'épargne et limiter autant que possible les recours aux ressources à caractère monétaire. De fait, la part de ces dernières n'a guère dépassé 31 % dans le financement intérieur alors qu'elle avait excédé 63 % une année auparavant.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Le résumé de la situation des charges et ressources du Trésor au 31 décembre 1986 et 1987 est retracée par le tableau ci-dessous (1) :

En millions de dirhams	1986	1987
Recettes ordinaires	29 150	32 709
Dépenses ordinaires	29 722	29 716
Solde ordinaire	**– 572**	**+ 2 993**
Dépenses d'équipement	11 346	9 594
Déficit budgétaire	**–11 918**	**–6 601**
Variations d'arriérés	+ 4 555	– 1 051
Besoins de financement	**– 7 363**	**– 7 652**
Financement net	**+ 7 363**	**+ 7 652**
Dons	140	-
Emprunts extérieurs nets	– 365	369
Fonds monétaire international	– 2 617	– 905
Financement intérieur	10 205	8 188
Emprunts intérieurs	3 764	5 617
Financement monétaire	6 441	2 571
–Bank Al Maghrib	(– 417)	(– 1 104)
–Banques	(6 604)	(3 091)
–Dépôts au Trésor et au C.C.P.	(254)	(584)

Les recettes

Les recettes ordinaires perçues par le Trésor durant l'année 1987 se sont élevées à 32 709 millions de dirhams marquant une progression de 3 560 millions ou 12,2 % au lieu de 9 % seulement en 1986. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il recouvre un accroissement de plus de 9 %, au lieu de 2,9 % en 1986, des recettes fiscales proprement dites qui se sont chiffrées à 26 290 millions, abstraction faite de la plus-value réalisée sur le prix de vente des produits pétroliers. Cette amélioration s'est en outre opérée, à de rares exceptions, sans aggravation des taux d'imposition. La pression fiscale qui demeure inégalement répartie entre les différents secteurs économiques apparaît renforcée, étant passée en un an de 20,7 % à 21,9 %, en raison essentiellement du net essor des rendements. Par ailleurs une progression de la part des impôts directs, relevée de 23,5 % à 24,8 %, a été enregistrée et les taxes indirectes ont encore participé pour plus de la moitié aux recettes totales.

De fait, les prélèvements directs, constitués pour une large part par ceux effectués à la base sur les traitements et les salaires ainsi que par les impôts sur les bénéfices professionnels, ont marqué une expansion de plus de 16 % laquelle a été à l'origine de plus de la moitié de l'extension des rentrées fiscales. Sur un montant total de 7,6 milliards, ces deux catégories d'impôts ont en effet procuré près de 6 milliards, la participation à la solidarité nationale, la contribution complémentaire sur le revenu global des personnes physiques, la patente et dans une plus faible mesure la taxe sur les intérêts des placements bancaires, entrée en application cette année, ayant fourni le complément.

Près de deux fois moins rapide que celle des droits directs, l'augmentation de 8,4 % des recouvrements de taxes indirectes a été cependant plus importante qu'en 1986. Sans le gain tiré des ventes des produits pétroliers, passé pour sa part de près de 3,8 milliards à 4,4 milliards de dirhams, les taxes indirectes collectées ont atteint 11 362 millions de dirhams. Substituée aux taxes sur les produits et les services à partir d'avril 1986 seulement, la taxe sur la valeur ajoutée, dont la mise en vigueur a nécessité un délai d'adaptation des structures et des procédures, a procuré une recette en hausse de 4,5 % au lieu de 1,3 % seulement l'année précédente. Toutefois, compte tenu de l'expansion de près d'un cinquième des autres rentrées indirectes, sa part dans le total, toujours prédominante, a régressé en revenant de 75 % à 72 % environ. Les taxes intérieures de consommation, dont le produit s'est élevé à 3 163 millions, ont en effet vivement augmenté, en grande partie à la suite de la majoration des prélèvements sur les tabacs qui couvrent désormais les deux tiers de cette rubrique.

En revanche, les recettes douanières de 4 644 millions se sont pratiquement stabilisées au niveau de l'an passé et s'avérent ainsi inférieures aux prévisions. Dans cette évolution d'ensemble, deux mouvements divergents ont été observés: l'un en baisse a concerné les rentrées de la taxe spéciale à l'importation qui n'ont pas dépassé 1,4 milliard, l'autre en hausse a intéressé les recouvrements des droits de douane qui ont été portés de 2,4 à 3 milliards.

Pour leur part, les revenus de l'enregistrement et du timbre, bien qu'également en léger retrait par rapport aux sommes escomptées, ont augmenté de plus de 11 % et se sont chiffrés à près de 2,7 milliards.

Enfin, les autres recettes ordinaires provenant des produits des monopoles et exploitations, de ceux des domaines et de rentrées diverses ont totalisé plus de 2 milliards, marquant un très net accroissement dû principalement à une reprise des versements de l'Office chérifien des phosphates.

Les dépenses

Parallèlement à l'amélioration des recettes ordinaires, le Trésor a pu accroître de façon sensible ses règlements, sans augmenter pour autant ses recours aux ressources d'emprunts. En effet, le total des décaissements s'est élevé d'un exercice à l'autre de 45,3 milliards à 48,6 milliards de dirhams et a enregistré une hausse de plus de 7 %. En outre, cette évolution a été accompagnée d'un changement de structure lequel apparaît comme le résultat des diverses mesures adoptées qui ont eu pour effets cumulés une stabilisation des dépenses de fonctionnement, une baisse de la charge de la dette publique et une accélération des paiements au titre à la fois de l'équipement et des arriérés.

Le service des emprunts publics, après le réaménagement de plus de la moitié des échéances de la dette extérieure et la mise en œuvre en fin d'exercice d'un programme de règlement d'arriérés intérieurs à l'égard des entreprises qui s'étale sur une période de cinq ans, a donné lieu à des versements globaux certes encore importants, mais ramenés en un an de 16,5 milliards à 15,5 milliards. Sur ce dernier total, 8,3 milliards représentent l'amortissement du capital et près de 7,2 milliards les intérêts. Les débours au titre de la dette extérieure ont été limités à 4,9 milliards de capital et à 4,2 milliards d'intérêts. A elle seule la contrevaleur des rachats des tirages auprès du Fonds monétaire international a atteint 2,6 milliards de dirhams. Les paiements relatifs à la dette intérieure ont par ailleurs sensiblement augmenté pour les charges d'intérêts, passées de 2,7 milliards à près de 3 milliards de dirhams, tandis que les remboursements ont été limités à 0,7 milliard.

Les frais de personnel, de matériel et d'entretien ainsi que les charges communes liées au fonctionnement des services publics ont totalisé 21 893 millions, progressant ainsi de 6,9 % soit deux fois moins vite qu'en 1986.

De même, le volume des subventions de prix s'est avéré en net recul, n'ayant pas dépassé 632 millions au lieu de plus de 1,5 milliard un an auparavant. Ces dotations ont été allouées à la Caisse de compensation à hauteur de 311 millions et à l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses à concurrence de 321 millions.

En définitive, le rapprochement des charges ordinaires et des recettes courantes fait ressortir un excédent de 2 993 millions, résultat remarquable qui tranche avec la succession de déficits observée à ce niveau depuis 1979. Cette épargne qui a été réalisée, il est vrai, pour 2 142 millions grâce au rééchelonnement des intérêts de la dette extérieure a favorisé le relèvement des dépenses d'investissement à 9,6 milliards et le paiement d'arriérés pour plus d'un milliard.

Au total, le découvert de trésorerie s'est établi à 7,7 milliards et apparaît à peine plus élevé que celui enregistré à la fin de l'exercice précédent.

Le financement du déficit du Trésor

Les modalités de financement du déficit ont évolué en 1987 dans le sens d'un accroissement des ressources d'origine non bancaire, rendu aisé par l'existence de liquidités à la recherche d'un placement et qui a entraîné un moindre recours aux moyens monétaires. En tout état de cause, les normes de recours du Trésor à la création monétaire ont été largement respectées.

De fait, la mobilisation de prêts extérieurs notamment dans le cadre des aides liées a procuré des ressources en augmentation mais qui ont été presque totalement absorbées par le remboursement de la dette extérieure, ne laissant qu'un excédent limité à 369 millions de dirhams.

En outre, les opérations avec le Fonds monétaire international ont dégagé un déficit de 905 millions. De la sorte, l'ensemble des concours extérieurs a laissé pour la seconde année consécutive un solde négatif certes fortement réduit mais apparaissant encore pour 536 millions de dirhams. En définitive, le financement intérieur global s'est établi à 8 188 millions de dirhams et a été assuré à concurrence de plus des deux tiers par des ressources d'épargne et pour le reste par des moyens monétaires revenus de 6 441 millions à 2 571 millions.

(1) Voir annexe statistique 46

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Les crédits du Fonds monétaire international

Le crédit de confirmation accordé par le Fonds monétaire international au Trésor, de décembre 1986 à mars 1988, d'un montant total de 230 millions de droits de tirage spéciaux a été utilisé en 1987 à hauteur de 160 millions de DTS, en quatre tranches égales, totalisant la contrevaleur de 1 734 millions de dirhams. Compte tenu par ailleurs des rachats au titre des facilités antérieures, chiffrés à 2 639 millions de dirhams, les réglements nets en faveur du Fonds ont atteint 905 millions au lieu de 2 617 millions de dirhams l'an passé.

Les concours extérieurs

Le total des prêts obtenus notamment auprès d'organisations internationales et de pays partenaires s'est élevé à 5 296 millions de dirhams. Près de la moitié de ces fonds proviennent de la Banque mondiale, dont les concours traditionnels se sont accompagnés notamment cette année d'un prêt spécial destiné à cofinancer le programme de rationalisation des entreprises publiques. Il convient de noter au surplus que comme depuis plusieurs années déjà le Trésor n'a pas recouru au marché financier international et que les capitaux dont il a bénéficié ont été constitués essentiellement d'aides liées à des projets et dans une moindre mesure à des achats de denrees de consommation notamment de blé. Les concours extérieurs reçus ont enregistré une hausse de 5 % mais en raison des décaissements au titre des remboursements de la dette extérieure, notamment à la Banque mondiale, n'ont procuré qu'un faible appoint à la trésorerie publique.

En effet, compte non tenu du rééchelonnement pour un montant de 7,7 milliards, les débours effectifs ont encore avoisiné la contrevaleur de 5 milliards de dirhams.

Le financement intérieur

Les ressources intérieures dont a disposé le Trésor se sont élevees à 8 188 millions, équivalant à 29,1 % environ de l'épargne nationale et à 5,8 % du produit intérieur brut, au lieu de respectivement 39,7 % et 7,6 % en 1986.

Dans ce montant global, en baisse en un an d'un cinquième environ, la contribution des moyens non monétaires est passée de 37 % seulement à 69 %. Appuyant ses appels à l'épargne privée par des mesures incitatives en particulier en offrant des taux d'intérêts attrayants, le Trésor a pu en effet proceder à nouveau avec succès à l'émission de deux emprunts dans le public et provoquer par ailleurs un regain d'intérêt pour les émissions de bons à court terme. Enfin, il a bénéficié cette année d'une expansion exceptionnelle des dépôts non monétaires gérés par les comptables publics. Dans ces conditions l'augmentation des ressources d'épargne qui sont passées de 3 764 millions à 5 617 millions de dirhams, a permis de comprimer très fortement le financement d'origine monétaire qui avait été très largement sollicité au cours des deux derniers exercices et qui n'a ainsi couvert qu'un peu plus du tiers du déficit de caisse, au lieu de 87,5 % en 1986.

En effet, les crédits accordés par le système bancaire au Trésor se sont nettement amenuisés, en chutant de 6 187 millions à 1 987 millions, soit en-deçà même du plafond fixé en début d'année. Les souscriptions des banques de dépôts aux bons du Trésor notamment sur le marché monétaire, se sont accrues cette année de 3 091 millions au lieu de 6 604 millions en 1986. Le Trésor a continué de se désendetter vis à vis de l'Institut d'émission dont les créances ont baissé d'une fin d'année à l'autre de 1 104 millions, à la suite d'une nouvelle contraction des avances indirectes garanties par les traites douanières et les obligations cautionnées.

En définitive, des progrès certains ont été réalisés en 1987 sur la voie du redressement des comptes publics. Il n'en demeure pas moins vrai cependant qu'un assainissement en profondeur de la situation du Trésor exige de nouveaux efforts, même s'il semble difficile de contenir davantage encore le volume des dépenses courantes. En outre, il apparaît nécessaire de continuer de dégager une épargne budgétaire substantielle, en vue de parvenir à maintenir un courant suffisant d'investissements publics et surtout de réduire le recours aux emprunts. De fait, cet objectif, de même que la compression du déficit global, imposent des mesures plus résolues, notamment en matière de recettes fiscales et de répartition de la charge qu'elles représentent pour les contribuables. Les importantes exonérations octroyées aux divers secteurs productifs non seulement privent l'Etat d'importantes rentrées et affaiblissent la relation entre le rendement fiscal et la croissance économique mais, bien plus, finissent par perdre leur caractère incitatif. Le palliatif que constitue le relèvement des taux d'imposition incite à l'évasion fiscale. Aussi, les réformes actuellement entreprises visent-elles un renforcement des ressources par un élargissement de l'assiette imposable sans pour autant décourager l'investissement privé, appelé au demeurant a relayer celui de l'Etat.

L'EVOLUTION DE LA MONNAIE

Réduire le déficit du compte courant extérieur et assurer la détente des prix, tels étaient les objectifs fondamentaux à la réalisation desquels devait à nouveau concourir cette année la politique monétaire. Le contrôle de l'expansion des moyens de paiements appelait de fait une action d'autant plus rigoureuse que la liquidité de l'économie s'était fortement élargie en 1986.

Fixée en tenant compte notamment des besoins essentiels de l'économie tels qu'exprimés par l'évolution prévisible du produit intérieur brut et par celle des prix, et de la nécessité de reconstituer le niveau des réserves de change, la norme monétaire a été en définitive ramenée d'un exercice à l'autre de 16 % à 10 %. Les perspectives d'évolution de l'activité laissaient en effet entrevoir de moins bonnes performances alors que les tensions inflationnistes connaissaient un apaisement. Par ailleurs, le recours accru aux ressources d'épargne pour le financement du déficit budgétaire et le recyclage de liquidités en faveur des secteurs productifs rendaient possible dès lors la compression du taux d'accroissement du crédit intérieur. En vue d'atteindre cet objectif, les marges nouvelles de financement sur ressources bancaires consenties au Trésor ont ainsi été sensiblement réduites et la progression autorisée des crédits bancaires soumis à encadrement a été ramenée de 5 % en 1986 à 3 % pour l'ensemble de l'année 1987. De plus des mesures ont été prises afin de limiter les marges de manœuvre des banques en augmentant dès le début de l'exercice de 25 % à 50 % la quotité de la provision pour achat de devises et en relevant en avril de 4 % à 5 %, le taux de la réserve monétaire afin de peser davantage sur la liquidité des banques. De même, les taux d'intérêts ont été dans l'ensemble maintenus à leur niveau, les seuls changements intervenus ayant concerné la grille appliquée par les organismes financiers spécialisés, et ce dans le but de modérer la propension à l'endettement et d'encourager la formation de l'épargne.

De fait la progression de la masse monétaire sur l'ensemble de l'année s'est avérée conforme à l'objectif visé, n'excédant pas 9,7 % au lieu de 15,9 % en 1986, grâce à une augmentation moins forte que prévu des créances sur le Trésor et malgré un dépassement des plafonds de crédits à l'économie et un redressement marqué des avoirs extérieurs (1).

En moyenne également, le rythme de formation des liquidités est revenu de 21,3 % à 9 %. Cependant cette décélération s'est révélée insuffisante face à la croissance du produit intérieur brut, sensiblement infléchie, de 5,8 % à 1 % en termes réels et de 12,6 % à 4,2 % en valeur. Cette distorsion qui s'est traduite par une amplification de la liquidité de l'économie, n'a toutefois pas pesé outre mesure sur la demande interne, et l'inflation a accusé un net recul alors que le déséquilibre extérieur est apparu en amélioration.

L'évolution de la masse monétaire ainsi constatée confirme l'existence d'une forte demande de crédits, celle-ci apparaissant nettement plus importante que les besoins de financement liés à la production, même si l'on déplore encore à cet égard l'insuffisante véracité des estimations des comptes de la nation et leur publication tardive qui ne permet pas d'ajuster le tir, en fixant de nouvelles normes, en cas de besoin. Elle souligne la préférence d'une certaine catégorie d'agents économiques qui peuvent même le cas échéant être emprunteurs nets auprès des banques, pour la détension d'actifs liquides, non en vue de la consommation, mais en tant qu'emplois rémunérés dans l'attente d'une transformation éventuelle.

La masse monétaire

En liaison avec l'expansion des créances sur le Trésor, la masse monétaire s'est élargie progressivement tout au long des cinq premiers mois, période au terme de laquelle elle s'était inscrite en hausse de 5,8 %. Après une contraction en juin, elle s'est ressaisie à la hausse, marquant une très sensible augmentation des juillet consécutivement à une vive reprise non seulement des engagements du Trésor mais également des crédits à l'économie, puis en décembre, à la suite principalement d'importantes entrées de devises. Au total, la masse monétaire a atteint 75 546 millions de dirhams, réalisant en un an une progression de 6 698 millions ou 9,7 % au lieu de 9 432 millions ou 15,9 % en 1986. Cette décélération a intéressé à des degrés divers toutes les composantes de la masse monétaire et leurs taux d'accroissement se sont réduits d'une année à l'autre de 15,4 % à 7 % pour la monnaie fiduciaire, de 19,3 % à 13,6 % pour la monnaie scripturale et de 9,4 % à 4,5 % pour la quasi-monnaie.

De ce fait, la structure de la masse monétaire s'est ainsi modifiée. La part de la monnaie scripturale s'est accentuée en passant de 50,1 % à 51,9 % tandis

(1) Voir annexes statistiques 41 à 51.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

que celles de la monnaie fiduciaire et de la quasi-monnaie ont diminué en revenant respectivement de 27,2 % à 26,5 % et de 22,7 % à 21,6 %.

En millions de dirhams	1985	1986		1987	
	Montants	Montants	Variations %	Montants	Variations %
A. **Disponibilités monétaires**	**45 131**	**53 223**	**+ 17,9**	**59 212**	**+ 11,3**
Monnaie fiduciaire	16 194	18 694	+ 15,4	20 004	+ 7,0
Monnaie scripturale	28 937	34 529	+ 19,3	39 208	+ 13,6
B. **Quasi-monnaie**	**14 285**	**15 625**	**+ 9,4**	**16 334**	**+ 4,5**
Dépôts à terme	14 283	15 625	+ 9,4	16 334	+ 4,5
Dépôts-importation	2	–	–	–	–
Total de la masse monétaire (A+B)	**59 416**	**68 848**	**+ 15,9**	**75 546**	**+ 9,7**

La monnaie fiduciaire

Le montant des billets et pièces en circulation s'est élevé à fin 1987 à 20 004 millions de dirhams, s'inscrivant en un an en progression de 1 310 millions ou 7 % au lieu de 2 500 millions ou 15,4 % douze mois plus tôt.

L'évolution chronologique de la monnaie fiduciaire a été conforme au profil habituel. Après un repli à caractère saisonnier au cours des premiers mois de l'année, elle a ensuite entamé un mouvement de hausse continu du mois d'avril au mois d'août à l'issue duquel son montant atteignait 20 344 millions de dirhams. L'important recours aux règlements en espèces à cette époque de l'année reste lié surtout à l'entrée des travailleurs marocains à l'étranger, à la campagne de commercialisation des récoltes céréalières et à la période des vacances, événements qui au demeurant ont coïncidé à nouveau en 1987 avec la célébration de l'Aïd el Adha. A partir du mois de septembre, la circulation fiduciaire a marqué un reflux qui a fait place en fin d'exercice à une vive reprise, imputable au développement habituel à cette période du volume des transactions.

La demande se portant sur les coupures de 100 dirhams s'est encore renforcée puisque la part de celles-ci est passée de 87,6 % à 88,7 %, tandis que les billets de 50 dirhams n'ont représenté dans le total des coupures émises que 7,7 % au lieu de 8,4 % auparavant. A elles seules, ces deux catégories ont encore constitué avec 96,4 % l'essentiel des billets en circulation à fin 1987.

La monnaie scripturale

La monnaie scripturale s'est inscrite en hausse pratiquement ininterrompue jusqu'en mai, du fait notamment de l'accroissement des dépenses publiques. Sa progression en cinq mois s'est alors établie à 11,6 %; par la suite, son évolution s'est stabilisée jusqu'en octobre en raison de la quasi stagnation des recours du Trésor au système bancaire et de l'intensification en milieu d'année des sorties de billets. En revanche, au cours des deux derniers mois, malgré une sensible expansion de la monnaie fiduciaire en décembre, elle s'est vivement développée consécutivement à une hausse conjointe des crédits à l'économie et des avoirs extérieurs.

Constituée à hauteur de 91 % par les dépôts à vue auprès des banques, la monnaie scripturale a totalisé à fin décembre 39 208 millions de dirhams et progressé de 4 679 millions ou 13,6 % au lieu de 5 592 millions ou 19,3 % au terme de l'exercice précédent.

Les dépôts à vue auprès du système bancaire

Les dépôts bancaires à vue ont atteint à fin décembre 36 100 millions de dirhams et augmenté de 4 095 millions ou 12,8 % au lieu de 5 338 millions ou 20 % un an auparavant.

Les comptes ouverts auprès de l'Institut d'émission se sont chiffrés à 534 millions de dirhams et accrus de 55 millions ou 11,5 % au lieu de 30 millions ou 6,7 % au terme de 1986.

D'un montant de 35 566 millions de dirhams, les dépôts à vue gérés par les banques commerciales apparaissent en hausse de 4 040 millions ou 12,8 % au lieu de 5 308 millions ou 20,3 % l'exercice précédent. L'encours des comptes de chèques est ressorti à 18 729 millions de dirhams représentant 53 % des dépôts bancaires à vue, et a augmenté de 2 094 millions ou 12,6 % au lieu de 3 365 millions ou 25,4 % une année plus tôt. Il a été constitué, à hauteur de 54 %, par les avoirs à vue des travailleurs marocains à l'étranger qui en dépassant quelque peu dix milliards de dirhams ont progressé de 976 millions ou 10,8 % au lieu de 1 905 millions ou 26,6 % à fin décembre 1986. Pour la première fois depuis plusieurs années, le rythme d'expansion de ces dépôts a été moins rapide que celui de l'ensemble des comptes à vue dont ils forment cependant toujours un peu plus de 28 %.

Les soldes créditeurs des comptes courants bancaires se sont établis à 9 661 millions de dirhams après un accroissement limité à 318 millions ou 3,4 % au lieu de 1 235 millions ou 15,2 % en 1986. Aussi leur part dans le total des dépôts à vue chez les banques est-elle revenue de 29,6 % à 27,2 % d'une fin d'année à l'autre.

Les comptes sur carnets ont en revanche totalisé 4 722 millions, marquant une très nette augmentation de 1 528 millions ou 47,8 %, faisant suite à celle de 885 millions ou 38,3 % déjà enregistrée en 1986. De ce fait leur part dans les dépôts bancaires a été nettement renforcée, étant passée en un an de 10,1 % à 13,3 %. Cette évolution favorable semble avoir résulté de l'attrait exercé par ce placement en raison à la fois du taux de rémunération, de l'absence d'un prélèvement fiscal à la source alors même que les banques se sont montrées réticentes à délivrer les bons à terme à l'ouverture de comptes à échéance en particulier pour les durées supérieures à six mois voire à trois mois. Quoiqu'il en soit, la proportion des dépôts non rémunérés est demeurée importante, aux alentours de 59 % de l'ensemble des dépôts bancaires à vue.

L'encours des autres comptes créditeurs qui s'est chiffré en fin d'exercice à 2 454 millions de dirhams, a augmenté de 100 millions ou 4,2 % alors qu'il avait diminué de 177 millions ou 7 % un an auparavant.

Les dépôts à vue gérés par les comptables publics

Les comptes ouverts par les entreprises et les particuliers auprès des comptables publics ont atteint à fin décembre 3 108 millions de dirhams enregistrant une extension de 584 millions ou 23,1 % au lieu de 254 millions ou 11,2 % à la fin de l'exercice précédent. Celle-ci tient principalement à l'augmentation de 456 millions de dirhams des fonds gérés par le Trésor et à celle de 128 millions des avoirs confiés au Centre de chèques postaux.

La quasi-monnaie

Le montant total des avoirs en comptes à terme et des bons à échéance fixe s'est établi à 16 334 millions de dirhams et ne s'est accru que de 709 millions ou 4,5 % au lieu de 1 340 millions ou 9,4 % à fin 1986. Le ralentissement très sensible du rythme de progression de la quasi-monnaie comparativement à celui des moyens de paiement à vue intervenu pour la deuxième année consécutive est imputable tout à la fois à la réticence des banques à accepter les dépôts et bons à échéance, et à l'institution d'une retenue à la source sur les intérêts servis sur ces placements. Au demeurant, cette évolution s'est accompagnée du développement d'instruments financiers tels que les comptes sur carnets, les bons du Trésor, et les billets de trésorerie. Aussi la part de la quasi-monnaie dans la masse monétaire s'est-elle établie à 21,6 % en réduction en un an de 1,1 point, rompant ainsi, comme en 1986, avec le mouvement de renforcement qui l'a caractérisée tout au long des dernières années.

La liquidité de l'économie

Les liquidités de l'économie sont composées des disponibilités monétaires et quasi-monétaires ainsi que des actifs liquides aisément transformables en moyen de paiement à savoir les dépôts auprès de la Caisse d'épargne nationale et de la Caisse nationale de crédit agricole, les bons du Trésor à court terme souscrits par les particuliers et les entreprises, les provisions pour achat de devises et les billets de trésorerie. Ainsi définies, elles se sont globalement élevées en moyenne annuelle à 82 570 millions de dirhams et ont subi une augmentation de 8 970 millions ou 12,2 % au lieu de 14 165 millions ou 23,8 % un an auparavant.

Bien qu'en net recul d'une année à l'autre, le rythme de croissance a néanmoins excédé aussi bien celui du produit intérieur brut que celui de la dépense nationale, lesquels ont été évalués en prix courants respectivement à 4,2 % et 3,2 %. Aussi, le taux de liquidité de l'économie est-il passé en un an de 54,8 % à 59 % et s'est élargi de 4,2 points après avoir déjà augmenté de 5 points en 1986.

Cette situation d'ensemble ne manque pas d'être préoccupante en raison du risque de dérapage qu'elle pouvait comporter au cas où ces liquidités venaient à être transformées en moyens de paiement et raviver la demande de

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

biens de consommation. Toutefois, elle recouvre une nouvelle extension des placements ayant revêtu un certain caractère de stabilité.

En millions de dirhams En moyenne des fins de mois	1985	1986		1987	
	Montants	Montants	Variations %	Montants	Variations %
I. **Masse monétaire**	**55 160**	**66 900**	**+ 21,3**	**72 901**	**+ 9,0**
– Disponibilité monétaires	42 276	50 657	+ 19,8	57 274	+ 13,1
– Quasi-monnaie	12 884	16 243	+ 26,1	15 627	– 3,8
II. **Actifs liquides**	**4 275***	**6 700***	**+ 56,7**	**9 669**	**+ 44,6**
Total des liquidités (I + II)	**59 435**	**73 600**	**+ 23,8**	**82 570**	**+ 12,2**
Produit intérieur brut (P.I.B.)	119 310	134 334	+ 12,6	140 000	+ 4,2
Dépense nationale brute (D.N.B.)	129 918	141 844	+ 9,2	146 400	+ 3,2
Taux de liquidité de l'économie					
- Liquidités / P.I.B.	49,8	54,8		59,0	
- Disponibilités monétaires / P.I.B.	35,4	37,7		40,9	
- Quasi-monnaie+actifs liquides / P.I.B.	14,4	17,1		18,1	
- Liquidités / D.N.B.	45,7	51,9		56,4	

* Chiffres rectifiés.

Le renforcement de la part des actifs stables témoigne de l'incidence positive qu'ont entraîné la diversification des actifs offerts et le maintient d'une rémunération attrayante. A elles seules, ces deux mesures ont permis de rendre moins liquides une fraction importante des moyens de paiement émis et d'atténuer en conséquence les pressions qui s'exercent sur les prix et sur le solde du compte extérieur. Il est sans doute impératif, tant que les progrès réalisés en matière d'ajustement demeurent précaires, et de ne pas se départir de cette orientation au risque d'inciter les agents économiques, par des mesures inopportunes, à se détourner de l'épargne au profit de la consommation, ce qui ne manquerait pas de remettre en cause les acquis et de contrarier le processus de rééquilibrage en cours, en ravivant les pressions s'exerçant sur les prix et sur le compte extérieur d'autant plus que le rapport des disponibilités monétaires au produit intérieur continue également de s'élargir, passant en deux ans de 35,4 % à 40,9 %.

Les contreparties de la masse monétaire

L'expansion de la masse monétaire a résulté en 1987 du développement conjugué quoique inégal de ses trois contreparties. Ainsi l'amélioration des avoirs extérieurs a contribué pour un cinquième à l'émission de nouveaux moyens de paiement, l'accroissement des créances sur le Trésor a été pour sa part moins rapide que prévu, en revanche, un dépassement a été marqué par les crédits à l'économie au regard des limites qui leur avaient été fixées. Toutefois, les deux composantes du crédit intérieur ont en définitive participer à parts égales, à hauteur de 40 %, à l'augmentation des liquidités.

De ce fait, la structure des contreparties en a été légèrement modifiée, la part des avoirs extérieurs a été renforcée de 6,3 % à 7,7 %, tandis que celles des créances sur le Trésor et des crédits à l'économie ont légèrement baissé, en revenant respectivement de 50,9 % à 49,7 % et de 42,8 % à 42,6 %.

En millions de dirhams	1985	1986		1987	
	Montants	Montants	Variations %	Montants	Variations %
Avoirs extérieurs nets	3 601	4 343	+ 20,6	5 864	+ 35,0
Créances sur le Trésor	28 951	35 392	+ 22,3	37 963	+ 7,3
dont: Bank Al-Maghrib	9 704	9 287	– 4,3	8 183	– 11,9
Portefeuille d'effets publics	16 855	23 451	+ 39,1	26 605	+ 13,4
Crédits à l'économie	27 393	29 760	+ 8,6	32 518	+ 9,3
Total des contreparties	**59 945**	**69 495**		**76 345**	
Divers	– 529	– 647		– 799	

Les avoirs extérieurs

Les avoirs extérieurs nets, après avoir subi des variations très contrastées tout au long de l'exercice 1987, ont atteint à fin décembre 5 864 millions de dirhams, et enregistré une amélioration de 1 521 millions ou 35 %, laquelle fait suite à celle de 742 millions ou 20,6 % observée en 1986.

La reconstitution des reserves de changes est intervenue en totalité en fin d'année à la suite de tirages extérieurs effectués par le Trésor public. Les avoirs chez Bank Al-Maghrib se sont ainsi relevés en un an de 1 705 millions à 2 985 millions. Pour leur part, les avoirs détenus par les banques de dépôts, composés pour l'essentiel de leur portefeuille de créances sur l'étranger, sont passés de 2 638 millions à 2 879 millions de dirhams.

En effet, comme en 1986, face à un déficit courant en baisse, les rentrées de capitaux étrangers et le rééchelonnement de la dette ont permis de dégager un excédent final de la balance des paiements en net redressement qui est venu renforcer les disponibilités de change. Celles-ci sont cependant demeurées encore insuffisantes pour permettre un apurement total des arriérés commerciaux, mais elles ont été à même toutefois de réduire les délais d'exécution des ordres d'achat non prioritaires de devises lesquels, d'ailleurs, restent subordonnés à la constitution d'une provision dont la quotité a été portée au début de l'année de 25 % à 50 % des montants demandés.

Les créances sur le Trésor

Les créances sur le Trésor ont atteint 37 963 millions de dirhams à fin décembre 1987 et ont augmenté de 2 571 millions ou 7,3 % au lieu de 6 441 millions ou 22,3 % en 1986. Ainsi, elles se sont avérées inférieures au plafond qui leur avait été imparti.

Cet infléchissement s'explique non seulement par la stabilisation des besoins de financement de l'Etat, attribuable surtout au dégagement d'un important excédent du budget ordinaire apparu pour la première fois depuis 1979. Il s'explique aussi par une plus grande mobilisation de ressources ne revêtant pas le caractère monétaire et enfin par le rééchelonnement d'une partie de la dette extérieure.

En cours d'année, les creances sur le Trésor ont été orientées à la hausse durant le premier semestre en relation avec l'expansion des dépenses publiques. A fin mars et à fin juin cependant le Trésor a nivelé son endettement à hauteur des critères du programme d'ajustement. Après une reprise en juillet, les engagements monétaires du Trésor ont varié par la suite dans de faibles proportions et ont accusé en décembre un net repli, consécutif à l'entrée de capitaux extérieurs.

Ce profil d'ensemble recouvre un désendettement du Trésor, pour la quatrième année consécutive, à l'égard de l'Institut d'émission et un renforcement, toutefois nettement moins important qu'en 1986, de ses recours auprès des banques de dépôts, notamment par le biais du marché monétaire. En effet, les avances de la Banque centrale qui ont été réduites en moyenne de 505 millions de dirhams au cours de chacune des trois dernières années ont à nouveau enregistré en 1987 une baisse de 1 104 millions ou 11,9 % qui a ramené leur total à 8 183 millions à fin décembre.

Le portefeuille d'effets publics détenu par les banques s'est élevé à 26 605 millions de dirhams et a progressé de 3 154 millions ou 13,4 % au lieu de 6 596 millions ou 39,1 % au terme de l'exercice précédent. L'extension en 1987 des recours du Trésor aux banques s'est effectuée pour les deux tiers sous forme d'achats de bons sur le marché monétaire dont l'encours en hausse de 2 105 millions ou 17,5 % a été porté à 14 159 millions de dirhams, soit 53 % du portefeuille global des banques. Au demeurant le Trésor a proposé à partir du mois de juillet, outre les bons à 1 mois, déjà existants, des titres à 3 mois, à 6 mois et à un an, rémunérés respectivement à 8,75 %, 9 % et 9,50 %. Les souscriptions obligatoires dans le cadre du plancher d'effets publics, toujours fixé à 35 % des exigibilités à vue, ont par ailleurs porté sur un montant de 11 563 millions, en hausse de 1 099 millions ou 10,5 %.

Enfin, les dépôts des banques au centre des chèques postaux se sont contractés en revenant de 130 millions à 67 millions de dirhams alors que les fonds des entreprises et des particuliers confiés aux comptables publics ont totalisé 3 108 millions de dirhams et augmenté de 584 millions ou 23,1 %.

Les crédits à l'économie

Les crédits à l'économie financés sur ressources monétaires se sont chiffrés à fin décembre à 32 518 millions de dirhams, et inscrits en progression de 2 758 millions ou 9,3 % au lieu de 2 367 millions ou 8,6 % un an auparavant.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

L'augmentation des crédits à l'économie est demeurée relativement lente au cours du premier semestre. Par la suite, elle s'est amplifiée notamment en juillet, mois à l'issue duquel elle s'est établie à 7 %, dépassant le taux limite annuel retenu pour l'ensemble des banques de dépôts. Après une baisse importante en août, la distribution du crédit s'est de nouveau fortement accentuée, et a excédé au cours des deux derniers mois de l'année le volume autorisé.

Les concours nourris par les banques, d'un montant de 23 994 millions de dirhams à fin décembre, apparaissent en accroissement de 1 720 millions ou 7,7 % au lieu de 654 millions ou 3 % en 1986. Les facilités ouvertes par l'Institut d'émission qui ont progressé de 1 038 millions ou 13,9 % en atteignant 8 524 millions de dirhams ont représenté 26,2 % de l'ensemble des crédits octroyés par le système bancaire au lieu de 25,2 % un an plutôt.

Les divers

Les disponibilités monétaires et quasi monétaires ont globalement atteint à fin décembre 75 546 millions de dirhams alors que leurs contreparties ressortaient à la même date à 76 345 millions de dirhams. Le solde, soit 799 millions, au lieu de 647 millions en 1986, correspond à l'excédent des emplois monétaires du système bancaire sur les ressources de même nature.

LE CREDIT

Face à une demande de prêts encore très forte et alors même que des pressions continuaient de s'exercer sur les équilibres interne et externe, la progression des crédits bancaires a été à nouveau plafonnée afin de contenir l'expansion des moyens de paiement mais tout en assurant aux activités prioritaires les financements nécessaires à leur expansion grâce à une politique selective. C'est ainsi que comme par le passé les banques ont été tenues de n'augmenter que dans une proportion limitée les crédits encadrés, alors qu'elles pouvaient développer librement leurs autres concours, à l'instar des organismes financiers spécialisés.

De fait, les crédits distribués à l'économie par la Banque centrale, les banques et les organismes financiers spécialisés ont atteint 52 693 millions de dirhams, s'accroissant moins rapidement qu'il y a un an, mais ont représenté 37,6 % du produit intérieur brut exprimé en prix courants au lieu de 36 % un an plus tôt. Cette évolution souligne une fois encore la forte pression exercée par la demande, émanant de pratiquement tous les secteurs, qui a contrarié l'action des autorités monétaires et qui a été également reflétée, au surplus, par l'important accroissement des montants traités sur le marché des billets de trésorerie, non inclus dans les crédits.

Quoi qu'il en soit, le problème du financement de l'économie a été le centre de réflexions des autorités monétaires tout au long de l'année, lesquelles ont abouti en fin d'exercice et souligné la nécessité du maintien de l'encadrement, mais aussi celle de promouvoir de nouvelles formes de concours destinées en particulier à l'investissement et l'exportation et, tout en cherchant la mobilisation la plus large possible de l'épargne, de parvenir aux niveaux de taux débiteurs les moins contraignants pour la production.

La politique du crédit

Les progrès réalisés dans la résorption des déséquilibres interne et externe demeurant fragiles et en tout état de cause insuffisants pour dicter un changement d'orientation, les autorités monétaires ont décidé de reconduire en 1987 la politique appliquée jusque là et visant notamment à contenir par l'encadrement la distribution de certains concours bancaires. A cet effet les normes retenues limitaient l'accroissement autorisé de ces facilités à 1 % au cours du premier semestre et à 3 % pour l'ensemble de l'année, alors qu'il avait été fixé pour les mêmes périodes en 1986, des taux de 4 % et 10 %, ce dernier chiffre ayant été ramené à 5 % pour le seul mois de décembre.

Par ailleurs, la détermination des plafonds de 1987 paraît conforme à l'esprit de prudence qui a toujours caractérisé les autorités dans ce domaine et en particulier depuis la mise en œuvre de programmes de redressement économique et financier. Elle tenait compte en outre d'une certaine décélération de l'expansion des prix et de l'activité économique, comme de l'incidence attendue du recyclage de liquidités ou de leur mobilisation au profit des entreprises, grâce d'une part aux recours au marché des billets de trésorerie et d'autre part aux décaissements que le Trésor public devait effectuer dans le cadre de l'apurement des arriérés qu'il avait accumulés.

De même, le maintien dans l'ensemble des taux d'intérêt à leur niveau antérieur répondait au soucis de la mobilisation de l'épargne et à celui de conduire les entreprises à renforcer leurs fonds propres et à utiliser de façon rationnelle les crédits. Toutefois, des réaménagements ont été apportés en ce qui concerne le financement à moyen et long terme des investissment du logement et du tourisme. Par ailleurs, le relèvement au début de l'année, de 25 % à 50 %, de la quotité de la provision pour achat de devises et de 4 % à 5 % en avril du taux de réserve monétaire devait réduire les marges de manœuvre des entreprises et des banques.

Au demeurant, le financement des activités de production et d'exportation, en raison des effets positifs que celles-ci exercent sur le compte extérieur et la croissance économique, a été maintenu hors encadrement. Ainsi, les facilités octroyées aux investisseurs et aux exportateurs ont continué d'être assurées à des taux réduits et sans limitation, et au surplus d'être mobilisées auprès de l'Institut d'émission à des conditions préférentielles et hors plafonds. De fait, les banques ont été amenées à soutenir le financement de l'industrie, de l'agriculture et de la construction directement et indirectement en souscrivant aux bons émis à cet effet par les organismes financiers spécialisés.

Par ailleurs, le Trésor a favorisé la collecte de l'épargne et dynamisé les circuits de financement, en recourant à une diversification de ses émissions et en offrant des taux d'intérêt attractifs sur les marchés financier et monétaire. De la sorte, il a renforcé le processus de décloisonnement et de concurrence nécessaire à l'allocation optimale des ressources, lequel devrait au surplus être stimulé davantage encore par la mise en œuvre de l'autorisation accordée à certains organismes financiers spécialisés de collecter des fonds auprès du public.

En définitive, si le contrôle du crédit intérieur peut se faire en théorie soit par la fixation de normes quantitatives, soit par une politique de taux d'intérêt, chacun de ces modes d'action pouvant d'ailleurs prendre des formes différentes selon que l'on privilégie tel ou tel objectif, il existe aussi une troisième voie qui consiste à essayer de combiner les deux systèmes et c'est à cette solution que les autorités marocaines ont eu recours depuis 1981. C'est ainsi que les méthodes quantitatives continuent d'être pratiquées, mais tendent à perdre la prééminence qu'elles avaient auparavant, comme en témoigne le fait que l'encadrement ne concerne plus qu'une partie de moins en moins importante de l'ensemble des crédits soit 45 % à fin 1987, ou comme le reflète la regression du rôle joué par les plafonds de réescompte, non relevés depuis plus de dix ans.

Le contrôle du crédit

Dans le but de respecter la norme de croissance de la masse monétaire, fixée à 10 % en 1987, les autorités monétaires ont limité l'endettement bancaire du Trésor, déterminé l'augmentation probable des avoirs en devises et arrêté à 1 % pour le premier semestre et à 3 % pour l'ensemble de l'année la progression des crédits encadrés en tenant compte de l'évolution prévisible des concours non encadrés.

Quant à la fixation des plafonds individuels, elle a continué de prendre en considération les efforts accomplis par chaque établissement dans le renforcement de ses fonds propres, la collecte de ressources stables et le financement des secteurs prioritaires, pour soutenir l'activité des banques les plus dynamiques.

Cependant, l'expansion des crédits encadrés a été plus vive que prévu bien que les entreprises aient bénéficié de décaissements importants du Trésor et recouru très largement au marché des billets de trésorerie dont l'encours est passé en un an de 840 million à 3 136 millions de dirhams. De fait, le rythme de progression de ces crédits s'est avéré supérieur aux normes retenues, d'un point pendant la première moitié de l'exercice et de deux points au cours du second semestre. En effet, ils se sont établis à 23 565 millions de dirhams à fin décembre 1987 et ont augmenté de 1 172 millions ou 5,2 %. Pour leur part, les crédits non soumis à encadrement se sont élevés à 5 132 millions et accrus de 403 millions ou 8,5 % pour représenter 18 % de l'ensemble des crédits bancaires. Cette évolution recouvre une baisse limitée, de 25 millions, des créances sur l'étranger et des hausses respectivement de 323 millions et 105 millions des crédits de prefinancement à l'exportation et du crédit à moyen terme réescomptable.

Au total, les facilités dispensées par les banques de dépôts ont atteint en fin d'année 28 697 millions de dirhams et ont augmenté au même rythme qu'en 1986, soit de 1 575 millions ou 5,8 % au lieu de 1 429 millions ou 5,6 % un an auparavant.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

L'action sur la liquidité

Parallèlement à la reconduction de l'encadrement du crédit les autorités monétaires ont fait usage d'instruments agissant sur la liquidité des banques, en vue de restreindre cette dernière. Par ailleurs, elles n'ont pas élargi les possibilités de refinancement à taux fixes de manière à inciter les banques à avoir recours au marché monétaire.

Ainsi, le taux de la reserve monétaire qui avait été porté graduellement de 0,5 % à 4 % en 1986 a été à nouveau relevé, dès le mois d'avril à 5 %. En outre, en gelant le plafond de réescompte à son niveau d'il y a plus de dix ans, soit 708 millions, et qui de ce fait n'a constitué qu'un faible pourcentage, limité à 7,8 % seulement, des facilités mises à la disposition des banques en 1987, la Banque centrale a cherché à habituer le système bancaire à utiliser pour l'essentiel de son refinancement le canal du marché monétaire qui constitue l'instrument privilégié pour le réglage des liquidités bancaires. De fait, le volume des recours des banques sur le marché monétaire a atteint en moyenne 4,6 milliards de dirhams en 1987 au lieu de 2,8 milliards en 1986 et représenté plus de la moitié de l'ensemble des facilités de l'Institut d'Emission, et le réescompte hors plafond réservé essentiellement aux crédits à l'exportation s'est élevé en moyenne à 3,4 milliards de dirhams, soit 37,5 %, au lieu de 44 % en 1986, du total des facilités mises à la dispositions des banques. Enfin, la fiche réservée au refinancement des crédits céréaliers a été reconduite à hauteur de 250 millions de dirhams et largement utilisée tout au long de l'exercice.

L'action par les taux d'intérêt

L'action quantitative directe ou indirecte sur le crédit a été complétée par une politique de taux appropriée visant à une meilleure allocation des ressources. A cet effet, les taux débiteurs ont été maintenus dans l'ensemble à leur niveau de 1986 en dépit de signes annonçant un changement de tendance de certains facteurs déterminant leur fixation, particulièrement les prix, ceux qui s'appliquent aux crédits à l'investissement ayant fait l'objet d'une révision à la baisse afin de stimuler la relance de la croissance et compenser la suppression en 1987 des ristournes d'intérêt. Ainsi les barèmes appliqués aux crédits octroyés par la Banque nationale pour le développement économique et par le Crédit immobilier et hôtelier ont-ils été réduits d'un point et demi pour être ramenés à 14 % (1). En regard, les taux de rémunération des bons émis par ces deux organismes et souscrits par les banques dans le cadre des coefficients d'emplois obligatoires ont été abaissés dans la même proportion

La rémunération des bons à un an émis par la Caisse nationale de crédit agricole a au contraire bénéficié d'un relèvement de 3 % à 4,25 % l'alignant ainsi sur celle des bons du Trésor composant le portefeuille minimum des banques. Enfin, les taux des obligations émises sur le marché financier ont été réduits d'un point et demi alors que le produit des comptes et bons à échéance fixe a été soumis à partir de janvier 1987 à un prélèvement à la source egale à 15 % ou 20 % selon que les souscriptions sont effectuées sous forme nominative ou non.

Au total, en ne modifiant qu'avec prudence les conditions débitrices et en n'abaissant pas les taux d'intervention de la Banque centrale, alors même que les premiers indices de relâchement des tensions, notamment inflationnistes, demandaient à être confirmés et que l'environnement international était marqué par des hausses de taux à l'étranger, du moins jusqu'en octobre, les autorités ont sans doute pu éviter une recrudescence de la distribution du crédit. Un réaménagement plus important de la grille des taux d'intérêt n'en a pas moins été mis à l'étude, avec le souci de continuer de stimuler l'épargne, et d'alléger quelque peu le coût de l'endettement; il devait aboutir au début de 1988.

Les organismes distributeurs de crédits

Les banques

Le montant global des bilans des quinze banques de dépôts s'est élevé à fin décembre 1987 à près de 82 milliards de dirhams, en augmentation de 13,6 %. La part des deux premiers établissements qui ont assuré à eux seuls 68,4 % des concours au Trésor et 38,2 % de l'ensemble des crédits à l'économie s'est à nouveau accrue, passant de 48,1 % à 49,9 %.

A l'inverse, l'importance relative des autres organismes dans l'activité bancaire a légèrement régressé en revenant de 44,8 % à 43,3 % pour les six banques moyennes et de 7,1 % à 6,8 % pour les banques les plus petites.

(1) Voir annexes statistiques 55, 56 et 57.

Montants des situations en fin d'exercice

Montant du bilan en millions de dirhams	Nombre de banques		Total des situations		Pourcentage de l'ensemble	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987
Au-delà de 8 000 ...	2	2	34 657	40 820	48,1	49,9
8 000 à 2 000	6	6	32 258	35 430	44,8	43,3
moins de 2 000	7	7	5 090	5 609	7,1	6,8
Total	**15**	**15**	**72 005**	**81 859**	**100**	**100**

En 1987, le réseau bancaire a été renforcé de 43 nouvelles agences, et comptait en fin d'année près de 800 guichets dont l'implantation géographique continue d'être concentrée sur la bordure de la côte atlantique. A elle seule, la ville de Casablanca dispose de plus du quart des points de contact avec la clientèle, lesquels ont permis la collecte de 36 % de l'ensemble des dépôts.

L'évolution générale des ressources et des emplois

En s'établissant à 66 milliards de dirhams environ à fin décembre 1987, la situation consolidée des banques de dépôts apparaît en augmentation de 5 532 millions ou 9,1 % au lieu de 11 576 millions ou 23,5 % une année plus tôt (1).

Du côté des emplois, l'accroissement de plus de 3 milliards des créances sur le Trésor et celui de près de 1,5 milliard des crédits à l'économie ont été les facteurs les plus notables de cette expansion. En regard, la progression de 4,7 milliards des dépôts et de près d'un milliard des fonds propres ont constitué les éléments essentiels de l'évolution des ressources.

En millions de dirhams	Fin 1986	Fin 1987	Variations Montants	Variations %	En millions de dirhams	Fin 1986	Fin 1987	Variations Montants	Variations %
Emplois					**Ressources**				
Avoirs liquides *	2 269	2 050	– 219	– 9,7	Capital et réserves	2 406	3 513	1 107	46,0
Créances sur le Trésor ...	23 580	26 672	3 092	13,1	Provisions ...	959	782	– 177	– 18,5
dont :					Dépôts à vue	31 526	35 566	4 040	12,8
- Portefeuille d'effets publics	(23 450)	(26 605)	(3 155)	(13,5	Dépôts à échéance	15 625	16 334	709	4,5
- Dépôts	(130)	(67)	(– 63)	(–48,5	Engagements extérieurs ...	740	549	– 191	– 25,8
Crédits à l'économie ...	26 820	28 261	1 441	5,4	Concours de l'Institut d'émission ..	7 490	7 682	192	2,6
Concours aux organismes financiers spécialisés ..	303	436	133	43,9	Concours des organismes financiers spécialisés (effets en pension)	161	7	– 154	– 95,7
Titres en portefeuille .	5 640	6 298	658	11,7	Ressources diverses nettes	1881(2)	1 887	6	0,3
Avoirs extérieurs (1) .	680(2)	754	74	10,9					
Immobilisations	1 496	1 849	353	23,6					
Total .	**60 788**	**66 320**	**5 532**	**9,1**	**Total** ..	**60 788**	**66 320**	**5 532**	**9,1**

* Y compris les reserves obligatoires des banques sur les livres de l'Institut d'émission
(1) A l'exception des créances nées et des chèques escomptés sur l'étranger compris dans les crédits à l'économie
(2) Chiffres rectifiés

Les emplois

Les crédits distribués par les banques aux entreprises et aux particuliers et les concours qu'elles ont consentis aux organismes financiers spécialisés se sont élevés à 28 697 millions de dirhams marquant une hausse de 1 574 millions ou 5,8 %, voisine de celle de l'exercice précédent. Toutefois, en dépit de cette progression, la part de ces facilités dans le total des emplois des banques s'est de nouveau infléchie, en revenant de 44,6 % à 43,3 %. Les crédits de trésorerie, consentis à hauteur de 52 % sous forme de découverts, ont atteint 16 720

(1) Voir annexe statistique 51.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

millions de dirhams et augmenté de 563 millions ou 3,5 % alors qu'ils avaient pratiquement stagné en 1986. Les prêts spécifiques, attribués pour une large part hors encadrement, d'un montant de 11 977 millions de dirhams, se sont accrus de 1 011 millions ou 9,2 % au lieu de 1 409 millions ou 14,7 % en 1986, consécutivement notamment au développement des crédits aussi bien à l'exportation et à l'équipement qu'à l'habitat (1). A cet égard, les banques ont sans exeption observé en permanence le coefficient d'emploi en crédits logement toujours fixé à 6 % de leurs exigibilités. Elles se sont en revanche inscrites en insuffisance par rapport au coefficient d'emploi en crédits à moyen terme réescomptables maintenu à 5,5 % de leurs exigibilités.

Les créances des banques sur le Trésor, en s'accroissant de 3 092 millions ou 13,1 %, ont représenté 26 672 millions de dirhams soit 40,2 % de l'ensemble de leurs emplois au lieu de 38,8 % à l'issue de l'exercice précédent. Cette extension a résulté essentiellement de celle de leurs achats de bons à court terme sur le marché monétaire qui ont totalisé en fin d'année 14 159 millions de dirhams, constituant ainsi plus de 53 % des concours des banques au Trésor. Parallèlement à l'élargissement des dépôts de leur clientèle, les établissements bancaires ont été également amenés à renforcer leurs souscriptions de bons dans le cadre du portefeuille obligatoire dont le plancher demeure fixé à 35 % des exigibilités à vue.

L'encours des titres détenus par les banques s'est fixé à 6 298 millions de dirhams enregistrant une hausse de 658 millions ou 11,7 % en raison notamment du développement des bons émis par les organismes financiers spécialisés et souscrits par les banques dans le cadre des coefficients d'emplois obligatoires en crédits à moyen terme réescomptables, en crédits-logement et en bons à un an de la Caisse nationale de crédit agricole.

Le montant des avoirs liquides a baissé en revanche de 219 millions de dirhams par suite du déblocage des sommes qui étaient constituées à la fin de 1986 par les banques auprès de Bank Al-Maghrib au titre de leurs dépassements des normes d'encadrement.

Les ressources

Les dépôts bancaires à vue et à terme qui ont atteint 51 900 millions de dirhams à fin décembre 1987 se sont accrus de 4 749 millions ou 10,1 % plus de la moitié de cette progression etant liée au développement des avoirs des travailleurs marocains à l'étranger qui, en s'élevant à 14 949 millions de dirhams, ont représenté près de 29 % de l'ensemble des dépôts collectés par les banques. Aussi la part des comptes rémunérés, malgré le ralentissement pour la deuxième année consécutive du rythme de croissance de la quasi-monnaie, s'est de nouveau légèrement renforcée. En effet, leur montant total, à l'exclusion des avoirs à vue des travailleurs marocains à l'étranger, en atteignant 21 056 millions de dirhams, a constitué 40,6 % de l'ensemble des dépôts bancaires au lieu de 39,9 % à fin 1986.

Parallèlement, les banques, en entretenant un rapport égal en moyenne à 78 % entre leurs actifs liquides et réalisables d'une part et leurs exigibilités à vue et à court terme d'autre part, ont largement respecté le coefficient de liquidité réglementaire fixé à 60 % au minimum.

La rubrique des fonds propres a par ailleurs été portée à 3 513 millions de dirhams, en hausse de 1 107 millions ou 46 % à la suite notamment des augmentations de capital auxquelles ont procédé cinq établissements. A cet égard, le coefficient de solvabilité, défini comme un rapport minimum de 5,5 % à maintenir entre la surface nette des banques et leurs exigibilités à vue et à terme, a été également observé.

En millions de dirhams	Fin 1986	Fin 1987	Variations	
			Montants	%
Emplois				
Créances sur le Trésor ..	2 295	2 273	– 22	– 1
Créances sur les banques	649	796	147	22,7
Crédits à l'économie	16 070	17 931	1 861	11,6
Crédits aux collectivités publiques .	800	204	– 596	– 74,5
Portefeuille-titres	2 030	3 071	1 041	51,3
Autres emplois	527	608	81	15,4
Emplois divers nets	2 067	2 507	440	21,3
Total ...	**24 438**	**27 390**	**2 952**	**12,1**

En millions de dirhams	Fin 1986	Fin 1987	Variations	
			Montants	%
Ressources				
Fonds propres	2 066	2 615	549	26,6
Concours de l'Etat	589	594	5	0,8
Emprunts extérieurs ..	7 763	9 124	1 361	17,5
Emprunts intérieurs ..	5 441	5 717	276	5,1
- Obligations et bons	5 138	5 281	143	2,8
- Obligations	(1 681)	(1 618)	(–63)	(–3,7)
- Bons ...	(3 457)	(3 663)	(206)	(6)
- Prêts et avances des banques ...	303	436	133	43,9
Dépôts à court terme	8 579	9 340	761	8,9
Total ..	**24 438**	**27 390**	**2 952**	**12,1**

(1) Caisse de dépôt et de gestion, Banque Nationale pour le développement économique, Caisse nationale de crédit agricole, Crédit Immobilier et Hôtelier et Caisse marocaine des marchés.

(1) Voir annexe statistique 53.

Les organismes financiers spécialisés

Arrêté à 27 390 millions de dirhams à fin 1987, le bilan consolidé des cinq organismes financiers spécialisés apparaît en accroissement de 2 952 millions ou 12,1 % au lieu de 3 842 millions ou 18,7 % en 1986. A ce niveau, il a correspondu à 41,3 % de la situation des banques de dépôts au lieu de 40 % un an plus tôt (1).

Les emplois

Le développement des emplois des organismes financiers a résulté pour l'essentiel de celui des crédits à l'économie et du portefeuille-titres.

Les crédits directs à l'économie qui ont constitué avec près de 18 milliards de dirhams à fin décembre 1987 les deux tiers des emplois des organismes financiers spécialisés ont progressé de 1 861 millions ou 11,6 % au lieu de 2 198 millions ou 15,8 % un an auparavant. L'augmentation observée en 1987 est attribuable au Crédit immobilier et hôtelier et à la Caisse nationale de crédit agricole qui ont accru leurs concours respectivement de 1 104 millions ou 20 % et de 704 millions ou 10,1 %. En revanche, l'encours des prêts consentis par la Caisse de dépôt et de gestion et la Banque nationale pour le développement économique est demeuré pratiquement stable d'une fin d'année à l'autre.

Le volume des titres détenus par les organismes financiers spécialisés en hausse de moitié par suite de l'élargissement du portefeuille de la Caisse de dépôt et de gestion s'est élevé à 3 071 millions de dirhams mais n'a représenté que 11,2 % du total des emplois.

Les créances sur le Trésor, d'un montant de 2 273 millions de dirhams, soit 8,3 % des emplois des organismes financiers spécialisés, ont baissé de 22 millions alors qu'elles avaient progressé de 214 millions ou 10,3 % une année auparavant. Cette évolution reflète principalement le fléchissement des acquisitions de bons du Trésor sur le marché monétaire par la Caisse nationale de crédit agricole et celui des souscriptions aux obligations d'Etat par la Caisse de dépôt et de gestion.

Enfin, les crédits aux collectivités publiques octroyés en totalité par la Caisse de dépôt et de gestion ont accusé une très forte baisse, en revenant en un an de 800 millions à 204 millions de dirhams.

Les ressources

L'augmentation en 1987 des ressources des organismes financiers spécialisés a été pour une large part le fait des financements extérieurs, des dépôts et des fonds propres.

En effet, les dépôts, en s'élevant à 9 340 millions de dirhams, ont enregistré une hausse de 761 millions ou 8,9 % et représenté 34,1 % des ressources des établissements financiers. Ils sont gérés pour l'essentiel par la Caisse de dépôt et de gestion qui centralise principalement les fonds provenant de la Caisse d'épargne nationale et de la Caisse nationale de la sécurité sociale. Les avoirs confiés à la Caisse nationale de crédit agricole, d'un montant de 1 097 millions de dirhams analogue à celui de 1986, n'ont pas dépassé 12 % de l'ensemble des dépôts et 11,5 % des ressources de cet organisme. L'autorisation accordée en 1986 au Crédit immobilier et hôtelier et la Banque nationale pour le développement économique de recueillir des dépôts a fait l'objet d'études en 1987.

Les emprunts extérieurs qui constituent le tiers des ressources globales se sont établis à 9 124 millions de dirhams, et accrus de 1 361 millions ou 17,5 %. La Caisse nationale de crédit agricole et le Crédit immobilier et hôtelier notamment ont élargi leur financement d'origine externe respectivement de 848 millions ou 17,3 % et 522 millions ou 59 %. En revanche, la Banque nationale pour le développement économique a légèrement réduit le sien. Toutefois, les concours extérieurs accordés à cette dernière continuent de représenter 47,7 % de ses ressources. Cette proportion atteint 59,3 % pour la Caisse nationale de crédit agricole et n'excède guère 18,1 % pour le Crédit immobilier et hôtelier.

Les emprunts intérieurs, en progression en un an de 276 millions, ont totalisé 5 717 millions de dirhams et constitué 20,9 % des ressources des organismes financiers spécialisés en 1987. Alors que les émissions à long terme de ces organismes sur le marché financier ont fléchi de 63 millions ou 3,7 %, une hausse de 206 millions ou 6 % des émissions de bons à moyen terme et une augmentation de 133 millions ou 44 % des recours aux banques sous forme d'avances ont été enregistrées.

(1) Voir annexe statistique 52.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Enfin, les organismes financiers spécialisés ont renforcé leurs fonds propres de 549 millions ou 26,6 %, les portant à 2 615 millions de dirhams, montant équivalant à 9,6 % de leurs ressources totales au lieu de 8,5 % l'exercice précédent.

La distribution du crédit

Les crédits distribués par Bank Al-Maghrib, les banques commerciales et les organismes financiers spécialisés ont totalisé 52 693 millions de dirhams, enregistrant ainsi une progression de 4 307 millions ou 8,9 % au lieu de 5 672 millions ou 13,3 % en 1986. Cette somme correspond à 37,6 % du produit intérieur brut calculé à prix courant au lieu de 36 % au terme de l'exercice précédent, et ne comprend plus que 45 % de concours encadrés, au lieu de 46,3 %

Le tableau ci-après retrace la répartition de l'ensemble des crédits à l'économie selon leur origine, leur source de financement et leur échéance :

Répartition des crédits à l'économie

En millions de dirhams	Fin 1985	Fin 1986	Fin 1987
– Selon l'origine de la distribution :			
Institut d'émission	3 391	5 496	6 501
Banques de dépôts	25 451	26 820	28 261
Organismes financiers spécialisés	13 872	16 070	17 931
	42 714	**48 386**	**52 693**
– Selon leur financement :			
Institut d'émission	7 862	9 661	10 629
Banques de dépôts (1)	24 297	25 766	27 991
Organismes financiers spécialisés	10 555	12 959	14 073
	42 714	**48 386**	**52 693**
– Selon leur durée :			
Court terme	**27 561**	**30 969**	**33 361**
Institut d'émission	3 391	5 496	6 501
Banques de dépôts	22 303	23 158	24 252
Organismes financiers spécialisés	1 867	2 315	2 608
Moyen et long terme	**15 153**	**17 417**	**19 332**
Banques de dépôts	3 148	3 662	4 009
Organismes financiers spécialisés	12 005	13 755	15 323
	42 714	**48 386**	**52 693**

(1) Y compris les concours aux organismes financiers spécialisés sous forme de souscriptions obligatoires de bons

Selon l'origine de la distribution

Les crédits distribués par les banques se sont chiffrés à 28 261 millions de dirhams et ont marqué une progression de 1 441 millions ou 5,4 %, comparable à celle de 1 369 millions ou 5,4 % enregistrée un an auparavant. Toutefois, leur part dans le total des crédits mis à la disposition de l'économie est revenue de 55,4 % en 1986 à 53,6 % en 1987.

En effet, les organismes financiers spécialisés ont accru leurs concours de 1 861 millions ou 11,6 % au lieu de 2 198 millions ou 15,8 % l'exercice précédent, et les ont portés à 17 931 millions de dirhams, soit à 34 % de l'ensemble des crédits distribués.

De même, les facilités directement octroyées par l'Institut d'émission ont de nouveau marqué une expansion de 1 005 millions de dirhams ou 18,3 %, qui fait suite à celle de 2 104 millions ou 62,1 % enregistrée une année plus tôt. De ce fait, elles ont atteint 6 501 millions de dirhams et constitué 12,3 % des crédits dispensés par le système bancaire et financier en 1987.

Selon le financement

Les crédits nourris par les banques de dépôt se sont élevés à 27 991 millions de dirhams, ceux financés par les organismes financiers spécialisés à 14 073 millions et les apports directs et indirects de la Banque centrale à 10 629 millions. A ces niveaux, ils ont représenté respectivement 53,1 %, 26,7 % et 20,2 % du total.

Selon la durée

La distribution du crédit a continué de privilégier le court terme, qui a couvert plus de 63 % de l'ensemble des concours octroyés à l'économie et a été assuré comme à l'accoutumée pour près des trois quarts par les banques commerciales.

Quant aux prêts à moyen et long terme, d'un montant de 19 332 millions de dirhams, en accroissement de 1 915 millions ou 11 %, ils ont été initiés à concurrence des quatre cinquièmes par les organismes financiers spécialisés et leur part dans le total des crédits alloués à l'économie continue de marquer une tendance à une légère hausse en passant de 36 % à 36,7 % d'une fin d'année à l'autre.

Selon les secteurs d'activité

En considérant les seules déclarations effectuées au Service Central des Risques par les banques de dépôts et les organismes financiers spécialisés et en s'en tenant à celles qui prennent en considération les planchers, les concours effectivement distribués par ces organismes totalisent près de 30,5 milliards de dirhams, en augmentation de 4,4 % d'une année à l'autre. A ce niveau, ce montant correspond à 66 % des crédits distribués par l'ensemble de ces établissements.

En millions de dirhams				Variations en %	
Secteurs d'activité	Déc. 1985	Déc. 1986	Déc. 1987	Déc. 1986 / Déc. 1985	Déc. 1987 / Déc. 1986
Agriculture et pêche	**2 807**	**3 717**	**3 891**	**32,4**	**4,7**
– cultures	1 700	1 945	2 177	14,4	11,9
– activités annexes de l'agriculture	662	1 303	1 155	96,8	– 11,4
– pêche	195	196	259	0,5	32,1
– divers	250	273	300	9,2	9,9
Mines et industries	**13 644**	**14 255**	**14 983**	**4,5**	**5,1**
– énergie	896	639	449	– 28,7	– 29,7
(dont pétrole et carburant)	(716)	(451)	(295)	(–37)	(–34,6)
– mines	1 458	1 504	1 482	3,2	– 1,5
– matériaux de construction, bâtiment et travaux publics	2 155	2 028	1 969	– 5,9	– 2,9
– industries mécaniques	1 908	1 910	2 080	0,1	8,9
– industries chimiques	1 139	1 208	1 580	6,1	30,8
– industries alimentaires	2 615	3 168	3 056	21,1	– 3,5
– industries textiles	2 293	2 501	2 779	9,1	11,1
– industries diverses	1 180	1 297	1 588	9,9	22,4
Services et divers	**9 914**	**11 211**	**11 601**	**13,1**	**3,5**
– commerce	3 905	4 086	4 438	4,6	8,6
(dont commerce de gros des produits agricoles et alimentaires)	(1 123)	(1 349)	(1 351)	(20,1)	(0,1)
(dont commerce de gros des matières premières)	(1 344)	(1 227)	(1 437)	(– 8,7)	(17,1)
(dont commerce des textiles et cuirs)	(255)	(280)	(316)	(9,8)	(12,9)
– intermédiaires du commerce et de l'industrie	219	197	206	–10	4,6
– transports et auxiliaires	1 075	971	956	–9,7	–1,5
(dont maritime)	(678)	(544)	(530)	(–19,8)	(–2,6)
– hôtellerie	247	277	565	12,1	104,0
– affaires immobilières	931	1 005	1 153	7,9	14,7
– activités financières (sociétés de crédit à la consommation, de crédit-bail, de portefeuille ...)	1 655	1 972	1 459	19,2	–26,0
– divers	1 882	2 703	2 824	43,6	4,5
Total	**26 365**	**29 183**	**30 475**	**10,7**	**4,4**
– court terme	18 612	20 199	20 876	8,5	3,4
– moyen et long terme	7 753	8 984	9 599	15,9	6,8

Il convient en outre de signaler que le montant des déclarations annuelles de fin d'année concernant les prêts inférieurs au plancher a été limité à fin 1987 à 5,5 milliards de dirhams.

Au total, les facilités recensées de toutes catégories se sont élevées à 36 milliards de dirhams soit près de 78 % des crédits distribués.

Toutefois, pour des raisons statistiques, seuls seront commentés dans les développements qui suivent les crédits supérieurs à 100 000 dirhams, recensés par la centrale des risques.

L'encours des crédits recensés dans ces conditions s'est élevé à 30 475 millions de dirhams à fin 1987 et accru de 1 292 millions ou 4,4 % au lieu de 2 818 millions ou 10,7 % un an auparavant. Comme il ressort du tableau qui précède, l'évolution des concours a varié amplement d'un secteur à l'autre.

Ainsi, les avances consenties au secteur «Agriculture et Pêche» se sont établies à 3 891 millions et ont progressé de 4,7 % au lieu de 32,4 % un an auparavant. Le financement des activités annexes, notamment le stockage des céréales, a marqué un fléchissement de 11,4 % qui contraste avec l'accroissement des prêts aux cultures et à la pêche, respectivement de 11,9 % et 32,1 %.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Les crédits octroyés (aux mines et aux industries) se sont chiffrés à 14 983 millions de dirhams et ont augmenté de 5,1 % au lieu de 4,5 % en 1986. Les hausses les plus accusées ont concerné les facilités attribuées à la chimie, aux textiles et aux industries diverses qui se sont élargies respectivement de 30,8 %, 11,1 % et 22,4 %. A l'inverse, celles accordées au secteur pétrolier, aux mines, aux travaux publics et aux industries alimentaires ont subi des baisses.

Enfin, les concours alloués au secteur tertiaire pour 11 601 millions de dirhams ont enregistré un accroissement de 3,5 % au lieu de 13,1 % un an auparavant. Cette évolution recouvre des variations de sens opposés dont les plus notables sont des hausses de 8,6 % pour le commerce, de 104 % pour l'hôtellerie et de 14,7 % pour les affaires immobilières ainsi que des baisses de 26 % pour les activités financières et de 1,5 % pour les transports.

L'équilibre des trésoreries bancaires

Le relèvement graduel du taux de la réserve monétaire de 0,5 % à 4 % en 1986, puis à 5 % en 1987, a eu pour effet le resserrement des trésoreries des banques et a contraint celles-ci à solliciter plus largement que par le passé les concours de l'Institut d'émission.

Les banques ont eu par ailleurs à subir en mai, juillet et octobre une incidence négative des facteurs habituels agissant sur leurs liquidités. Disposant de larges possibilités de refinancement soit par le biais de la mobilisation de bons du Trésor acquis sur le marché monétaire soit par celui du réescompte sans limite de certains crédits privilégiés, elles ont eu amplement recours aux facilités de la Banque centrale qui ont représenté en moyenne 13 % de leurs ressources au lieu de 11 % en 1986 et ont pu ainsi équilibrer leurs trésoreries.

Les organismes bancaires ont eu à supporter pour cela un coût plus élevé, les taux appliqués par Bank Al-Maghrib aux interventions à taux variables ayant augmenté de plus d'un point. Ainsi, l'action de l'Institut d'émission consistant à amener indirectement les banques à modérer la distribution des crédits s'est-elle exercée en définitive plus par le renchérissement du coût de leurs ressources que par une limitation quantitative de l'accès au refinancement.

Les facteurs agissant sur les trésoreries bancaires

L'analyse des facteurs agissant sur les trésoreries bancaires tels que retracés dans le tableau ci-après montre que celles-ci, après s'être détériorées en janvier consécutivement à d'importantes sorties de devises, se sont progressivement améliorées en février et mars en raison d'une part de la diminution de la circulation fiduciaire et d'autre part de la récupération par certaines banques des réserves qu'elles ont été tenues de constituer en 1986 auprès de Bank Al-Maghrib pour non respect des normes d'encadrement du crédit. A cette aisance qui s'est prolongée jusqu'au mois d'avril a succédé en mai un fort resserrement découlant conjointement de l'augmentation des prélèvements pour les achats de devises, du relèvement du taux de la reserve monétaire et de l'intensification de la demande de billets à l'occasion du mois de Ramadan. En juin, les dépenses du Trésor ont permis la reconstitution des liquidités bancaires; de la sorte, l'accroissement semestriel des recours des banques à l'Institut d'émission est resté très modéré, de l'ordre de 100 millions de dirhams, contrastant fortement avec celui observé un an plus tôt, et qui s'était établi à 1 745 millions de dirhams. Du mois de juillet au mois d'octobre, les trésoreries se sont à nouveau tendues parallèlement aux sorties de billets et au désengagement du Trésor public auprès de la Banque centrale en fin de période. A fin octobre en effet, les appels des banques au refinancement ont culminé aux alentours de 11 milliards de dirhams marquant un accroissement de 3,5 milliards par rapport au début de l'exercice. Ces pressions ont été sensiblement atténuées en décembre, grâce à une nouvelle expansion des rentrées de devises et à la réutilisation par le Trésor public de la facilité de caisse. Dans ces conditions, les concours de Bank Al-Maghrib aux banques ont été ramenés à 7,6 milliards de dirhams à la fin de l'exercice.

Variations cumulées depuis le début de l'année (1) (Montant en millions de dirhams	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Monnaie «Banque centrale»	+ 940	+ 227	– 854	– 500
dont: – billets et pièces en circulation	(+ 401)	(– 120)	(–1 153)	(–1 263)
– dépôts	(– 287)	(– 308)	(– 209)	(– 56)
– comptes des banques et du Trésor	(+ 826)	(+ 655)	(+ 508)	(+ 819)
Avoirs nets de change de l'Institut d'émission	– 304	– 117	+ 170	+1 281
Créances de l'Institut d'émission sur le Trésor	– 359	– 842	– 165	–1 242
Créances diverses de l'Institut d'émission	+ 128	+ 54	+ 967	+1 006
Autres facteurs	– 298	+ 581	–1 056	– 737
Total	**+ 107**	**– 97**	**– 938**	**– 192**
Recours des banques à l'Institut d'émission (2)	– 107	+ 97	+ 938	+ 192

(1) Les signes positifs indiquent un effet expansif sur les trésoreries et les signes négatifs une incidence restrictive.
(2) Le signe (–) équivaut à une diminution des recours au refinancement et le signe (+) à leur augmentation.

Les modalités de refinancement des banques

Le tableau ci-après fait ressortir l'évolution en 1987 des recours des banques au refinancement de la Banque centrale et d'autres organismes.

Le refinancement total des banques s'est élevé en moyenne mensuelle à 8 709 millions de dirhams et s'est élargi de 2 058 millions ou 31 % au lieu de 2 235 millions ou 51 % en 1986. Il a été assuré pour la quasi-totalité par Bank Al-Maghrib sous forme d'avances à taux variables sur le marché monétaire à hauteur de 55 % et de facilités à taux fixes pour le reste.

Le refinancement auprès de Bank Al-Maghrib

Hormis les mois de janvier et de mai pendant lesquels les liquidités bancaires se sont contractées, les recours des banques à l'Institut d'émission au cours du premier semestre, d'un montant mensuel moyen de 7,5 milliards de dirhams, sont demeurés voisins de leur niveau du début de l'année. De juillet à novembre, ils se sont en revanche, sensiblement amplifiés, consécutivement au resserrement des trésoreries bancaires et ont atteint durant cette période une

En fin de mois En millions de dirhams	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Recours auprès d'autres organismes	268	211	202	199	221	401	317	298	107	50	30	7
Recours à l'Institut d'émission	8145	7522	7380	7232	8299	7587	8953	9022	8428	11090	10847	7682
. Avances	(4232)	(3650)	(3433)	(3446)	(4636)	(4099)	(5204)	(5313)	(4640)	(7083)	(6983)	(3456)
. Escomptes	(3913)	(3872)	(3947)	(3786)	(3663)	(3488)	(3749)	(3709)	(3788)	(4007)	(3864)	(4226)
Total	**8413**	**7733**	**7582**	**7431**	**8520**	**7988**	**9270**	**9320**	**8535**	**11140**	**10877**	**7689**

moyenne mensuelle de 9 milliards et demi avant de revenir, avec la détente intervenue en fin d'année, à 7,6 milliards. Au total, les facilités de Bank Al-Maghrib ressortent en moyenne annuelle à 8 milliards et demi et apparaissent en accroissement de 2 026 millions ou 31,2 % au lieu de 2 172 millions ou 50,3 % en 1986.

Alors que les réescomptes ont porté sur des montants restés relativement stables, ce sont les interventions auprès de l'Institut d'émission à taux variables, en raison de la souplesse de leur utilisation et de l'importance du portefeuille des bons détenu par les banques, qui ont assuré pour une large part le financement des besoins des organismes bancaires notamment au moment des fortes tensions.

Ainsi, les avances de Bank Al-Maghrib sur le marché monétaire se sont établies à 4,7 milliards de dirhams en moyenne mensuelle avec des pointes de 7 milliards environ en octobre et en novembre. Elles ont représenté 55 % de l'ensemble des facilités accordée en 1987 par la Banque centrale aux banques au lieu de 44 % en 1986 et 27 % en 1985. Les taux appliqués à ces opérations ont oscillé entre 10 % et 11,25 % alors qu'ils s'étaient situés entre 8,85 % et 10,25 % un an auparavant.

Inversement, les parts des facilités consenties à taux fixes, d'un montant mensuel moyen de 3,8 milliards, sont revenues en un an de 56 % à 45 %. En effet, les facilités obtenues dans le cadre du plafond de réescompte, demeuré d'ailleurs inchangé à son niveau précédent, n'ont guère dépassé 600 millions de dirhams soit l'équivalent de 7 % du refinancement des banques, et les concours octroyés à taux fixes à celles-ci en dehors du plafond au titre de la mobilisation des créances nées sur l'étranger et du préfinancement à l'exportation

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

ont modérément augmenté, s'élevant en un an de 2,8 milliards de dirhams en moyenne mensuelle à 3 milliards, soit 35 % des concours globaux de la Banque centrale.

Le marché monétaire

C'est par l'intermédiaire du marché monétaire que s'effectue une fraction sans cesse croissante des émissions à court terme du Trésor public et des interventions de l'Institut d'émission, ainsi que les échanges de liquidités au sein des banques, et entre elles et les organismes financiers spécialisés.

Le flux de prêts entre banques monté à 403 millions en moyenne mensuelle en 1987 au lieu de 206 millions un an auparavant a sensiblement progressé.

Pour leur part, les concours nets des organismes financiers spécialisés aux banques sont passés en un an de 169 millions de dirhams à 181 millions de dirhams.

L'ensemble de ces transactions a été négocié à des taux qui ont varié entre 8,25 % et 9,75 % au lieu de 8 % et 9,5 % en 1986.

L'EPARGNE ET LES INVESTISSEMENTS

Le produit intérieur brut a été évalué en 1987 à 140 milliards de dirhams à prix courants, en accroissement de 4,2 % au lieu de 12,6 % une année auparavant. En regard, la consommation globale a été estimée à 119,7 milliards, marquant une hausse de 4,5 % au lieu de 11,7 % au terme de l'exercice précédent.

Ainsi, l'épargne intérieure ressort à 20,3 milliards, montant en progression limitée à 2,8 %, inférieure à celle du revenu. Quant à l'épargne nationale, du fait de l'apport de 7,8 milliards au titre des revenus extérieurs nets, elle s'est élevée à 28,1 milliards, en augmentation de 9,2 % d'une année à l'autre. A ce niveau, elle représente 19 % du produit national brut soit sensiblement plus qu'en 1986 et témoigne de la sorte de la persistance d'un effort d'épargne soutenu.

Dans ces conditions, la formation brute de capital fixe a été chiffrée à 28,2 milliards de dirhams, en augmentation de 7,2 % au lieu de 5,2 % un an plus tôt. Néanmoins, les investissements bruts, plafonnés à 26,7 milliards, ont accusé une nouvelle baisse de 2,1 % qui résulte d'une réduction des stocks de 1,5 milliard de dirhams.

Au total, l'épargne nationale a permis cette année de couvrir la totalité des investissements alors qu'en 1986 le besoin de financement extérieur de l'économie avait été ramené de 8,1 milliards de dirhams à 1,5 milliard, soit respectivement 29,4 % et 5,6 % des investissements.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre des objectifs de redressement des équilibres interne et externe, de l'assainissement de la dette et du renforcement de la capacité d'autofinancement de l'économie. Ce résultat s'explique en particulier par l'amélioration obtenue au niveau du déficit du Trésor ainsi que par la poursuite d'une large mobilisation des capitaux, une diversification des instruments de placement et le maintien de conditions de rémunération attrayantes en leur faveur.

En effet, tandis qu'un excédent substantiel de ressources ordinaires publiques a pu être dégagé cette année, les entreprises et les particuliers ont été incités pour leur part, grâce notamment à une politique appropriée de taux d'intérêt et de lutte contre la hausse des prix, à maintenir l'effort d'épargne amorcé au cours des dernières années. C'est pourquoi, malgré le très net ralentissement de la croissance de la production en valeur, le volume de l'épargne nationale est demeuré relativement important et a permis de financer pour la première fois depuis plusieurs exercices la totalité des investissements, dont le niveau, il est vrai, demeure modeste en regard des ambitions nourries en matière de croissance (1).

Les données statistiques actuellement disponibles ne permettent pas de dresser un bilan exhaustif des éléments constitutifs de l'épargne ni de leur emploi. Dans ces conditions, seules l'évolution de l'épargne liquide ou à court terme et la situation des marchés de capitaux à moyen et long terme seront analysées. Il est à noter enfin qu'en l'absence d'un tableau général des opérations financières dont l'élaboration s'avère d'une utilité incontestable, les risques de double emploi ne peuvent être totalement éliminés.

(1) Voir annexes statistiques 6 et 7.

L'épargne liquide et le marché financier

Les modes de placement introduits au cours des deux derniers exercices continuent d'attirer une épargne substantielle tant à court qu'à long terme. C'est ainsi que les apports à court terme ont augmenté chaque année depuis trois ans de 5 milliards de dirhams et que les placements longs ont porté sur près de 7 milliards comme il y a un an.

Concernant la première catégorie, en 1987, ce sont les billets de trésorerie qui ont constitué la principale forme d'épargne à court terme bien que les dépôts bancaires à échéance et les émissions de bons du Trésor, renforcées par une nouvelle catégorie de titres à 2 ans émis à guichets ouverts et à des conditions attrayantes, aient encore procuré des sommes importantes. Par ailleurs, le montant des provisions pour achats de devises constituées obligatoirement par les importateurs et versées au Trésor s'est accru cette année de plus d'un milliard de dirhams.

S'agissant du moyen et long terme, les émissions du Trésor ont été moins nombreuses qu'en 1986 et ce sont les investisseurs institutionnels, notamment la Caisse de dépôt et de gestion et les compagnies d'assurances, qui ont continué de fournir l'essentiel des capitaux mobilisés au profit de l'Etat et des établissements semi-publics. Quant aux augmentations de capital des sociétés et aux constitutions d'entreprises, elles ont totalisé près de 2,3 milliards de dirhams.

Enfin, le fonctionnement de la bourse des valeurs de Casablanca a continué d'être marqué par un dualisme manifeste au niveau de ses opérations qui ont enregistré une hausse inégalée jusque-là en ce qui concerne les obligations d'Etat et une baisse s'agissant des activités traditionnelles.

L'épargne liquide ou à court terme

En dehors des disponibilités monétaires, les composantes de l'épargne liquide ou à court terme ont évolué au cours des trois derniers exercices comme il ressort du tableau ci-après :

En millions de dirhams	Encours à fin décembre			Variations absolues		
	1985	1986*	1987	1985	1986*	1987
Dépôts bancaires à terme	14 345	15 625	16 334	+ 2 989	+ 1 340	+ 709
Dépôts à la Caisse nationale de crédit agricole	758	1 016	1 032	+ 205	+ 258	+ 16
Dépôts à la Caisse d'épargne nationale	790	897	1 053	+ 61	+ 117	+ 156
Bons du Trésor						
– à 6 mois	359	963	1 335	–	+ 604	+ 372
– à 2 ans	–	–	793	–	–	+ 793
– à 3 ans	2 252	2 144	2 007	+ 2 282	– 138	– 137
Provisions pour achat de devises	–	1 065	2 138	–	+1 065	+1 073
Billets de trésorerie	–	840	3 140	–	+ 840	+2 300
Total	**18 464**	**22 550**	**27 832**	**+ 5 537**	**+ 4 086**	**+ 5 282**
Taux de progression	+ 42,8	+ 22,1	+ 23,4	–	–	–

* (Chiffres rectifiés)

L'ensemble des liquidités à court terme qui ont atteint 27 832 millions de dirhams ont augmenté plus vite qu'en 1986 en progressant de 5 282 millions de dirhams ou 23,4 %. Cette évolution s'explique en premier lieu par le développement de 2 300 millions de dirhams du marché des billets de trésorerie qui se sont élevés en fin d'exercice à 3 140 millions, contribuant ainsi pour plus de 40 % à l'augmentation d'ensemble. De même, elle résulte du renforcement de 1 073 millions de la provision pour achat de devises dont le taux a été doublé et porté à partir de janvier 1987 à 50 % de la contrevaleur des sommes demandées. Elle découle ensuite des souscriptions des entreprises et des particuliers aux bons d'Etat, il est à noter que cette catégorie comprend un emprunt permanent à 2 ans portant des conditions de taux et de remboursement très avantageuses par rapport aux autres possibilités de placement. Enfin, elle tient à une croissance très limitée des avoirs à terme confiés aux banques, phénomène imputable en partie à l'institution au début de 1987 d'un prélèvement fiscal à la source sur les intérêts procurés par ces placements alors même que les revenus de bons et obligations d'Etat en sont restés exonérés. Pour leur part, les dépôts à la Caisse d'épargne nationale ont continué de progresser à un rythme soutenu alors que ceux constitués auprès de la Caisse nationale de crédit agricole ont marqué une certaine stagnation.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Dépôts quasi-monétaires gérés par les banques

Les dépôts à terme, recensés globalement pour 16 334 millions, n'apparaissent qu'en progression limitée de 709 millions ou 4,5 % seulement, alors même qu'ils augmentaient fortement les années précédentes, ne contribuant en 1987 qu'à hauteur de 13,4 % à la formation de l'épargne liquide au lieu de 32,8 % un an auparavant. Une telle évolution semble avoir trouvé son origine dans l'institution d'un impôt à la source sur les produits des dépôts à terme et d'un marché de billets de trésorerie.

Dépôts auprès de la Caisse nationale de crédit agricole

Les dépôts collectés par la Caisse nationale de crédit agricole qui avaient progressé de plus d'un tiers au terme de chacune des deux dernières années sont demeurés pratiquement stables en 1987, leur encours étant resté voisin d'un milliard. Cette quasi-stagnation résulte toutefois de deux mouvements divergents, l'un en hausse a concerné les comptes sur carnets qui ont progressé de plus de 68 % et dans une moindre mesure les dépôts à vue, l'autre en baisse a intéressé les comptes à terme qui se sont contractés de plus d'un tiers.

Dépôts auprès de la Caisse d'épargne nationale

La rémunération offerte aux dépôts à vue confiés à la Caisse d'épargne nationale semble être à l'origine de leur progression en 1987. En effet pour un nombre de déposants de 542 700, en baisse d'une année à l'autre, les fonds gérés par cette caisse ont atteint 1 053 millions de dirhams, enregistrant une augmentation de 156 millions ou 17,4 % au lieu de 15,9 % un an auparavant. De ce fait, le solde créditeur moyen par livret ressort à 1 940 dirhams, en hausse de 18,5 %, mais demeure bien inférieur au plafond de 150 000 dirhams autorisé ainsi qu'au dépôt moyen en compte sur carnet chez les banques.

Bons du Trésor

En vue de poursuivre l'effort de mobilisation de l'épargne, les autorités monétaires ont introduit pour la première fois en octobre 1987 un nouveau mode de placement consistant en une émission permanente dans le public de bons à 2 ans, ouverte aussi bien aux résidents qu'aux non résidents. Assorti d'un taux de rendement supérieur à 12 %, d'intérêts précomptés et exonérés d'impôts, cet emprunt a drainé en trois mois quelque 793 millions de dirhams.

Quant au total des bons du Trésor à 6 mois sur formule, il s'est élevé en fin d'exercice à 1 335 millions de dirhams et apparaissait en hausse de 372 millions inférieure à celle constatée un an auparavant et qui il est vrai avait constitué un record.

Le marché financier et la bourse des valeurs

L'épargne collectée sur le marché financier s'est située cette année encore à un niveau élevé, en s'établissant à plus de 6,8 milliards de dirhams, montant néanmoins en retrait par rapport à celui de 1986 qui avait excédé 7,2 milliards.

Si le Trésor, dont les emprunts sont revenus de 4 112 millions a 2 862 millions, a moins profité qu'en 1986 des flux de capitaux à moyen et long terme, les secteurs semi-public et privé ont en revanche recueilli un montant de 3 955 millions, en net essor, destiné pour plus de la moitié aux augmentations de capital des sociétés et dans une moindre mesure à la constitution d'unités nouvelles. L'ensemble de ces opérations ont eu une incidence favorable sur l'activité de la bourse.

Les souscriptions brutes à moyen et long terme ont en effet évolué comme il ressort du tableau suivant :

Souscriptions brutes à moyen et long terme *

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986**	1987
Bons d'Etat à moyen terme (1) (2)	280	32	40	2 939	1 288
Obligations et bons d'Etat à long terme (2)	1 005	1 078	1 239	1 173	1 574
(dont obligations à 15 ans)	(820)	(905)	(943)	(1 017)	(1 256)
Emissions semi-publiques garanties par l'Etat	876	883	1 070	1 024	1 660
Emissions des sociétés	1 253	1 305	1 215	2 095	2 295
Total	**3 414**	**3 298**	**3 564**	**7 231**	**6 817**

* En l'absence de renseignements statistiques sur les remboursements afférents à certaines émissions le montant des souscriptions nettes ne peut être établi.

** Chiffres rectifiés.

(1) Non compris les bons à deux et trois ans émis dans le public, inclus dans l'épargne à court terme.

(2) Non compris les obligations et bons souscrits par les banques, inclus dans les contreparties de la masse monétaire..

Emissions publiques et émissions garanties par l'Etat

L'épargne mobilisée sur le marché financier intérieur au profit du Trésor a porté sur 2 862 millions au lieu de 4 112 millions un an auparavant.

Les capitaux à moyen terme collectés par le Trésor se sont en effet limités à 1 288 millions alors qu'ils avaient atteint près de 3 milliards en 1986. De fait, un seul emprunt a été lancé au mois de juin sous forme de bons à 5 ans offerts, au taux de 12 % l'an au lieu de 13 % pour le dernier emprunt de 1986, aux personnes physiques ou morales, nationales et étrangères, ainsi qu'aux non-résidents. Pour un montant annoncé de 600 millions les souscriptions ont excédé 1 253 millions. Pour leur part, les acquisitions de bons par les étrangers non-résidents, en utilisation de leurs avoirs en dirhams bloqués dans les comptes-capital, se sont chiffrées à 35 millions de dirhams environ.

Les placements à long terme, en obligations d'Etat, ont atteint 1 574 millions au lieu de 1 173 millions une année auparavant. Trois emprunts à 15 ans ont procuré un montant total de 1 256 millions : le premier, de 500 millions, portant un taux d'intérêt de 13 % et effectué en mars, a été souscrit à hauteur de 373 millions tandis que le second et le troisième, émis au taux de 11,5 %, ont été opérés en décembre et ont fourni près de 883 millions. Ce sont à nouveau les investisseurs institutionnels qui y ont contribué en particulier la Caisse de dépôt et de gestion qui a placé 700 millions, soit plus de la moitié des souscriptions, les compagnies d'assurances étant intervenues pour 480 millions et les caisses de prévoyance et de retraite pour le reliquat.

Enfin, les bons d'équipement à 10 ans acquis en contrepartie de la réserve d'investissement par les assujettis à l'impôt sur les bénéfices professionnels ont porté sur 318 millions au lieu de 156 millions, cette progression résultant en partie de la régularisation des souscriptions qui avaient été différées en 1986.

Les appels du secteur semi-public à l'épargne intérieure ont quant à eux augmenté d'une année à l'autre, en passant de 1 024 millions à 1 660 millions de dirhams. Les émissions souscrites par la Caisse de dépôt et de gestion et garanties par l'Etat en faveur du Fonds d'équipement communal ont porté sur 800 millions, en remplacement de crédits bancaires qui étaient accordés jusque-là à cette institution. Les principaux autres organismes emprunteurs ont été le Crédit immobilier et hôtelier avec deux émissions d'un montant global de 500 millions et l'Office chérifien des phosphates avec également deux opérations totalisant 350 millions, l'ensemble ayant été souscrit intégralement par la Caisse de dépôt et de gestion. Celle-ci a placé en définitive 2 350 millions de dirhams à long terme et fourni ainsi près des trois quarts de l'épargne longue mobilisée en 1987.

Constitutions de sociétés et augmentations de capital

La tendance à l'accroissement des apports de fonds aux sociétés observée l'an passé s'est poursuivie en 1987, le volume total se chiffrant à 2 295 millions de dirhams et se révélant en progression de 9,5 % d'une année à l'autre. L'évolution au cours des derniers exercices est retracée dans le tableau suivant :

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987
Augmentations de capital	1 065	1 104	1 030	1 134	2 005
Constitutions de sociétés	188	201	185	961	290
Accroissement brut de capital	**1 253**	**1 305**	**1 215**	**2 095**	**2 295**
Réductions de capital	– 104	– 126	– 85	– 107	– 105
Accroissement net de capital	**1 149**	**1 179**	**1 130**	**1 988**	**2 190**

L'essentiel des apports s'est effectué à l'occasion des augmentations de capital opérées par 610 entreprises, pour un total de 2 005 millions double de ceux atteints annuellement depuis l'exercice 1982 au cours duquel avait été enregistré un montant record. Les souscriptions en espèces ont représenté les trois quarts des capitaux nouveaux pour les sociétés anonymes, le reliquat étant constitué par des prélèvements sur les réserves. Par branche d'activité, l'industrie a bénéficié de 788 millions de dirhams, le commerce de quelque 270 millions et le secteur financier de 669 millions; celui-ci a enregistré une forte expansion imputable essentiellement à l'élargissement du capital social du système bancaire.

Les constitutions de sociétés ont mobilisé 290 millions de dirhams au lieu de 961 millions une année auparavant où exceptionnellement une seule opération avait absorbé 60 % du total. Les créations ont porté sur 1 392 unités notamment dans le commerce, la petite industrie et l'immobilier.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Le désinvestissement par réduction de capital social ou faillites judiciaires ainsi que par dissolution, fusion ou transformation de sociétés a porté sur 105 millions, laissant un accroissement net de capital pour l'année de 2 190 millions au lieu de 1 988 millions en 1986.

Bourse des valeurs de Casablanca

Les indicateurs dans leur quasi-totalité font ressortir une activité boursière en hausse. C'est ainsi que le volume des affaires a atteint 396,2 millions de dirhams, s'inscrivant en augmentation de 24,9 % par rapport à 1986. Le marché de la criée où se déroulent plus de la moitié des transactions a progressé de plus de 14,2 % et celui des cessions directes a connu une expansion de 35,4 %.

Cependant, comme en 1986, ce sont les transactions sur les valeurs d'Etat qui ont porté sur 323 millions de dirhams et qui se sont développées de 38,4 %, à la suite de l'émission dans le public d'emprunts du Trésor lesquels ont connu un succès remarquable auprès des souscripteurs et ont été, au surplus, bien cotés en bourse.

En revanche, les échanges d'actions se sont inscrits en recul de 12,3 % d'une année à l'autre et n'ont totalisé que 70,7 millions de dirhams. L'insuffisance des actions offertes sur le marché, elle-même due à l'absence d'introduction de valeurs nouvelles et au fait que les augmentations de capital sont accompagnées d'un droit de souscription préférentiel en faveur des anciens actionnaires, reste le principal handicap à l'activité de la bourse; le nombre de titres admis à la cote officille s'est élevé à 26,5 millions et apparaît en augmentation de 7,7 % seulement d'une fin d'exercice à l'autre. La valeur nominale des attributions gratuites a atteint 163,5 millions qui, ajoutés aux dividendes distribués, portent à 416 millions les produits versés aux actionnaires ce qui équivaut à un taux de rendement appréciable de 14,95 %, au lieu d'un rendement partiel de 10,12 % et d'un rendement moyen de 9,08 %. Ces deux derniers taux apparaissent au surplus en retrait par rapport à 1986, en raison de la disproportion entre la progression de 10 % environ du volume des dividendes et celle de 14,5 % de la capitalisation boursière, chiffrée à 2 783 millions. En définitive, le cours général moyen s'est établi quant à lui à 114,98 à peine supérieur à celui de 114,01 enregistré à la fin de l'exercice précédent.

Les investissements

Les investissements se sont chiffrés à 26,7 milliards au lieu de 27,3 milliards au cours des deux dernières années. De fait, ce résultat recouvre deux mouvements divergents, à savoir une diminution de 1 450 millions des stocks qui avaient été cependant largement reconstitués en 1986 et une progression de 7,2 % de la formation brute de capital fixe qui s'est élevée de 26 264 millions à 28 150 millions. Aussi, le taux d'investissement mesuré par rapport au produit intérieur brut, ressort-il à 20,1 % au lieu de 19,6 % un an auparavant.

Dans le même temps, les efforts entrepris en vue de mobiliser d'une manière accrue l'épargne nationale ont permis d'assurer la totalité du financement de l'équipement, malgré une croissance plus lente des revenus. De même, ils se sont traduits par une réduction de l'appel aux capitaux extérieurs qui finançaient jusqu'à l'année dernière une partie des dépenses en capital.

La formation brute de capital fixe et ses composantes ont évolué au cours des cinq dernières années comme il ressort du tableau ci-après :

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987
Matériel et outillage	7 895	9 302	9 989	11 833	12 427
Bâtiment	7 402	7 879	8 189	8 052	9 090
Travaux publics	4 480	4 381	5 695	5 117	5 117
Aménagements et plantations	442	518	648	700	1 516
Bétail	325	380	443	562	
Formation brute de capital fixe	**20 544**	**22 460**	**24 964**	**26 264**	**28 150**
Produit intérieur brut	**94 635**	**104 840**	**119 310**	**134 334**	**140 000**
Taux d'investissement	21,7	21,4	20,9	19,6	20,1

L'augmentation des équipements a touché l'ensemble des catégories à l'exclusion de celle des travaux publics dont les investissements de 5 117 millions de dirhams ont stagné d'un exercice à l'autre.

Les acquisitions de matériel et d'outillage qui constituent la principale forme d'investissement ont atteint 12 427 millions de dirhams et marqué une progression de 5 %. De même, les réalisations dans le bâtiment ont porté sur un montant de 9 090 millions en hausse de 13 % environ; dans ces conditions, leur part dans la formation brute de capital fixe s'est légèrement renforcée en s'élevant à 32,3 %. Enfin, les travaux d'aménagement et de plantation, ainsi que les achats de bétail ont totalisé 1 516 millions.

Par ailleurs, il convient de signaler que le montant des investissements agréés par les pouvoirs publics a atteint 4 692 millions et marqué une expansion de près d'un tiers. Le secteur des textiles et cuir avec 1 857 millions a représenté 40 % du total et celui de la chimie et parachimie a prévu un investissement de 963 millions. En outre, 44 % des projets sont tournés vers l'exportation. Les affaires initiées sont pour plus des trois quarts du montant total le fait du secteur privé national, les capitaux étrangers intervenant pour 774 millions.

Quant au financement des investissements agréés, il est prévu qu'il soit assuré pour près de 50 % par les fonds propres et pour le reste par des concours bancaires, financiers ou des crédits fournisseurs. En outre, les dépenses en devises ont été estimées à plus de 3 milliards de dirhams et aux deux tiers des dépenses totales.

Les créations d'emplois projetées sont évaluées à 54 000 unités. L'investissement moyen est de 1,1 million pour les petites et moyennes entreprises, entraînant un coût par emploi de 35 000 dirhams alors que dans la grande industrie, celui-ci excède 160 000 dirhams.

L'analyse par région souligne une fois encore la place prépondérante de Casablanca qui, comme l'année dernière, recueille 55 % des projets, plus de 42 % des montants investis et offre 47 % des emplois à créer. Les objectifs recherchés, notamment la décentralisation des pôles économiques par l'octroi d'avantages appréciables, n'ont pas été pleinement atteints. Aussi a-t-il été envisagé de réduire les avantages fiscaux accordés aux secteurs porteurs. Cette démarche a été à l'origine d'une accélération des demandes d'agréments au mois de décembre au cours duquel on a enregistré un cinquième des projets approuvés en 1987.

SIRE

Le bilan que l'on peut dresser de l'activité économique au terme de 1987 apparaît dans l'ensemble satisfaisant, même si les agrégats de la comptabilité nationale, dans leur présentation aux prix du marché de 1969 et surtout tels qu'établis sur la base de 1980, indiquent un ralentissement de la croissance tant au niveau réel que nominal.

En effet, dans un contexte international à nouveau fortement perturbé et qui interdit de surcroît la maîtrise de facteurs exogènes caractérisés par des variations brusques, amples et imprévisibles, des conditions climatiques peu propices ont entraîné des résultats médiocres de l'agriculture qui sous-tend encore largement la production nationale. Toutefois, bien que la croissance du produit intérieur brut s'avère en définitive limitée, de nouvelles et appréciables progressions ont été réalisées notamment par l'industrie, le tourisme et le secteur tertiaire.

Si le bilan apparaît encourageant, c'est grâce à l'incidence des actions de redressement adoptées, lesquelles ont judicieusement combiné une politique de limitation de la demande, notamment par la décision prise de ne pas procéder à une augmentation générale des salaires, et une politique de renforcement de l'offre prenant en compte, en particulier, la poursuite de la libéralisation du commerce extérieur et celle des prix. Au surplus, le revenu supplémentaire dégagé par la production a été affecté en grande partie à l'épargne, surtout publique, la situation des finances de l'Etat a connu une nouvelle amélioration, les investissements ont augmenté, les prix ont été marqués par une détente remarquable et perceptible à tous les stades, de production et de consommation. De même, les importations ont stagné, les exportations ont progressé, les recettes du tourisme se sont accrues, les transferts des travailleurs marocains à l'étranger se sont développés et le compte courant de la balance des paiements a dégagé, après rééchelonnement, un excédent, ce qui n'avait pas été observé depuis de nombreuses années. Au demeurant, ce résultat a permis de renforcer le niveau de nos réserves de change, d'apurer une partie des dettes commerciales et de renoncer pratiquement à tout concours extérieur, si ce n'est pour faire face aux échéances dues en capital.

Plus encore, l'évolution globale de 1987 se révèle positive du fait des prises de positions sur bon nombre de questions d'ordre économique et financier, comme de l'instauration d'un dialogue sur le devenir de l'économie. Dans cet ordre d'idée, la préparation et l'adoption du plan d'orientation pour le développement économique et social couvrant la période 1988-1992 ont été l'occa-

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

sion d'affirmer la nécessité de la recherche des équilibres fondamentaux. De même, la volonté de procéder à une révision du rôle respectif de l'Etat et du secteur privé a fait l'objet d'un brassage d'idées et d'un approfondissement des réflexions sur les voies et moyens à même d'assurer un développement continu et une croissance durable. Dans le même temps, ont été poursuivies les réformes structurelles de la fiscalité, des finances publiques, de certains secteurs productifs et des avantages susceptibles d'encourager efficacement les investissements. Une telle orientation est bénéfique à plus d'un titre, permettant en tout cas de renforcer le changement des mentalités et de suggérer la transparence, si nécessaire au maintien d'un climat de confiance propice à l'investissement.

Au seuil de l'année 1988, les premières informations disponibles montrent que le redressement économique et financier se poursuit et la contrainte extérieure continue de s'atténuer. Elles augurent en outre d'une production en nette croissance et d'une tendance à l'amélioration des différents équilibres. D'ailleurs, les prévisions à moyen terme soulignent et confirment cette orientation favorable.

Au-delà des résultats acquis et de ceux attendus, si le sentiment dominant est celui d'un optimisme mesuré et d'une confiance retrouvée, manifestes tant au niveau interne, en particulier par le volume de l'investissement, qu'externe, par les récents accords conclus avec les pays étrangers, les banques, les organismes internationaux et les groupements régionaux, la politique économique ne saurait se départir d'une grande prudence; ces résultats eux-mêmes et l'optimisme qu'ils suscitent militent en faveur du maintien, voire du renforcement, du courant de réformes entreprises pour le redressement. C'est que des sujets de préoccupation demeurent et l'objectif final reste sensiblement le même, à savoir la poursuite de la recherche des équilibres fondamentaux et de la meilleure adéquation entre les ressources et les besoins. A cet égard, la réduction du déficit budgétaire constitue un élément essentiel, car elle permet d'alléger le prélèvement effectué par l'Administration publique sur les marchés monétaire et financier dont l'apport doit relayer l'appel aux concours extérieurs et être dirigé en priorité vers l'investissement. De plus, celui-ci suppose que la croissance de la consommation soit inférieure à celle de la production. Or, le pays vit encore au-dessus de ses moyens et il importe, pour permettre une résorption du chômage, de relancer à un haut niveau l'investissement productif ce qui exige un financement important, qui doit être assuré par l'épargne dont la rémunération doit rester attractive. De même, l'objectif final vise au développement d'une économie de marché, à l'instauration d'une meilleure justice fiscale et à une répartition plus équitable des revenus. Et, au-delà du ponctuel, il est impératif de parvenir à un nouvel ordre économique et social, marqué par un volontarisme agissant, une concordance des intérêts de tous les opérateurs et de toutes les couches de la population.

Pour leur part, les autorités monétaires, conscientes de la nécessité de soutenir et d'accompagner le développement, demeurent vigilantes à défendre le pouvoir d'achat et à ne pas attiser les tensions inflationnistes ni les pressions pouvant s'exercer sur le compte extérieur, et à aménager ainsi les bases indispensables à une relance saine et durable. Le caractère souple et sélectif de l'encadrement du crédit, la fixation de taux d'intérêt à un niveau avantageux et motivant, l'allègement des procédures et des pratiques bancaires et l'introduction progressive des règles du marché tant pour le monétaire que pour le financier constituent les instruments d'une politique qui se veut avant tout flexible et attentive à tous les changements qui pourraient intervenir.

RABAT, JUIN 1988
AHMED BENNANI

*
**

VARIATIONS DU BILAN DE BANK AL-MAGHRIB A FIN DECEMBRE 1987

Le total du bilan de Bank Al-Maghrib a été arrêté à fin décembre 1987, à 27 344,3 millions de dirhams, en progression d'une année à l'autre, de 1 437,8 millions de dirhams ou 5,5 % au lieu de 26,4 % en 1986.

Les principales variations enregistrées dans les postes de l'actif et du passif sont les suivantes :

Actif

Avoirs en or, droits de tirage spéciaux et devises convertibles

Le total de ce chapitre ressort à fin décembre 1987 à 3 723,2 millions de dirhams au lieu de 2 358,3 millions un an auparavant et se répartit comme suit :

- avoirs en or ..... 124,7 millions de dirhams
- souscription au Fonds monétaire international – Tranche de réserve ..... 389,4 millions de dirhams
- avoirs en droits de tirage spéciaux ..... 32,1 millions de dirhams
- avoirs en devises convertibles ..... 2 948,8 millions de dirhams
- souscription au Fonds monétaire arabe ..... 228,2 millions de dirhams

Ce chapitre enregistre ainsi une hausse de 1 364,9 millions de dirhams, consécutive à des augmentations des postes « disponibilités en devises convertibles » et de la « souscription au Fonds monétaire arabe » respectivement de 1 492,8 millions et 8,4 millions et à une diminution de 136,3 millions accusée par les « avoirs en droits de tirage spéciaux ».

Accords de paiement

Le chapitre « Accords de paiement » qui ressort à 18,3 millions à l'arrêté du bilan apparaît identique à celui de fin 1986.

Concours financiers à l'Etat

Les « Concours financiers à l'Etat » totalisent 8 571,7 millions et apparaissent en diminution, en un an, de 1 114,8 millions.

Les avances conventionnelles, de 5 500 millions, octroyées à l'Etat en application du paragraphe 4 de l'article 35 du dahir portant création de Bank Al-Maghrib n'ont pas varié d'un exercice à l'autre. Elles sont au nombre de six et datent respectivement du 12 mars 1964, du 31 décembre 1967, du 7 mai 1970, du 13 mars 1974, du 13 octobre 1977 et du 9 avril 1980. Les deux premières portent chacune sur un montant de 250 millions, la troisième est inscrite pour 500 millions, la quatrième pour 1 000 millions, la cinquième pour 2 000 millions et la sixième pour 1 500 millions.

La facilité de caisse accordée à l'Etat conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 35 du dahir précité a été utilisée pour sa totalité à hauteur de 2 907 millions au lieu de 2 944 millions, un an auparavant.

Les autres concours directs sont représentés par deux bons du Trésor respectivement de 100,4 millions et 38,4 millions dont l'échéance a été reportée au 31 décembre 1988 pour les mêmes montants et constituent le premier le montant de l'avance consentie à l'Etat pour assurer en 1958 le retrait de la peseta en circulation dans l'ex-Zone Nord et le second, la contrepartie de la prise en charge par l'Institut d'Emission des monnaies en circulation au 30 juin 1959.

Les avances indirectes représentées par la mobilisation, au profit du Trésor, de traites douanières et d'obligations cautionnées, ont atteint 25,9 millions accusant de la sorte une baisse de 1 077,8 millions.

Comptes courants postaux

Les « Comptes courants postaux » de Bank Al-Maghrib se sont élevés à 35,3 millions et accrus de 8,7 millions par rapport à leur niveau de fin 1986.

Opérations de crédit

Le total des « Opérations de crédit » en se fixant à 14 183,9 millions s'avère en hausse en un an de 1 062,3 millions.

Le « Portefeuille d'effets sur le Maroc » s'est chiffré à 936,2 millions en diminution de 115 millions. Dans cette rubrique, le « Portefeuille d'escompte d'effets sur le Maroc » représente 824,8 millions de dirhams, le « Portefeuille d'escompte de bons du Trésor » 111,4 millions de dirhams.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle: Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Le « Portefeuille d'effets sur l'Etranger » atteint 3 289,5 millions de dirhams et progresse en douze mois de 151,4 millions.

Les « Avances », d'un montant de 9 291,2 millions, se révèlent en augmentation de 671,4 millions d'une fin d'année à l'autre. Dans cette rubrique, les avances consenties dans le cadre du marché monétaire et mobilisant des effets publics pour 3 442,3 millions et des effets privés pour 14 millions, se sont accrues d'une année à l'autre respectivement de 149,9 millions et 5,8 millions de dirhams. Quant aux autres avances, elles ont progressé de 651,2 millions.

Les «Effets en cours de recouvrement» en s'établissant à 667 millions se sont élargis, d'une année à l'autre, de 354,5 millions.

Emploi du capital et des réserves

Après déduction des amortissements opérés au titre de l'exercice 1987, le poste « Emploi du capital et des réserves » se chiffre à fin décembre 1987 à 676,1 millions de dirhams au lieu de 557,9 millions un an auparavant.

Divers

Le chapitre « Divers-Actif », apparaît pour 135,8 millions en recul de 1,5 million d'une fin d'année à l'autre.

Passif

Billets en circulation

Le montant des billets en circulation est passé de 19 350 millions à 20 592,2 millions et s'est accru de 1 242,2 millions ou 6,4 % au lieu de 15,3 % en 1986 et 11,7 % en 1985

A fin décembre 1987, les billets en circulation sont répartis comme suit : ()

9 504 143 billets et demi-billets de	5 dirhams	DH	47 520 717,50
69 999 473 billets et demi-billets de	10 dirhams	DH	699 994 735,00
31 711 608 billets de	50 dirhams	DH	1 585 580 400,00
182 591 057 billets de	100 dirhams	DH	18 259 105 700,00
	Total	DH	20 592 201 552,50

Circulation metallique

Le montant de la circulation métallique, est passé d'une année à l'autre de 313,3 millions à 333,8 millions et a enregistré une hausse de 20,5 millions ou 6,5 % au lieu de 7,1 % en 1986.

Au 31 décembe 1987, les monnaies en circulation se décomposent comme suit :

a) Or

7 310 pièces de 250 dirhams commémoratives ..	DH	1 827 500,00
1 679 pièces de 500 dirhams commémoratives ..	DH	839 500,00

b) Argent

6 377 796 pièces de 1 dirham	DH	6 377 796,00
651 740 pièces de 5 dirhams	DH	3 258 700,00
26 391 pièces de 50 dirhams commémoratives ..	DH	1 319 550,00
8 917 pièces de 100 dirhams commémoratives ..	DH	891 700,00
3 741 pièces de 150 dirhams commémoratives ..	DH	561 150,00
788 pièces de 200 dirhams commémoratives ..	DH	157 600,00

c) Nickel

84 095 697 pièces de 50 centimes	DH	42 047 848,50
144 061 051 pièces de 1 dirham	DH	144 061 051,00
17 765 505 pièces de 5 dirhams	DH	88 827 525,00

d) Bronze d'aluminium

140 115 055 pièces de 5 centimes	DH	7 005 752,75
145 388 507 pièces de 10 centimes	DH	14 538 850,70
109 376 054 pièces de 20 centimes	DH	21 875 210,80

e) Aluminium

16 366 057 pièces de 1 centime	DH	163 660,57
Total	DH	333 753 395,32

Engagements envers l'extérieur en or et devises convertibles

Le solde de ce chapitre, inscrit pour 755,8 millions apparaît en expansion de 84,1 millions. Dans ce total, les « Engagements en devises convertibles » et les « Engagements en dirhams convertibles » se sont accrus respectivement de 87,5 millions et 8,9 millions tandis que les comptes des « Organismes Internationaux » ont diminué de 12,3 millions.

Accords de paiement

Le chapitre « Accords de paiement » figure encore pour 0,3 million et demeure ainsi sans changement.

Depôts et autres engagements

Le chapitre « Dépôts et autres engagements » totalise 2 133,8 millions et accuse une diminution de 764,4 millions par rapport à son niveau de l'exercice precédent. En effet si les opérations de banque et les autres comptes ont augmenté ensemble de 76,5 millions, en revanche, les comptes de réserves et les autres engagements ont fléchi globalement de 840,9 millions.

Allocations de droits de tirage spéciaux

Avec un montant de 433,6 millions, les « Allocations de droits de tirage spéciaux » sont demeurées sans chagement d'un exercice à l'autre.

Capital et réserves

Le chapitre « Capital et réserves » figure pour 1 335,3 millions, en augmentation de 344,3 millions de dirhams.

Divers

Les « Divers-Passif » totalisent 1 759,5 millions et enregistrent une progression de 511,1 millions.

(1) Il convient de noter que les billets mutiles repris dans le bilan n'y figurent pas pour leur valeur faciale mais pour celle de leur remboursement.

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

BILAN A FIN DECEMBRE 1987 *

ACTIF

		(en dirhams)
Avoirs en or, droits de tirage spéciaux et devises convertibles		**3 723 210 785,88**
Avoirs en or	124 737 746,10	
Souscription F.M.I. Tranche de réserve	389 404 377,19	
Avoirs en droits de tirage spéciaux	32 059 918,84	
Avoirs en devises convertibles	2 948 773 112,50	
Souscription au Fonds monétaire arabe	228 235 631,25	
Accords de paiement		**18 287 318,24**
Concours financiers à l'Etat		**8 571 724 079,83**
Bon du Trésor «Echange monétaire» (1)	100 439 060,00	
Bon du Trésor «Monnaie métallique» (2)	38 419 235,10	
Avances à l'Etat (Article 35, § 4 des Statuts)	5 500 000 000,00	
Avances à l'Etat (Article 35, § 3 des Statuts)	2 907 000 000,00	
Mobilisation de traites douanières et d'obligations cautionnées	25 865 784,73	
Comptes courants postaux		**35 303 573,30**
Opérations de crédit		**14 183 859 337,77**
Portefeuille d'effets sur le Maroc	936 227 373,90	
Portefeuille d'effets sur l'étranger	3 289 528 975,86	
Avances	9 291 092 898,48	
Effets en cours de recouvrement	667 010 089,53	
Emploi du capital et des réserves (3)		**676 128 592,94**
Divers		**135 810 932,19**
Total de l'Actif		**27 344 324 620,15**

PASSIF

		(en dirhams)
Billets et monnaies en circulation		**20 925 954 947,82**
Billets	20 592 201 552,50	
Monnaies	333 753 395,32	
Engagements envers l'extérieur en or et en devises convertibles		**755 829 744,08**
Engagements en or	–	
Engagements en devises convertibles	535 508 833,87	
Engagements en dirhams convertibles	16 802 846,81	
Organismes internationaux	203 518 063,40	
Accords de paiement		**233 911,82**
Dépôts et autres		**2 133 824 005,30**
Compte courant du Trésor public	1 088 037,68	
Banques-comptes opérations	129 311 647,78	
Banques-comptes de réserves	1 471 127 000,00	
Autres comptes	459 738 994,69	
Autres engagements	72 558 325,15	
Allocations de droits de tirage spéciaux		**433 628 327,61**
Capital et réserves		**1 335 317 499,29**
Capital	30 000 000,00	
Réserves	1 305 317 499,29	
Divers		**1 759 536 184,23**
Total du Passif		**27 344 324 620,15**

* Après répartition des bénéfices.
(1) Article 35, § 1 du dahir du 23 hija 1378 (30 juin 1959).
(2) Article 70 du dahir du 23 hija 1378 (30 juin 1959).
(3) Amortissements déduits.

COMPTES DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 1987

DEBIT

	(en dirhams)
Dépenses de fonctionnement	188 626 712,04
Charges diverses	61 963 473,17
dont: charges d'intérêts et commissions: 60 194 469,46	
Frais de fabrication de billets et monnaies	37 079 907,96
	287 670 093,17
Amortissement des immeubles	13 323 910,19
Amortissement du mobilier, du matériel et des véhicules	22 790 660,15
Amortissement des frais d'établissement (DAR AS-SIKKA)	1 146 600,00
	324 931 263,51
Bénéfice net de l'exercice	735 322 935,19
	1 060 254 198,70

CREDIT

	(en dirhams)
Produits d'escompte	367 528 164,69
Intérêts	570 529 947,68
Commissions	107 980 616,10
Produits divers	14 215 470,23
	1 060 254 198,70

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

ANNEXES

A. 1 – Evolution du produit intérieur brut

(Prix du marché de l'année 1969)

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987 *
Activités primaires	**3 844**	**3 833**	**4 296**	**5 283**	**4 598**
Agriculture, sylviculture et pêche	3 844	3 833	4 296	5 283	4 598
Activités secondaires	**9 723**	**9 614**	**9 826**	**9 787**	**10 091**
Industrie extractive	934	991	972	932	921
Energie et eau	1 530	1 536	1 582	1 544	1 621
Industrie manufacturière	5 735	5 638	5 736	5 934	6 172
Bâtiment et travaux publics	1 524	1 449	1 536	1 377	1 377
Activités tertiaires	**14 480**	**14 963**	**15 376**	**15 984**	**16 257**
Transports et communications	1 811	1 904	1 962	2 048	2 089
Autres services	4 757	4 879	5 098	5 296	5 440
Commerce	7 912	8 180	8 316	8 640	8 728
Production intérieure brute	**28 047**	**28 410**	**29 498**	**31 054**	**30 946**
Administrations publiques	**6 601**	**6 973**	**7 455**	**8 049**	**8 532**
Produit intérieur brut	**34 648**	**35 383**	**36 953**	**39 103**	**39 478**

* Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan

A. 2 – Variations du produit intérieur brut

(Prix du marché de l'année 1969)

Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente	1983	1984	1985	1986	1987 *
Activités primaires	**– 3,7**	**– 0,3**	**12,1**	**23,0**	**– 13,0**
Agriculture, sylviculture et pêche	– 3,7	– 0,3	12,1	23,0	– 13,0
Activités secondaires	**2,9**	**– 1,1**	**2,2**	**– 0,4**	**3,1**
Industrie extractive	7,4	6,1	– 1,9	– 4,1	– 1,2
Energie et eau	4,9	0,4	3,0	– 2,4	5,0
Industrie manufacturière	3,9	– 1,7	1,7	3,4	4,0
Bâtiment et travaux publics	5,0	– 4,9	6,0	–10,4	–
Activités tertiaires	**1,0**	**3,3**	**2,8**	**4,0**	**1,7**
Transports et communications	3,2	5,1	3,0	4,4	2,0
Autres services	2,6	2,6	4,5	3,9	2,7
Commerce	– 0,4	3,4	1,7	3,9	1,0
Production intérieure brute	**1,0**	**1,3**	**3,8**	**5,3**	**– 0,3**
Administrations publiques	**8,3**	**5,6**	**6,9**	**8,0**	**6,0**
Produit intérieur brut	**2,3**	**2,1**	**4,4**	**5,8**	**1,0**

* Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 3 – Evolution du produit intérieur brut
(Prix courants)

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987 *
Activités primaires	**16 130**	**17 547**	**21 996**	**28 589**	**26 000**
Agriculture, sylviculture et pêche	16 130	17 547	21 996	28 589	26 000
Activités secondaires	**30 093**	**33 358**	**38 324**	**40 374**	**43 430**
Industrie extractive	3 996	5 155	5 597	4 787	**4 700**
Energie et eau	3 448	3 940	4 693	4 670	**5 030**
Industrie manufacturière	15 954	17 360	20 217	23 502	**25 860**
Bâtiment et travaux publics	6 695	6 903	7 817	7 415	**7 840**
Activités tertiaires	**35 917**	**40 721**	**44 609**	**49 514**	**53 370**
Transports et communications	4 478	5 217	5 866	6 694	7 270
Autres services	13 730	15 704	17 443	19 530	20 900
Commerce	17 709	19 800	21 300	23 290	25 200
Production intérieure brute	**82 140**	**91 626**	**104 929**	**118 477**	**122 800**
Administrations publiques	**12 495**	**13 214**	**14 381**	**15 857**	**17 200**
Produit intérieur brut	**94 635**	**104 840**	**119 310**	**134 334**	**140 000**

* Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan

A. 4 – Variations du produit intérieur brut
(Prix courants)

Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente	1983	1984	1985	1986	1987 *
Activités primaires	**– 0,8**	**8,8**	**25,3**	**30,0**	**– 9,1**
Agriculture, sylviculture et pêche	– 0,8	8,8	25,3	30,0	– 9,1
Activités secondaires	**5,7**	**10,8**	**14,9**	**5,3**	**7,6**
Industrie extractive	– 1,0	29,0	8,6	–14,5	– 1,8
Energie et eau	6,0	14,3	19,1	– 0,5	7,7
Industrie manufacturière	9,5	8,8	16,5	16,2	10,0
Bâtiment et travaux publics	1,5	3,1	13,2	– 5,1	5,7
Activités tertiaires	**6,2**	**13,4**	**9,5**	**11,0**	**7,8**
Transports et communications	12,5	16,5	12,4	14,1	8,6
Autres services	8,5	14,4	11,1	12,0	7,0
Commerce	3,0	11,8	7,6	9,3	8,2
Production intérieure brute	**4,6**	**11,5**	**14,5**	**12,9**	**3,6**
Administrations publiques	**8,3**	**5,7**	**8,8**	**10,3**	**8,5**
Produit intérieur brut	**5,0**	**10,8**	**13,8**	**12,6**	**4,2**

* Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 5 – Evolution du produit national brut

(Prix courants)

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987 *
Production intérieure brute	82 140	91 626	104 929	118 477	122 800
Valeur ajoutée des Administrations publiques	12 495	13 214	14 381	15 857	17 200
Revenu net de l'extérieur	2 042	2 641	2 558	5 983	7 810
Produit national brut	**96 677**	**107 481**	**121 868**	**140 317**	**147 810**

* Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan

A. 6 – Compte de biens et services

(Prix courants)

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987 *
RESSOURCES					
Produit national brut	**96 677**	**107 481**	**121 868**	**140 317**	**147 810**
– Revenu net de l'extérieur	2 042	2 641	2 558	5 983	7 810
Produit intérieur brut	**94 635**	**104 840**	**119 310**	**134 334**	**140 000**
+ *Déficit en ressources*	**7 951**	**10 957**	**10 608**	**7 510**	**6 400**
Importations de biens et services non facteurs	29 099	37 908	42 806	40 416	41 900
Exportations de biens et services non facteurs	21 148	26 951	32 198	32 906	35 500
Total des ressources disponibles	**102 586**	**115 797**	**129 918**	**141 844**	**146 400**
EMPLOIS					
Consommation finale privée	**64 120**	**73 945**	**81 753**	**91 260**	**95 200**
Au Maroc	63 530	73 206	80 837	90 360	94 200
A l'extérieur	590	739	916	900	1 000
Consommation finale des Administrations publiques	**18 707**	**19 032**	**20 789**	**23 325**	**24 500**
Formation brute de capital fixe	**20 544**	**22 460**	**24 964**	**26 264**	**28 150**
Variation des stocks	**– 785**	**+ 360**	**+2 412**	**+ 995**	**–1 450**
Total des emplois (Dépense nationale brute)	**102 586**	**115 797**	**129 918**	**141 844**	**146 400**

* Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan

A. 7 – Investissements et épargne

(Prix courants)

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987 *
Formation brute de capital fixe	20 544	22 460	24 964	26 264	28 150
Variation des stocks	– 785	+ 360	+2 412	+ 995	– 1 450
Investissements	**19 759**	**22 820**	**27 376**	**27 259**	**26 700**
Déficit en ressources	7 951	10 957	10 608	7 510	6 400
Epargne intérieure brute	**11 808**	**11 863**	**16 768**	**19 749**	**20 300**
Revenu net de l'extérieur	2 042	2 641	2 558	5 983	7 810
Epargne nationale brute	**13 850**	**14 504**	**19 326**	**25 732**	**28 110**

* Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 8 – Evolution des superficies, des récoltes et des rendements des céréales principales

En milliers d'hectares, de quintaux et en quintaux à l'hectare	1985-1986			1986-1987		
	Superficie	Production	Rendement	Superficie	Production	Rendement
Blé dur	1 192	19 813	16,6	1 110	11 255	10,1
Blé tendre	1 034	18 278	17,7	1 178	13 019	11,1
Orge	2 472	35 629	14,4	2.315	15 433	6,7
Maïs	375	3 068	8,2	368	2 400	6,5
Total	**5 073**	**76 788**	**15,1**	**4 971**	**42 107**	**8,5**

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 9 – Commercialisation officielle des céréales

En milliers de quintaux	Juin 85 - Mai 86	Juin 86 - Mai 87	Juin à décembre 87
Blé tendre	3 232	9 223	4 961
Blé dur	353	470	246
Orge	2 491	4 977	556
Maïs	842	1 367	494
Total	**6 918**	**16 037**	**6 257**

SOURCE: Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses

A. 10 – Evolution des superficies, des récoltes et des rendements des légumineuses

En milliers d'hectares, de quintaux et en quintaux à l'hectare	1985-1986			1986-1987		
	Superficie	Production	Rendement	Superficie	Production	Rendement
Fèves	196	2 146	10,9	211	1 273	6
Pois chiches	82	704	8,6	77	613	8
Petits pois	50	419	8,4	45	222	4,9
Lentilles	86	696	8,1	90	356	4
Divers	88	715	8,1	107	673	6,3
Total	**502**	**4 680**	**9,3**	**530**	**3 137**	**5,9**

SOURCE: Ministere de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 11 – Exportations de primeurs

En milliers de tonnes	Oct. 84 - Sept. 85		Oct. 85 - Sept. 86		Oct. 86 - Sept. 87	
	France	Total	France	Total	France	Total
Tomates	72	94	74	100	71	95
Pommes de terre	44	48	59	69	46	52
Autres légumes	2	3	3	4	6	8
Total	**118**	**145**	**136**	**173**	**123**	**155**

SOURCE: Office de commercialisation et d'exportation

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 12 – Production et exportations d'agrumes

En milliers de tonnes	Octobre 1984 - Juillet 1985			Octobre 1985 - Juillet 1986			Octobre 1986 - Juillet 1987		
	Production	Exportations		Production	Exportations		Production	Exportations	
		C.E.E.	Total		C.E.E.	Total		C.E.E.	Total
Oranges	685	231	403	809	286	422	650	204	305
Petits fruits	245	85	136	346	136	178	290	93	151
Divers	30	4	5	30	4	6	20	4	12
Total	**960**	**320**	**544**	**1 185**	**426**	**606**	**960**	**301**	**468**

SOURCE: Office de commercialisation et d'exportation

A. 13 – Evolution des cultures de la betterave sucrière et de la production de sucre correspondante

	Superficies récoltées (hectares)	Récolte (tonnes)	Rendement (tonnes/ha)	Production de sucre (tonnes)
1985-1986 *				
Gharb	18 410	623 080	33,8	84 500
Tadla	20 090	1 035 800	51,6	120 800
Doukkala	13 870	868 630	62,6	116 400
Moulouya	3 030	110 320	36,4	12 000
Total	**55 400**	**2 637 830**	**47,6**	**333 700**
1986-1987				
Gharb	20 890	614 130	29,4	82 700
Tadla	21 150	976 510	46,2	126 000
Doukkala	14 020	993 020	70,8	123 200
Moulouya	4 650	168 110	36,1	20 100
Total	**60 710**	**2 751 770**	**45,3**	**352 000**

* Chiffres rectifiés

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 14 – Evolution des cultures de la canne à sucre et de la production de sucre correspondante

	Superficie (en hectares)		Rendement	Production (en tonnes)			Production de sucre (tonnes)
	plantée	récoltée	(t ha)	usinée	boutures	Total	
1985							
Gharb	14 406	11 724	62,2	693 951	35 000	728 951	56 900
Moulouya	1 240	786	38,6	26 558	3 800	30 358	4 200
Total	**15 646**	**12 510**	**60,7**	**720 509**	**38 800**	**759 309**	**61 100**
1986 *							
Gharb	15 743	12 177	65,5	761 002	36 258	797 260	70 000
Moulouya	1 063	971	35,4	33 108	1 288	34 396	4 600
Total	**16 806**	**13 148**	**63,3**	**794 110**	**37 546**	**831 656**	**74 600**
1987							
Gharb	15 803	12 389	65,6	787 375	25 497	812 872	68 800
Moulouya	1 139	1 025	52,1	50 413	3 030	53 443	4 500
Total	**16 942**	**13 414**	**64,6**	**837 788**	**28 527**	**866 315**	**73 300**

* Chiffres rectifiés.

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 15 – Evolution des superficies, des récoltes et des rendements de coton brut (1)

En hectares, en quintaux et en quintaux à l'hectare	1985-1986			1986-1987		
	Superficie	Production	Rendement	Superficie	Production	Rendement
Tadla	11 900	215 400	18,1	11 900	251 100	21,1
Doukkala	1 000	17 600	17,6	1 100	18 000	16,4
Gharb	600	20 100	33,5	1 700	44 200	26
Haouz	500	10 200	20,4	700	19 700	28,1
Moulouya	100	1 700	17	100	3 000	30
Total	**14 100**	**265 000**	**18,8**	**15 500**	**336 000**	**21,7**

(1) Il s'agit de la production qui a commencé à la fin de la deuxième année citée.

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 16 – Oléiculture (1)

En tonnes	1984-1985	1985-1986 *	1986-1987 **
Production d'olives	368 000	400 000	450 000
Production d'huile	30 000	35 000	38 000

* Chiffres rectifiés.

** Chiffres provisoires.

(1) Il s'agit de la production qui a commencé à la fin de la deuxième année citée.

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 17 – Evolution des superficies, des récoltes et des rendements des oléagineux

En milliers d'hectares, de quintaux et en quintaux à l'hectare	1985-1986			1986-1987		
	Superficie	Production	Rendement	Superficie	Production	Rendement
Tournesol	48	432	9	88	1 036	11,8
Arachide	21	250	11,9	21	346	16,5
Total	**69**	**682**	**9,9**	**109**	**1 382**	**12,7**

SOURCE : Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 18 – Production de vins

En milliers d'hectolitres	1985	1986	1987
Meknès - Fès	195	308	277
Kénitra	34	36	27
Casablanca	48	65	51
Oujda	27	41	37
Total	**304**	**450**	**392**

SOURCE: Office de commercialisation et d'exportation

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 19 – Elevage

– Recensement du cheptel – (1)

En milliers de têtes	1985	1986	1987
Bovins	2 501	2 851	3 177
Ovins	12 862	14 545	16 136
Caprins	4 662	5 276	5 807
Total	**20 025**	**22 672**	**25 120**

(1) Il s'agit du recencement effectué en mars – avril.

– Abattages contrôlés –

En milliers de têtes et en tonnes	Bovins		Ovins		Caprins		Total	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids
1985	496	74 129	2 827	39 214	849	8 479	4 172	121 822
1986 *	524	78 664	2 737	35 660	927	9 416	4 188	123 740
1987	539	81 916	2 813	37 804	902	8 949	4 254	128 669

* Chiffres rectifiés.

SOURCE: *Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire*

A. 20 – Pêches maritimes

En tonnes	1985	1986 *	1987 **
Production	**472 800**	**594 100**	**457 100**
– Pêche côtière	346 000	444 800	364 400
– Pêche hauturière	126 800	149 300	92 700
Consommation locale	**140 600**	**142 700**	**137 200**
Exportations	**160 900**	**169 800**	**186 100**
– Poisson frais et congelé	42 800	54 500	57 700
– Crustacés et mollusques	62 800	55 500	69 200
– Conserves	55 300	56 000	52 400
– Sous-produits	–	3 800	6 800

* Chiffres rectifiés.

** Chiffres provisoires.

SOURCE: Ministère des pêches maritimes et de la marine marchande

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 21 – Evolution de la production et des exportations des principaux produits miniers

En milliers de tonnes	Production				Exportations			
	1984	1985	1986*	1987**	1984	1985	1986*	1987**
Anthracite	837,5	774,5	775	634,2	65,7	63,2	50	20,1
Pétrole brut	16,6	22,2	23,2	18,3	–	–	–	–
Indice d'extraction (1) (base 100 en 1978)	**116**	**113**	**114**	**114**	–	–	–	–
Phosphates secs	21 351	20 779	21 427	21 328	14 951	14 790	13 696	13 060
Barytine	561,3	463,4	179,8	143,5	577,7	516,4	258,1	254,7
Minerai de fer	163	180	195,6	210,2	116,5	148,2	117	108,2
Minerai de plomb	143,6	153	105,7	105,1	78,9	55,7	33,9	31,2
Manganèse chimique	59,1	43,7	40,3	42,5	65,8	51,3	51,1	44,5
Minerai de cuivre	64,8	59,6	54,7	42,1	68	56,7	55,7	46
Fluorine	65,9	74,4	83	78,5	78,1	64,8	76,4	90,2
Minerai de zinc	20,2	28,2	31,8	19,9	22,1	26,2	27,3	20,2
Minerai d'antimoine	2,1	1,7	1,4	1,1	2,2	1,7	1,5	2,5

(1) Cet indice ne concerne que les phosphates secs, les minerais de pyrrhotine, de fer, de plomb, de zinc, de barytine, de fluorine, de manganèse chimique, de cobalt et de cuivre – les substances à usage énergétique telles que l'anthracite et le pétrole sont comprises dans l'indice de l'énergie.

* Chiffres rectifiés.

** Chiffres provisoires.

SOURCE: Ministère de l'énergie et des mines

A. 22 – Evolution des valeurs des principales productions minières
(carreau-mine) (1)

En milliers de dirhams	1983	1984	1985	1986*	1987**	en % du total 1987
Phosphates	3 002 784	3 685 255	3 781 770	3 792 579	4 393 612	85,6
Minerai de plomb	258 826	309 058	347 772	252 761	260 389	5,1
Minerai de cuivre	180 610	172 015	154 449	138 424	131 402	2,6
Eaux minérales	73 977	79 039	93 062	101 536	113 101	2,2
Fluorine	58 310	48 436	66 927	62 665	54 388	1,1
Manganèse chimique	51 760	52 328	48 724	45 791	42 638	0,8
Barytine	39 924	83 786	67 180	20 396	28 680	0,6
Minerai de fer	15 665	12 895	16 195	16 626	17 835	0,3
Minerai de zinc	24 164	39 129	44 745	31 217	22 529	0,4
Divers (2)	37 658	44 526	63 738	72 497	67 341	1,3
Total	**3 743 678**	**4 526 467**	**4 684 562**	**4 534 492**	**5 131 915**	**100**

(1) Le prix carreau-mine est égal au prix FOB de la tonne de minerai, diminué des frais de transport, de chargement et de déchargement occasionnés par le transfert du carreau de la mine jusqu'au port d'embarquement.

(2) A l'exclusion du plomb métal et de l'argent métal et non compris l'anthracite, le pétrole et le gaz naturel, ces substances étant comptabilisées dans la production du secteur «énergie».

* Chiffres rectifiés.

** Chiffres provisoires.

SOURCE: Ministère de l'énergie et des mines

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 23 – Evolution des indices de la production d'énergie

(Base 100 en 1978)	1984	1985	1986 *	1987 **	1987 / 1986 %
Indice général	**156**	**156**	**154**	**161**	**+ 4,5**
Electricité	151	161	172	181	+ 5,2
Charbon extraction	116	108	108	88	– 18,5
Pétrole raffinage	162	158	147	156	+ 6,1

* Chiffres rectifiés.

** Chiffres provisoires.

SOURCE: Ministère du plan

A. 24 – Evolution de la production d'énergie

	Unités	1984	1985	1986 *	1987 **	1987 / 1986 %
Production d'anthracite	1 000 t	837,5	774,5	775	634,2	–18,2
Production de pétrole brut	1 000 t	16,6	22,2	23,2	18,3	– 21,1
Production de gaz naturel	millions m^3	82,9	94,5	91	73,7	– 19
Production nette d'énergie électrique	MkW/h	6 400,6	6 770	7 105,5	7 463,6	+ 5,0
– origine hydraulique	»	351,8	470	625	804,7	+ 28,7
– origine thermique	»	6 048,8	6 300	6 480,5	6 658,9	+ 2,8

* Chiffres rectifés.

** Chiffres provisoires.

SOURCE: Ministère de l'énergie et des mines
Office national de l'électricité

A. 25 – Evolution de la balance énergétique

En milliers de «tonnes équivalent pétrole» (T.E.P.)	1984		1985		1986 *		1987 **	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Consommation								
Charbon	507	10,3	662	12,8	900	16,9	1 043	19,1
Produits pétroliers (1)	4 267	86,5	4 296	83,3	4 192	78,7	4 137	75,9
Gaz naturel	63	1,3	72	1,4	69	1,3	56	1,1
Electricité hydraulique	95	1,9	126	2,5	167	3,1	215	3,9
Total	**4 932**	**100**	**5 156**	**100**	**5 328**	**100**	**5 451**	**100**
dont fournis localement:								
Anthracite	363	67,6	367	62,6	360	58,3	373	56,4
Pétrole et gaz naturel	79	14,7	93	15,9	91	14,7	73	11
Electricité hydraulique	95	17,7	126	21,5	167	27	215	32,6
Total	**537**	**100**	**586**	**100**	**618**	**100**	**661**	**100**
Déficit énergétique	**4 395**		**4 570**		**4 710**		**4 790**	
en pourcentage de la consommation globale		89,1		88,6		88,4		87,9

* Chiffres rectifiés.

** Chiffres provisoires.

(1) A l'exclusion des produits pétroliers non énergétiques (bitumes, lubrifiants).

SOURCE: Ministère de l'énergie et des mines

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 26 – Evolution de la consommation d'énergie

	1984	1985	1986 *	1987 **	1987/1986 %
Produits pétroliers					
Produits blancs (1 000 m³)					
Essence ordinaire	151,3	145,1	142	140	– 1,4
Essence super	314,5	309,7	319	344	+ 7,8
Pétrole lampant	74	67,9	62	62	–
Carbureacteur	260,9	277,7	260	266	+ 2,3
Gas-oil	1 423,4	1 464,4	1 537	1 638	+ 6,6
Produits noirs (1 000 t)					
Fuel-oil (1)	2 089,7	2 067,5	1 866	1 694	– 9,2
Gaz liquéfiés (1 000 t)					
Butane	332,5	355,1	391	420	+ 7,4
Propane	21	23,4	24	29	+ 20,8
Electricité (millions kWh)	5 706,5	6 041,6	6 342,5	6 715,9	+ 5,9
Charbon (1 000 t) (1)					
Anthracite	648,7	654,7	644	666	+ 3,4
Charbon importé	218	448,2	817	1 015	+ 24,2

* Chiffres rectifiés.
** Chiffres provisoires.
(1) Y compris les besoins des centrales thermiques.

SOURCE: Ministère de l'énergie et des mines
Office national de l'électricité

A. 27 – Evolution des indices de la production industrielle

(Base 100 en 1978)	Pondération	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1987/1986 %
Ensemble des industries de transformation (sauf bâtiment et travaux publics)	**1 000**	**107**	**110**	**116**	**114**	**116**	**120**	**124**	+ 3,3
Industries alimentaires	233	115	117	125	127	125	124	137	+ 10,5
Boissons et tabacs	181	103	96	101	108	107	106	109	+ 2,8
Articles textiles	116	94	109	113	100	120	130	125	– 3,8
Cuir et chaussures en cuir	23	117	145	136	141	137	140	110	– 21,4
Bois et articles en bois	24	113	106	104	114	105	98	88	– 10,2
Papier et carton	26	117	110	114	101	107	107	112	+ 4,7
Transformation des minéraux des carrières	81	116	119	119	106	107	105	106	+ 1,0
Produits de l'industrie métallurgique	7	117	107	118	114	100	85	89	+ 4,7
Ouvrages en métaux	84	90	83	88	79	73	59	61	+ 3,4
Matériel de transport	55	63	62	61	35	56	53	55	+ 3,8
Matériel électrique et électronique	24	144	129	128	113	128	146	154	+ 5,5
Produits de la chimie et parachimie	99	137	161	195	206	198	240	260	+ 8,3
Articles en caoutchouc et plastique	47	84	84	83	80	82	88	84	– 4,5

SOURCE: Ministère du plan

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 28 – Evolution des entrées de touristes

	1983	1984	1985	1986	1987	1987/1986 %
Tourisme de séjour	**1 877 372**	**1 936 020**	**2 180 106**	**2 128 219**	**2 247 809**	**5,6**
A. Touristes de nationalité étrangère	**1 283 300**	**1 335 041**	**1 536 563**	**1 470 637**	**1 566 254**	**6,5**
Europe	**1 023 639**	**1 006 187**	**1 149 329**	**1 223 584**	**1 355 805**	**10,8**
Français	370 380	365 725	401 392	393 834	444 663	**12,9**
Espagnols	191 477	172 506	198 102	286 128	367 153	**28,3**
Britanniques	148 043	144 361	155 007	166 101	145 961	**– 12,1**
Allemands	126 064	134 139	162 799	156 474	172 418	**10,2**
Autres	187 675	189 456	232 029	221 047	225 610	**2,1**
Pays arabes	**99 165**	**151 358**	**202 556**	**130 656**	**68 525**	**– 47,6**
Maghreb	56 898	102 493	149 877	81 588	20 265	– 75,2
Pays d'Amérique	**114 195**	**131 117**	**137 188**	**67 614**	**84 358**	**24,8**
Etats-Unis	90 576	104 704	100 735	38 749	58 629	51,3
Autres pays	**46 301**	**46 379**	**47 490**	**48 783**	**57 566**	**18**
B. Marocains résidant à l'étranger	**594 072**	**600 979**	**643 543**	**657 582**	**681 555**	**3,6**
Tourisme de croisière	**73 712**	**72 062**	**73 334**	**58 225**	**94 046**	**61,5**
Total	**1 951 084**	**2 008 082**	**2 253 440**	**2 186 444**	**2 341 855**	**7,1**

SOURCE: Ministère du tourisme

A. 29 – Evolution de l'indice du coût de la vie (210 articles)
(Base 100: mai 1972 - avril 1973)

	1986		1987												Variation en %	
	Moy. annuelle	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy. annuelle	Déc. 87 / Déc. 86	1987 * / 1986 *
Alimentation	391,4	390	390,9	393,1	397	396,3	392,8	392,4	390,4	393,3	396,9	399,2	397,8	391,5	394,3	+ 0,4	+ 0,7
Habillement	281,3	287,4	288,3	288,7	289,1	290,3	292	292,8	294	295,5	296,7	297,2	302,5	305	294,3	+ 6,1	+ 4,6
Habitation	297,1	304,1	304,7	305,3	306,3	307	308,1	309	309,3	310,2	311,7	312,8	314	314,4	309,4	+ 3,4	+ 4,1
Entretien, hygiène et soins	269,5	277,9	278,1	279,4	281,9	282,5	283	284,3	284,9	285,9	287,4	287,6	289,1	290,8	284,6	+ 4,6	+ 5,6
Transports, loisirs et divers	397,7	408,5	409,8	413,6	420	421,5	422,1	423,4	426,1	426,5	429,2	430,6	431,2	432,5	423.9	+ 5,9	+ 6,6
Indice général	**363,8**	**367**	**367,9**	**369,9**	**373,5**	**373,6**	**372,2**	**372,4**	**372**	**374**	**376,8**	**378,5**	**378,6**	**375,8**	**373,8**	**+ 2,4**	**+ 2,8**

Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente *	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Alimentation	+ 13	+ 4,8	+ 13	+ 7,6	+ 9,3	+ 0,7
Habillement	+ 5,7	+ 5,2	+ 9	+ 6,9	+ 5	+ 4,6
Habitation	+ 6,4	+ 7,8	+ 10,2	+ 7	+ 7,4	+ 4,1
Entretien, hygiène et soins	+ 11	+ 10,2	+ 10	+ 7,9	+ 7,5	+ 5,6
Transports, loisirs et divers	+ 7,6	+ 8,9	+ 14	+ 8,7	+ 9,3	+ 6,6
Indice général	**+ 10,5**	**+ 6,2**	**+ 12,5**	**+ 7,7**	**+ 8,8**	**+ 2,8**

* Moyenne annuelle.

SOURCE: Ministère du plan

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 30 – Evolution de l'indice des prix de gros (231 articles)

(Base 100 = 1977)

	1986		1987													Variation en %	
	Moy. annuelle	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy. annuelle	Déc. 87 / Déc. 86	1987 * / 1986 *
Secteur agricole	**241,8**	**232,2**	**230**	**230,6**	**230,4**	**232,4**	**232,9**	**235,6**	**231,3**	**239,4**	**242,3**	**243,6**	**242,9**	**245,7**	**236,4**	**+ 5,8**	**– 2,2**
Céréales et légumineuses sèches	219	218,9	222,8	220,7	219,1	220,5	223,4	222,8	223,6	221,2	224,1	223,9	226	226	222,8	+ 3,2	+ 1,7
Cultures industrielles et oléagineuses	252,9	243,6	240,1	239	239	238,5	237,5	237,4	236,3	235,6	236	238,2	236,8	240,5	237,9	– 1,3	– 5,9
Cultures maraîchères	255,3	249	243,8	242,9	252,6	258,1	261,6	262	261,4	261,4	261,5	267,1	269,3	270,3	259,3	+ 8,6	+ 1,6
Produits de l'arboriculture et de la viticulture	337,6	267,2	269,7	267,6	267	267,7	274,8	273,3	274	275,9	285,6	296	295,4	306,3	279,4	+ 14,6	– 17,2
Produits de l'élevage	183	186,4	175,1	177,6	180,3	187,8	181,5	171,9	166,4	182,2	194,9	191,9	181,9	179	180,9	– 4	– 1,1
Produits de la sylviculture	236,1	246	246,6	248,3	250,1	247,7	248,9	248,3	246,8	246,8	247,1	251,8	250,7	257	249,2	+ 4,5	+ 5,5
Produits de la pêche	285,7	280,1	285,2	294,7	275,9	270,7	271,8	331,3	298,3	351,6	331,4	325,1	339,5	350,2	310,5	+ 25	+ 8,7
Secteur industriel	**244**	**248,7**	**249,5**	**249,8**	**250,6**	**250,9**	**250,5**	**251,5**	**252,6**	**253,2**	**252,8**	**252,8**	**252,8**	**252,6**	**251,6**	**+ 1,6**	**+ 3,1**
Energie	318,3	322,8	322,8	322,8	322,8	322,8	323,4	329	329,3	329,6	329,9	329,9	329,9	329,9	326,8	+ 2,2	+ 2,7
Industries alimentaires	230,4	229,6	227,6	227,7	229,1	228,3	227	226,3	228	229,3	228,2	227,8	226,8	225,8	227,7	– 1,7	– 1,2
Habillement et textiles	193	208,2	208,2	208,2	208,2	208,2	208,2	208,2	208,2	208,2	208,2	208,2	208,2	208,2	208,2	–	+ 7,9
Industries métallurgiques	269	276,6	281	282,1	281,6	285,6	285,6	288,7	289,8	290,1	290,1	289,9	291,9	292,9	287,4	+ 5,9	+ 6,8
Autres industries légères	243,4	251,3	255,7	255,9	257,4	257,4	257,8	258,4	259,4	259,4	259,8	260,6	260,8	261,1	258,6	+ 3,9	+ 6,2
Ensemble	**243,1**	242,2	241,8	242,2	242,6	243,6	243,5	245,2	244,1	247,7	248,7	249,2	248,9	249,9	245,6	+ 3,2	+ 1

* Moyenne annuelle.

SOURCE : Ministère du plan

A. 31 – Balance du commerce extérieur

En milliers de tonnes et en millions de dirhams	1985		1986		1987 *	
	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur
Importations C.A.F.	12 350	38 675	11 920	34 608	13 641	35 271
Exportations F.O.B.	19 511	21 740	18 328	22 104	18 015	23 390
Solde	+ 7 161	–16 935	+ 6 408	–12 504	+ 4 374	–11 881
Couverture en %	–	56,2	–	63,9	–	66,3

* Chiffres provisoires.

SOURCE: Office des changes

A. 32 – Importations C.A.F.

En milliers de tonnes et en millions de dirhams	1986			1987 *		
	Tonnage	Valeur	%	Tonnage	Valeur	%
Alimentation, boissons et tabacs	**2 071**	**4 329**	**12,5**	**2 654**	**3 980**	**11,3**
Energie et lubrifiants	**5 555**	**5 429**	**15,7**	**6 119**	**6 170**	**17,5**
Huile brute de pétrole	4 507	4 587	13,3	4 836	5 332	15,1
Produits bruts	**2 525**	**5 605**	**16,2**	**3 031**	**5 454**	**15,5**
d'originale animale et végétale	751	2 789	8,1	866	2 750	7,8
d'origine minérale	1 774	2 816	8,1	2 165	2 704	7,7
Demi-produits	**1 565**	**7 527**	**21,7**	**1 628**	**8 194**	**23,2**
Produits finis	**204**	**11 718**	**33,9**	**209**	**11 473**	**32,5**
biens d'équipement	137	8 248	23,8	121	7 363	20,9
agricoles	(15)	(628)	(1,8)	(12)	(494)	(1,4)
industriels	(122)	(7 620)	(22)	(109)	(6 869)	(19,5)
Biens de consommation	67	3 470	10,1	88	4 110	11,6
Total	**11 920**	**34 608**	**100**	**13 641**	**35 271**	**100**

* Chiffres provisoires.

SOURCE: Office des changes

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 33 – Importations par principaux produits

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987 *
Alimentation, boissons et tabacs	**3 796,3**	**5 817**	**5 106**	**4 329,4**	**3 980**
Blé	1 834,2	3 324	2 579	1 485,7	1 446,4
Sucre	412,8	481,8	398,2	411,9	376,5
Produits laitiers	357,1	296,1	292,5	341,9	292,7
Thé	268,9	479,5	551,7	467,8	476,9
Café	109	172,5	203,8	297,2	244,3
Tabacs	257,8	311,5	323,6	442,4	392,5
Autres produits	556,5	751,6	757,2	882,5	750,7
Energie et lubrifiants	**7 028,7**	**8 991,8**	**10 809,7**	**5 429,4**	**6 169,6**
Huile brute de pétrole	6 330,4	8 393,7	9 931,3	4 587,4	5 331,5
Autres produits	698,3	598,1	878,4	842	838,1
Produits bruts	**3 206,3**	**4 541,1**	**6 046,6**	**5 604,5**	**5 453,8**
Huiles et graines oléagineuses	643,7	1 131,6	1 532,4	1 063	665,2
Bois bruts	434,6	652,3	718,4	724,5	916,2
Fibres textiles artificielles et synthétiques	316,9	425,9	488,9	518	529,7
Soufre brut	1 043,1	1 445,4	2 268,2	2 259,1	2 085,4
Autres produits	768	885,9	1 038,7	1 039,9	1 257,3
Demi-produits	**4 933,6**	**6 494,4**	**7 422,5**	**7 527**	**8 194**
Fils, barres, palplanches profilés en fer ou en acier	681,9	724	390,7	310,9	331,5
Plâts, tôles, feuillards en fer ou en acier	458,9	581,7	760,8	682,9	751,1
Produits chimiques, engrais, matières colorantes, désinfectants	1 335,9	1 610,4	1 979	2 140,3	2 161,1
Matières plastiques artificielles	399,8	474,8	634,8	683	794,8
Fils de fibres synthétiques et artificiels pour tissage	272	358,4	443,2	466,8	437,8
Papiers et cartons	280,6	367,1	428,1	461,1	551,2
Accessoires de tuyauterie	113,9	392,6	82,8	83,3	90,7
Autres produits	1 390,6	1 985,4	2 703,1	2 698,7	3 075,8
Biens d'équipement	**4 853,8**	**6 459,5**	**6 532,5**	**8 248,1**	**7 363,3**
Agricoles	294,5	214,5	382,1	628,2	494,6
Industriels	4 559,3	6 245	6 150,4	7 619,9	6 868,7
Biens de consommation	**1 772,5**	**2 091,7**	**2 757,8**	**3 469,5**	**4 110**
Voitures de tourisme (C.K.D. et importations directes)	309,3	281,8	373,7	533,1	534,8
Parties et pièces détachées pour voitures de tourisme	107,4	119,3	152,3	189	219,6
Appareils récepteurs de radio et de télévision	154,4	189,2	192,7	283,8	308,2
Médicaments	191,4	223,6	279,6	360,6	365,6
Autres produits	1 010	1 277,8	1 759,5	2 103	2 681,8
Total	**25 591,2**	**34 395,5**	**38 675,1**	**34 607,9**	**35 270,7**

* Chiffres provisoires.

SOURCE: Office des changes

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 34 – Exportations F.O.B.

En milliers de tonnes et en millions de dirhams	1986			1987 *		
	Tonnage	Valeur	%	Tonnage	Valeur	%
Alimentation, boissons et tabacs	**1 153**	**6 526**	**29,5**	**1 041**	**6 346**	**27,1**
Energie et lubrifiants	373	**564**	**2,6**	**402**	**642**	**2,7**
Produits bruts	**14 842**	**5 113**	**23,1**	**14 251**	**4 606**	**19,7**
d'originale animale et végétale	130	689	3,1	133	823	3,5
d'origine minérale	14 712	4 424	20	14 118	3 783	16,2
Demi-produits	**1 873**	**4 969**	**22,5**	**2 239**	**5 602**	**24**
Produits finis	**87**	**4 932**	**22,3**	**82**	**6 194**	**26,5**
biens d'équipement	40	416	1,9	8	297	1,3
biens de consommation	47	4 516	20,4	74	5 897	25,2
Total	**18 328**	**22 104**	**100**	**18 015**	**23 390**	**100**

* Chiffres provisoires.

SOURCE: Office des changes

A. 35 – Exportations par principaux produits

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987 *
Alimentation, boissons et tabacs	**3 724**	**4 283,1**	**5 494,8**	**6 525,9**	**6 345,7**
Agrumes	1 102,2	1 057,4	1 492,7	1 725,4	1 454,1
Primeurs	451,8	524,5	605,1	795,7	867,1
Poissons en conserve	498,4	554,6	722,3	874,4	784,6
Poissons frais	194,2	327,6	513,6	869	904,4
Crustacés, mollusques et coquillages	681,3	881,1	982,5	1 047,7	1 288,3
Conserves de légumes et de fruits	396,7	435,2	561,3	606,2	616,9
Jus de fruits et de légumes	57,1	161,2	251,3	143,5	84
Autres produits	342,3	341,5	366	464	346,3
Energie et lubrifiants	**584,2**	**755,8**	**845,1**	**563,8**	**641,7**
Produits bruts d'origine animale et végétale	**373,5**	**459,9**	**573,7**	**688,5**	**823,5**
Pâte à papier	124	200,7	145,7	247,2	333,5
Plantes et parties de plantes	37,2	53,1	84,8	100,4	108,7
Agar-agar	13,9	44,9	54,6	54,7	61,8
Autres produits	198,4	161,2	288,6	286,2	319,5
Produits d'origine minérale	**4 012,2**	**5 515,2**	**5 687,4**	**4 424,1**	**3 783,1**
Phosphates	3 331,3	4 619,3	4 816	3 747,9	3 080,3
Minerai de plomb	154,5	198,3	159,5	96,1	122,6
Minerai de cuivre	183	191,5	210	189	206,5
Sulfate de barium	119,2	180,2	157,4	79,1	65,8
Autres produits	224,2	325,9	344,5	312	307,9

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

En millions de dirhams	1983	1984	1985	1986	1987 *
Demi-produits	**3 776,8**	**5 131**	**5 286,2**	**4 969,3**	**5 601,7**
Acide phosphorique	2 127,6	3 515,9	3 132,3	3 028	3 583,9
Engrais naturels et chimiques	920,4	760,1	1 202,1	914,4	890
Plomb métal	161,4	166,4	221,4	207,9	251,9
Fils de coton	105,5	181,4	176,7	233,8	252,8
Autres produits	461,9	507,2	553,7	585,2	623,1
Produits finis	**2 253,5**	**2 964,5**	**3 852,9**	**4 931,9**	**6 194,3**
Vêtements confectionnés	683	1 031,6	1 302,4	1 701,3	2 346,5
Tapis	373,6	394,6	394,5	473,3	542,1
Articles de bonneterie	239,3	323,3	469,1	756,7	1 088,7
Chaussures	194,2	229,3	324,8	348,5	367,1
Autres produits	763,4	985,7	1 362,1	1 652,1	1 849,9
Total	**14 724,2**	**19 109,5**	**21 740,1**	**22 103,5**	**23 390**

* Chiffres provisoires.

SOURCE: Office des changes

A. 36 – Répartition des échanges par zones géographiques et monétaires

En millions de dirhams	Importations C. A. F.		Exportations F. O. B.		Soldes	
	1986	1987 *	1986	1987 *	1986	1987 *
Communauté économique européenne	**18 348**	**18 553**	**12 867**	**14 345**	**– 5 481**	**– 4 208**
France	8 060	7 701	6 026	6 902	– 2 034	– 799
Espagne	2 937	3 093	1 467	1 587	– 1 470	– 1 506
Allemagne fédérale	2 282	2 358	1 475	1 459	– 807	– 899
Italie	1 734	1 932	1 191	1 280	– 543	– 652
Grande-Bretagne	1 066	1 067	657	628	– 409	– 439
Pays-Bas	916	829	703	826	– 213	– 3
U. E. Belgo-luxembourgeoise	941	1 060	806	934	– 135	– 126
Portugal	235	227	229	267	– 6	+ 40
Autres pays de la C.E.E.	177	286	313	462	+ 136	+ 176
Autres principaux pays partenaires	**9 801**	**9 732**	**3 557**	**3 416**	**– 6 244**	**– 6 316**
Pays Arabes	3 871	4 899	1 166	1 458	– 2 705	– 3 441
Etat-Unis	3 923	3 218	283	377	– 3 640	– 2 841
Union Soviétique	959	1 024	607	379	– 352	– 645
Japon	594	430	1 124	1 009	+ 530	+ 579
Pologne	454	161	377	193	– 77	+ 32
Divers	**6 459**	**6 986**	**5 680**	**5 629**	**– 779**	**– 1 357**
Total	**34 608**	**35 271**	**22 104**	**23 390**	**–12 504**	**–11 881**
dont: Zone franc	8 535	8 063	6 440	7 312	– 2 095	– 751
Zone de convertibilité	26 027	27 125	15 626	16 025	–10 401	–11 100
Zone bilatérale	46	83	38	53	– 8	– 30

* Chiffres provisoires.

SOURCE: Office des changes

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 37 – Balance des paiements avec l'étranger

En millions de dirhams	1986			1987 *		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
A. Biens et services	**33 056,3**	**49 121,9**	**–16 065,6**	**35 525,6**	**48 823,8**	**–13 298,2**
1. Marchandises F. O. B.	21 946	31 654,9	– 9 708,9	23 250,7	32 184	– 8 933,3
2. Frais de transport et d'assurance sur expéditions internationales	1 599,2	3 134,3	– 1 535,1	1 582,9	3 194,9	– 1 612
3. Autres transports	595,4	291,1	+ 304,3	559,7	364,7	+ 195
4. Voyages	6 730	910	+ 5 820	7 800	1 100	+ 6 700
5. Revenus des investissements	136,4	6 405,1	– 6 268,7	130,1	6 505,4	– 6 375,3
6. Transactions gouvernementales	713,9	6 048,9	– 5 335	712,6	4 594,5	– 3 881,9
7. Autres services	1 335,4	677,6	+ 657,8	1 489,6	880,3	+ 609,3
B. Paiements de transferts	**14 584**	**480,7**	**+14 103,3**	**15 244,4**	**542,1**	**+14 702,3**
8. Privés	13 742,9	194,7	+13 548,2	14 361,9	227,3	+14 134,6
9. Publics	841,1	286	+ 555,1	882,5	314,8	+ 567,7
Compte courant (A+B)	**47 640,3**	**49 602,6**	**– 1 962,3**	**50 770**	**49 365,9**	**+ 1 404,1**
C. Capitaux non monétaires	**11 687,8**	**6 386.5**	**+ 5 301,3**	**8 234,5**	**7 231,6**	**+ 1 002,9**
Privés	**2 346,9**	**838**	**+ 1 508,9**	**941,2**	**1 585,1**	**– 643,9**
10. Solde des crédits commerciaux	1 217,3	–	+ 1 217,3	–	988,6	– 988,6
11. Prêts et investissements	944,3	838	+ 106,3	941,2	467,2	+ 474
12. Autres	185,3	–	+ 185,3	–	129,3	– 129,3
Publics	**9 340,9**	**5 548,5**	**+ 3 792,4**	**7 293,3**	5 646,5	**+ 1 646,8**
13. Crédits commerciaux	3 707,6	2 769,1	+ 938,5	2 448,6	2 244,5	**+ 204,3**
14. Prêts en devises	5 599,5	2 676,4	+ 2 923,1	4 810,1	3 269,8	**+ 1 540,3**
15. Prêts en dirhams	–	62,1	– 62,1	–	41,2	**– 41,2**
16. Autres	33,8	33,5	+ 0,3	34,6	36,9	**– 2,3**
17. Engagements extérieurs	–	7,4	– 7,4	–	54,3	**– 54,3**
D. Operations avec le F.M.I.	**319,4**	**2 916.6**	**– 2 597,2**	**1 734,2**	**2 639,2**	**– 905**
Total	**59 647,5**	**58 905,7**	**+ 741,8**	**60 738,7**	**59 236,7**	**+ 1 502**

* Chiffres provisoires.

SOURCE: Office des changes

A. 38 – Prévisions de dépenses du budget général

En millions de dirhams	Loi de finances 1986	Loi de finances 1987
Dépenses de fonctionnement	**22 099**	**23 677**
Pouvoirs publics	196	207
Personnel des ministères	14 227	15 351
Matériel des ministères	5 023	5 581
Charges communes	2 453	2 338
Dépenses imprévues et dotations provisionnelles	200	200
Dépenses de la dette	**19 381**	**16 096**
Dépenses d'investissement	**20 503**	**19 924**
Budget général	**61 983**	**59 697**

SOURCE: Ministère des finances
Division du budget

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 39 – Prévisions de recettes du budget général

En millions de dirhams	Loi de finances 1986	Loi de finances 1987
Impôts directs	7 350	7 715
Droits de douane	5 350	5 073
Impôts indirects	9 872	13 004
Enregistrement et timbre	2 431	2 843
Domaines	69	90
Monopoles et exploitations	1 266	1 360
Produits divers	869	769
Recettes en atténuation de dépenses	1 951	2 796
Recettes exceptionnelles	–	–
Recettes d'emprunt	21 420	17 400
Fonds de concours	–	–
Recettes d'ordre	50	50
Total	**50 628**	**51 100**

SOURCE: Ministère des finances
Division du budget

A. 40 – Evolution des ressources et des charges du Trésor

En millions de dirhams	Situation à fin 1986 *	Situation à fin 1987 **
I. **Ressources ordinaires**	**29 150**	**32 709**
Impôts directs	6 549	7 618
Droits de douane	4 630	4 644
Impôts indirects	10 485	11 362
Enregistrement et timbre	2 400	2 666
Monopoles et exploitations	319	475
Domaines	76	92
Autres recettes	920	987
Contributions O. C. P.	–	459
Produits pétroliers	3 771	4 406
II. **Charges**	**41 068**	**39 310**
Dépenses ordinaires	**29 722**	**29 716**
Intérêts de la dette publique	7 715	7 191
- intérieure	(2 738)	(2 987)
- extérieure (après rééchelonnement)	(4 977)	(4 204)
Fonctionnement	20 474	21 893
Subventions des prix à la consommation	1 533	632
Solde ordinaire	**– 572**	**+ 2 993**
Dépenses d'investissement	**11 346**	**9 594**
Déficit budgétaire	**–11 918**	**– 6 601**
III. **Variation des arriérés**	**+ 4 555**	**– 1 051**
Besoin de financement (I–II+III)	**– 7 363**	**– 7 652**
Financement net	**7 363**	**7 652**
Financement extérieur	**– 225**	**369**
Dons	140	–
Emprunts extérieurs nets (après rééchelonnement)	– 365	369
Concours F.M.I.	**– 2 617**	**– 905**
Financement intérieur	**10 205**	**8 188**
Emprunts intérieurs	3 764	5 617
Financement monétaire	6 441	2 571
dont : - Bank Al-Maghrib	(– 417)	(– 1 104)
- Banques	(6 604)	(3 091)
- Dépôts au Trésor et au C.C.P.	(254)	(584)

* Chiffres rectifiés.
** Chiffres provisoires.
SOURCE: Ministère des finances, Division du Trésor.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 41 – Evolution de la masse monétaire et de ses composantes

En millions de dirhams	Fin décembre 1986			Fin décembre 1987		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
	MDH	MDH	%	MDH	MDH	%
Monnaie fiduciaire	**18 694**	**2 500**	**15,4**	**20 004**	**1 310**	**7,0**
Monnaie scripturale ...	**34 529**	**5 592**	**19,3**	**39 208**	**4 679**	**13,6**
Dépôts:						
– à Bank Al-Maghrib .	479	30	6,7	534	55	11,5
– dans les banques	31 526	5 308	20,2	35 566	4 040	12,8
– au CCP et au Trésor	2 524	254	11,2	3 108	584	23,1
A. **Disponibilités monétaires**	**53 223**	**8 092**	**17,9**	**59 212**	**5 989**	**11,3**
B. **Quasi-monnaie**	**15 625**	**1 340**	**9,4**	**16 334**	**709**	**4,5**
Masse monétaire (A+B)	**68 848**	**9 432**	**15,9**	**75 546**	**6 698**	**9,7**

En pourcentage de la masse monétaire	1985	1986	1987
Monnaie fiduciaire	27,3	27,2	26,5
Monnaie scripturale	48,7	50,1	51,9
Quasi-monnaie	24	22,7	21,6

SOURCE: Bank Al-Maghrib

A. 42 – Evolution des contreparties de la masse monétaire

En millions de dirhams	Fin décembre 1986			Fin décembre 1987		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
	MDH	MDH	%	MDH	MDH	%
Avoirs extérieurs nets	**4 343**	**742**	**20,6**	**5 864**	**1 521**	**35**
Bank Al-Maghrib	1 705	732	75,2	2 985	1 280	75,1
Banques de dépôts ...	2 638	10	0,4	2 879	241	9,1
Créances sur le Trésor	**35 392**	**6 441**	**22,2**	**37 963**	**2 571**	**7,3**
Créances propres de Bank Al-Maghrib ...	9 287	– 417	– 4,3	8 183	-1 104	–11,9
Banques (portefeuille d'effets publics)	23 451	6 596	39,1	26 605	3 154	13,4
Dépôts auprès des comptables publics .	2 654	262	10,9	3 175	521	19,6
(dont banques)	(130)	(8)	6,6	(67)	(– 63)	–48,5
Crédits à l'économie ..	**29 760**	**2 367**	**8,6**	**32 518**	**2 758**	**9,3**
Bank Al-Maghrib	7 486	1 713	29,7	8 524	1 038	13,9
Banques de dépôts ...	22 274	654	3	23 994	1 720	7,7
Total des contreparties	**69 495**	**9 550**	**15,9**	**76 345**	**6 850**	**9,9**
Divers (ajustement) ..	– 647			– 799		

En pourcentage du total des contreparties	1985	1986	1987
Avoirs extérieurs nets	6	6,3	7,7
Créances sur le Trésor	48,3	50,9	49,7
Crédits à l'économie	45,7	42,8	42,6

SOURCE: Bank Al-Maghrib

A. 43 – Evolution des disponibilités monétaires et quasi monétaires des entreprises et des particuliers

En millions de dirhams	1986	1987											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Monnaie fiduciaire	18694	18604	18457	18269	18419	18656	18922	20098	20344	19880	19618	19454	20004
Monnaie scripturale	34529	35737	36894	36669	37687	38541	38153	38746	39061	38783	38308	38756	39208
Total des disponibilités monétaires	**53223**	**54341**	**55351**	**54938**	**56106**	**57197**	**57075**	**58844**	**59405**	**58663**	**57926**	**58210**	**59212**
Quasi-monnaie	**15625**	**15697**	**15622**	**15562**	**15581**	**15632**	**15178**	**14984**	**14912**	**15744**	**16061**	**16221**	**16334**
Total des disponibilités monétaires et quasi monétaires	**68848**	**70038**	**70973**	**70500**	**71687**	**72829**	**72253**	**73828**	**74317**	**74407**	**73987**	**74431**	**75546**

SOURCE: Bank Al-Maghrib

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 44 – Evolution de la circulation fiduciaire

En millions de dirhams	1986	1987											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Billets en circulation	19350	19299	19229	18949	19059	19357	19463	20759	21197	20485	20250	20073	20592
Monnaies divisionnaires	313	314	313	313	314	318	320	323	328	332	333	332	334
	19663	**19613**	**19542**	**19262**	**19373**	**19675**	**19783**	**21082**	**21525**	**20817**	**20583**	**20405**	**20926**
A déduire :													
Encaisses des banques et des comptables publics	–969	–1009	–1085	–993	–954	–1019	–861	–984	–1181	–937	–965	–951	–922
Total	**18694**	**18604**	**18457**	**18269**	**18419**	**18656**	**18922**	**20098**	**20344**	**19880**	**19618**	**19454**	**20004**

SOURCE: Bank Al-Maghrib

A. 45 – Evolution de la monnaie scripturale et de la quasi-monnaie

En millions de dirhams	1986	1987											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Monnaie scripturale													
Dépôts à vue à l'Institut d'émission	479	786	660	765	778	856	786	756	608	687	610	773	534
Dépôts à vue dans les banques de dépôts	31526	32032	33002	32835	33528	34339	34393	34723	35140	34591	34097	34581	35566
Total des dépôts à vue du système bancaire	**32005**	**32818**	**33662**	**33600**	**34306**	**35195**	**35179**	**35479**	**35748**	**35278**	**34707**	**35354**	**36100**
Dépôts aux Chèques Postaux	1001	1008	1033	999	1062	1077	1080	1122	1212	1079	1112	1100	1129
Dépôts au Trésor	1523	1911	2199	2070	2319	2269	1894	2145	2101	2426	2489	2302	1979
Total	**2524**	**2919**	**3232**	**3069**	**3381**	**3346**	**2974**	**3267**	**3313**	**3505**	**3601**	**3402**	**3108**
Quasi-monnaie													
Dépôts à terme	15625	15697	15622	15562	15581	15632	15178	14984	14912	15744	16061	16221	16334
Total	**15625**	**15697**	**15622**	**15562**	**15581**	**15632**	**15178**	**14984**	**14912**	**15744**	**16061**	**16221**	**16334**
Total général	**50154**	**51434**	**52516**	**52231**	**53268**	**54173**	**53331**	**53730**	**53973**	**54527**	**54369**	**54977**	**55542**

SOURCE: Bank Al-Maghrib

A. 46 – Evolution des dépôts à vue dans les banques de dépôts

En millions de dirhams	1986	1987											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Comptes de chèques	16635	17079	17457	17670	18053	18500	19061	19171	18596	18160	18170	18327	18729
Comptes courants ordinaires	9343	9124	9376	8921	9150	9127	8757	8654	9616	9554	9173	9064	9661
Comptes sur carnets	3194	3460	3635	3768	3925	4123	4116	4226	4333	4442	4536	4610	4722
Autres dépôts	2354	2369	2534	2476	2400	2589	2459	2672	2595	2435	2218	2580	2454
Total	**31526**	**32032**	**33002**	**32835**	**33528**	**34339**	**34393**	**34723**	**35140**	**34591**	**34097**	**34581**	**35566**

SOURCE: Bank Al-Maghrib

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 47 – Evolution des contreparties des disponibilités monétaires et quasi monétaires

En millions de dirhams	1986	1987											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Avoirs extérieurs nets (1)													
Institut d'émission	1705	1419	1298	1401	1633	1116	1588	1656	2051	1875	1471	1417	2985
Banques de dépôts	2638	2593	2772	2806	2676	2472	2778	2840	3058	2907	2793	2681	2879
Total	**4343**	**4012**	**4070**	**4207**	**4309**	**3588**	**4366**	**4496**	**5109**	**4782**	**4264**	**4098**	**5864**
Créances sur le Trésor													
Créances nettes de l'Institut d'émission	9287	9238	9414	8950	9177	9230	8519	9428	9381	9265	6535	6448	8183
Portefeuille d'effets publics du système bancaire	23451	25306	25832	24972	25952	27227	26153	26510	26523	26842	29251	29347	26605
Dépôts des banques au Trésor	130	46	52	83	149	126	111	70	74	71	95	74	67
Créances des entreprises et des particuliers	2524	2919	3232	3069	3381	3346	2974	3267	3313	3505	3601	3402	3108
Total	**35392**	**37509**	**38530**	**37074**	**38659**	**39929**	**37757**	**39275**	**39291**	**39683**	**39482**	**39271**	**37963**
Crédits à l'économie (2)													
Institut d'émission	7486	6997	6904	7444	6895	7171	7017	8091	7622	8187	8006	8062	8524
Banques de dépôts	22274	22820	22747	22741	23082	23046	23234	23747	23517	23361	23655	23912	23994
Total	**29760**	**29817**	**29651**	**30185**	**29977**	**30217**	**30251**	**31838**	**31139**	**31548**	**31661**	**31974**	**32518**
Total	**69495**	**71338**	**72251**	**71466**	**72945**	**73734**	**72374**	**75609**	**75539**	**76013**	**75407**	**75343**	**76345**
Balance des éléments divers	– 647	–1300	–1278	– 966	–1258	– 905	– 121	–1781	–1222	–1606	–1420	– 912	– 799
Total des contreparties des disponibilités monétaires et quasi monétaires	**68848**	**70038**	**70973**	**70500**	**71687**	**72829**	**72253**	**73828**	**74317**	**74407**	**73987**	**74431**	**75546**

(1) Y compris les créances nées sur l'étranger.
(2) Non compris les créances nées sur l'étranger.

SOURCE: Bank Al-Maghrib

A. 48 – Evolution des avoirs extérieurs (1)

En millions de dirhams	1986	1987											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Réserves internationales													
Avoirs en or de l'Institut d'émission	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125
Avoirs en devises convertibles de l'Institut d'émission	1455	1303	1185	1428	1556	1294	1313	1617	2122	1948	1530	1363	2948
Disponibilités en D.T.S.	168	14	1	–	145	8	190	33	6	1	68	1	32
Souscription tranche de réserve F.M.I.	390	390	390	390	390	390	390	390	390	390	390	390	390
Souscription F.M.A.	220	221	221	223	225	223	223	222	223	222	223	224	228
Total	**2358**	**2053**	**1922**	**2166**	**2441**	**2040**	**2241**	**2387**	**2866**	**2686**	**2336**	**2103**	**3723**

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

En millions de dirhams	1986	1987											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Autres avoirs extérieurs													
Devises inconvertibles de l'Institut d'émission	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
Avoirs extérieurs bruts des banques de dépôts	3378	3392	3243	3298	3307	3184	3255	3358	3583	3486	3491	3263	3428
Total	**3396**	**3410**	**3261**	**3316**	**3325**	**3202**	**3273**	**3376**	**3601**	**3504**	**3509**	**3281**	**3446**
Total des avoirs bruts	**5754**	**5463**	**5183**	**5482**	**5766**	**5242**	**5514**	**5763**	**6467**	**6190**	**5845**	**5384**	**7169**
Engagements extérieurs													
Recours au crédit F.M.I.	216	216	216	215	201	201	201	202	223	223	205	205	204
Autres engagements de l'Institut d'émission	455	436	426	568	625	741	470	547	610	606	678	499	552
dont: (en devises inconvertibles)	(–)	(–)	(–)	(–)	(–)	(–)	(–)	(–)	(–)	(–)	(–)	(–)	(–)
Engagements des banques de dépôts	740	799	471	492	631	712	477	518	525	579	698	582	549
Total	**1411**	**1451**	**1113**	**1275**	**1457**	**1654**	**1148**	**1267**	**1358**	**1408**	**1581**	**1286**	**1305**
Total des avoirs extérieurs nets	**4343**	**4012**	**4070**	**4207**	**4309**	**3588**	**4366**	**4496**	**5109**	**4782**	**4264**	**4098**	**5864**

(1) Y compris les créances nées sur l'étranger.

SOURCE: Bank Al-Maghrib

A. 49 – Evolution des créances sur le Trésor

En millions de dirhams	1986	1987											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Créances propres de l'Institut d'émission													
Avances à l'Etat	8444	8444	8444	8444	8444	8444	7420	8444	8407	8407	5500	5500	8407
Bons du Trésor (échange monétaire et monnaies divisionnaires)	139	139	139	139	139	139	139	139	139	139	139	139	139
Traites douanières et obligations cautionnées	1104	1113	1224	879	1075	971	1345	1295	1051	1089	1264	1206	26
Avances sur bons C.N.C.A.	135	78	89	–	–	135	74	–	59	–	–	–	–
C.C.P. de Bank Al-Maghrib	26	27	65	28	59	28	29	38	143	48	31	27	35
Total brut	**9848**	**9801**	**9961**	**9490**	**9717**	**9717**	**9007**	**9916**	**9799**	**9683**	**6934**	**6872**	**8607**
A déduire: Compte courant du Trésor et encaisses des comptables publics	– 561	– 563	– 547	– 540	– 540	– 487	– 488	– 488	– 418	– 418	– 399	– 424	– 424
Total net	**9287**	**9238**	**9414**	**8950**	**9177**	**9230**	**8519**	**9428**	**9381**	**9265**	**6535**	**6448**	**8183**
Effets publics													
Institut d'émission	3325	4218	3643	3378	3470	4664	4099	5029	5313	4640	7150	7093	3554
Banques de dépôts	20126	21088	22189	21594	22482	22563	22054	21481	21210	22202	22101	22254	23051
Total	**23451**	**25306**	**25832**	**24972**	**25952**	**27227**	**26153**	**26510**	**26523**	**26842**	**29251**	**29347**	**26605**
Dépôts des banques au Trésor	**130**	**46**	**52**	**83**	**149**	**126**	**111**	**70**	**74**	**71**	**95**	**74**	**67**
Créances des entreprises et des particuliers	**2524**	**2919**	**3232**	**3069**	**3381**	**3346**	**2974**	**3267**	**3313**	**3505**	**3601**	**3402**	**3108**
(Contrevaleur des dépôts aux Chèques postaux et au Trésor)													
Total des créances nettes sur le Trésor	**35392**	**37509**	**38530**	**37074**	**38659**	**39929**	**37757**	**39275**	**39291**	**39683**	**39482**	**39271**	**37963**

SOURCE: Bank Al-Maghrib

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 50 – Crédits à l'économie financés sur ressources monétaires (1)

En millions de dirhams	1986	1987										
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Institut d'émission													
Escompte	1990	1757	1692	1819	1626	1677	1467	1960	1744	1723	1932	1865	2022
Avances	5184	4908	4959	5155	5157	5243	5289	5380	5564	5657	5703	5755	5835
Effets en cours de recouvrement	312	332	253	470	112	251	261	751	314	807	371	442	667
Total	**7486**	**6997**	**6904**	**7444**	**6895**	**7171**	**7017**	**8091**	**7622**	**8187**	**8006**	**8062**	**8524**
Banques de dépôts													
Crédits à court terme	18612	19118	19028	19005	19295	19290	19476	19937	19679	19446	19733	19968	19985
Crédits à moyen terme	2646	2670	2671	2679	2726	2700	2699	2742	2764	2802	2786	2796	2719
Crédits à long terme	1016	1032	1048	1057	1061	1056	1059	1068	1074	1113	1136	1148	1290
Total	**22274**	**22820**	**22747**	**22741**	**23082**	**23046**	**23234**	**23747**	**23517**	**23361**	**23655**	**23912**	**23994**
Total des crédits à l'économie	**29760**	**29817**	**29651**	**30185**	**29977**	**30217**	**30251**	**31838**	**31139**	**31548**	**31661**	**31974**	**32518**

(1) Non compris les créances nées sur l'étranger, incluses dans les avoirs extérieurs.

SOURCE: Bank Al-Maghrib

A. 51 – Emplois et ressources des banques de dépôts
(Banques inscrites et Crédit populaire)

En millions de dirhams	Fin déc. 85	Fin juin 86	Fin déc. 86	Fin juin 87	Fin déc. 87
EMPLOIS					
1. **Avoirs liquides**	**696**	**837**	**2 269**	**1 944**	**2 050**
Espèces en caisse	397	443	409	374	499
Bank Al-Maghrib	188	89	36	82	76
Réserve monétaire et comptes bloqués	111	305	1 824	1 488	1 475
2. **Créances sur le Trésor**	**16 902**	**25 416**	**23 580**	**26 264**	**26 672**
Dépôts et assimilés	122	84	130	111	67
Bons du Trésor	16 780	25 332	23 450	26 153	26 605
3. **Crédits à l'économie**	**25 451**	**25 177**	**26 820**	**27 337**	**28 261**
Court terme (1)	22 303	21 898	23 158	23 579	24 252
Moyen terme	2 289	2 399	2 646	2 699	2 719
Long terme	859	880	1 016	1 059	1 290
4. **Concours aux organismes financiers spécialisés**	**242**	**278**	**303**	**320**	**436**
5. **Titres en portefeuille**	**4 125**	**4 567**	**5 640**	**5 474**	**6 298**
Participations	476	505	542	585	623
Autres titres	3 649	4 062	5 098	4 889	5 675
6. **Avoirs extérieurs (2)**	**569***	**682***	**680***	**700**	**754**
Monnaies	173	142	141	162	168
Banques et correspondants à l'étranger	396	540	539	538	586
7. **Immobilisations**	**1 227**	**1 292**	**1 496**	**1 536**	**1 849**
8. **Emplois divers nets**	–	–	–	–	–
Total	**49 212**	**58 249**	**60 788**	**63 575**	**66 320**

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

En millions de dirhams	Fin déc. 85	Fin juin 86	Fin déc. 86	Fin juin 87	Fin déc. 87
RESSOURCES					
1. **Capital et réserves**	**1 882**	**2 154**	**2 406**	**2 582**	**3 513**
2. **Provisions**	**758**	**1 030**	**959**	**1 131**	**782**
3. **Dépôts à vue**	**26 218**	**30 568**	**31 526**	**34 393**	**35 566**
Comptes de chèques	13 270	16 031	16 635	19 061	18 729
Comptes courants	8 108	8 904	9 343	8 757	9 661
Comptes sur carnets	2 309	2 668	3 194	4 116	4 722
Autres dépôts	2 531	2 965	2 354	2 459	2 454
4. **Dépôts à échéance**	**14 285**	**16 697**	**15 625**	**15 178**	**16 334**
Comptes et bons à échéance fixe	14 283	16 697	15 625	15 178	16 334
Dépôts-importation	2	–	–	–	–
5. **Engagements extérieurs**	**472**	**460**	**740**	**477**	**549**
Comptes en devises (à vue et à terme)	289	255	346	347	318
Banques et correspondants à l'étranger	183	205	394	130	231
6. **Concours de l'Institut d'émission**	**3 756**	**5 500**	**7 490**	**7 587**	**7 682**
Sur effets publics	140	2 385	3 325	4 099	3 554
Sur effets privés	3 607	3 115	4 165	3 488	4 128
Sur effets transitant par la B.N.D.E.	3	–	–	–	–
7. **Concours des organismes financiers spécialisés**	**22**	**205**	**161**	**401**	**7**
8. **Ressources diverses nettes**	**1 819**	**1 635**	**1 881**	**1 826**	**1 887**
Total	**49 212**	**58 249**	**60 788**	**63 575**	**66 320**
(1) Y compris les créances nées et l'escompte de chèques sur l'étranger	2 531	2 291	2 698	2 555	2 673

(2) A l'exclusion de l'escompte de chèques sur l'étranger et des créances nées nourries par les banques ou réescomptées par l'Institut d'émission, comprises dans les crédits à l'économie.

* Chiffres rectifiés.

SOURCE: Bank Al-Maghrib

A. 52 – Emplois et ressources consolidés des organismes financiers spécialisés

En millions de dirhams	30.6.1986	Fin déc. 1986	30.6.1987	Fin déc. 1987
EMPLOIS				
1. **Encaisses et valeurs à recouvrer**	**105**	**134**	**96**	**89**
2. **Créances sur le Trésor**	**2 513**	**2 295**	**2 264**	**2 273**
Dépôts à vue et assimilés	26	18	8	46
Bons et obligations d'Etat	2 487	2 277	2 256	2 227
3. **Créances sur les banques**	**613**	**649**	**1 035**	**796**
Dépôts à vue	364	469	424	150
Dépôts à terme et prêts	249	180	611	646
4. **Crédits à l'économie**	**14 782**	**16 070**	**16 785**	**17 931**
Court terme	1 924	2 315	2 270	2 608
Moyen et long terme	12 858	13 755	14 515	15 323
5. **Crédits aux collectivités publiques**	**729**	**800**	**866**	**204**
6. **Titres en portefeuille**	**1 858**	**2 030**	**2 109**	**3 071**
Participations	516	531	540	554
Autres titres	1 342	1 499	1 569	2 717
7. **Immobilisations**	**375**	**393**	**398**	**519**
8. **Emplois divers nets**	**1 437**	**2 067**	**1 787**	**2 507**
Total	**22 412**	**24 438**	**25 340**	**27 390**

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

En millions de dirhams	30.6.1986	Fin déc. 1986	30.6.1987	Fin déc. 1987
RESSOURCES				
1. **Fonds propres**	**1 709**	**2 066**	**2 181**	**2 615**
dont: dotations de l'Etat	(94)	(94)	(94)	(94)
provisions pour dépréciation d'actifs	(396)	(472)	(486)	(630)
2. **Concours de l'Etat**	**615**	**589**	**586**	**594**
3. **Emprunts extérieurs** (à plus d'un an)	**7 029**	**7 763**	**8 425**	**9 124**
4. **Emprunts intérieurs**	**4 671**	**5 441**	**5 055**	**5 717**
Obligations et bons	4 393	5 138	4 735	5 281
Obligations	1 663	1 681	1 608	1 618
Bons	2 730	3 457	3 127	3 663
Prêts et avances des banques	278	303	320	436
5. **Dépôts à court terme**	7 776	**8 579**	**9 093**	**9 340**
6. **Concours de l'Institut d'émission** (1)	**612**	–	–	–
Escompte	553	–	–	–
Avances	59	–	–	–
7. **Ressources diverses nettes**	–	–	–	–
Total	**22 412**	**24 438**	**25 340**	**27 390**

(1) Non compris le réescompte d'effets à moyen terme, transitant par la Banque nationale pour le développement économique, inclus dans les concours de l'Institut d'émission aux banques.

SOURCE: Bank Al-Maghrib

A. 53 – Crédits à l'économie distribués par les banques de dépôts

En millions de dirhams	1986	1987											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Crédits de trésorie	**16157**	**16587**	**16328**	**16405**	**16476**	**16391**	**16656**	**17407**	**16749**	**16447**	**16800**	**16836**	**16720**
Facilités de caisse	8202	8801	8907	9084	9089	9349	9238	9535	9344	8974	9247	9450	8697
Créances commerciales sur le Maroc	2687	2484	2382	2407	2531	2385	2733	2663	2351	2418	2488	2446	2951
Avances sur marchandises et warrants	3024	3186	3067	2911	2896	2786	2836	3273	3221	3231	3214	3152	3000
Escompte de chèques	631	552	525	530	568	544	519	583	513	467	460	418	586
Divers	1613	1564	1447	1473	1392	1327	1330	1353	1320	1357	1391	1370	1486
Autres crédits	**10966**	**10945**	**10931**	**11000**	**11050**	**11031**	**11001**	**11135**	**11372**	**11368**	**11380**	**11452**	**11977**
Crédits à l'équipement	1636	1637	1654	1656	1711	1700	1701	1713	1707	1723	1709	1720	1766
Crédits à l'exportation	3892	3827	3769	3805	3762	3599	3691	3736	3813	3881	3853	3906	4206
Crédits à l'habitat	1969	1997	1999	2004	2004	1992	1983	2014	2048	2114	2137	2147	2151
Crédits à la consommation	874	904	874	851	914	952	947	981	973	999	1012	981	990
Concours aux établissements financiers spécialisés	303	307	311	325	317	338	320	323	363	328	332	356	436
Créances douteuses et contentieuses	1555	1551	1553	1601	1595	1648	1626	1636	1654	1600	1600	1619	1669
Divers	737	722	771	758	747	802	733	732	814	723	737	723	759
Total *	**27123**	**27532**	**27259**	**27405**	**27526**	**27422**	**27657**	**28542**	**28121**	**27815**	**28180**	**28288**	**28697**
* dont :													
Crédits à court terme	23461	23830	23540	23669	23739	23666	23899	24732	24283	23900	24258	24344	24688
Crédit à moyen terme	2646	2670	2671	2679	2726	2700	2699	2742	2764	2802	2786	2796	2719
Crédit à long terme	1016	1032	1048	1057	1061	1056	1059	1068	1074	1113	1136	1148	1290

SOURCE: Bank Al-Maghrib

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 54 – Evolution des recours des banques à l'Institut d'émission

En millions de dirhams	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
1985												
Recours sur effets publics	1003	1024	857	656	2369	1752	667	1711	1055	888	2437	146
Recours sur effets privés	2669	2692	3006	2864	2894	2981	3323	3199	3271	3236	3498	3607
Recours sur effets à moyen terme transitant par la Banque nationale pour le développement économique	6	6	1	–	–	–	–	–	–	–	–	3
Total (1)	**3678**	**3722**	**3862**	**3520**	**5263**	**4733**	**3990**	**4910**	**4326**	**4124**	**5935**	**3756**
Moyenne quotidienne des recours	3521	3780	3793	3819	4140	5640	4099	4508	4910	4546	6220	4024
1986												
Recours sur effets publics	1887	2395	1488	1321	1711	2386	2408	3230	3393	5160	6144	3325
Recours sur effets privés	3533	3459	3460	3315	3155	3114	3696	3700	3776	3743	3914	4165
Recours sur effets à moyen terme transitant par la Banque nationale pour le développement économique	–	–	–	–	–	–	–	–	6	4	4	–
Total (1)	**5420**	**5854**	**4948**	**4636**	**4866**	**5500**	**6104**	**6930**	**7175**	**8907**	**10062**	**7490**
Moyenne quotidienne des recours	4690	5153	5036	4536	4495	4984	5398	6963	6567	7949	9489	8549
1987												
Recours sur effets publics	4219	3650	3378	3470	4665	4099	5029	5313	4640	7150	7093	3554
Recours sur effets privés	3926	3872	4005	3765	3634	3488	3924	3709	3788	3940	3754	4128
Recours sur effets à moyen terme transitant par la Banque nationale pour le développement économique	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (1)	**8145**	**7522**	**7383**	**7235**	**8299**	**7587**	**8953**	**9022**	**8428**	**11090**	**10847**	**7682**
Moyenne quotidienne des recours	7521	7571	7088	7076	7349	7746	8277	9209	8824	10026	11028	9909

(1) Recours en fin de mois. Chiffres extraits des statistiques monétaires.

SOURCE: Bank Al-Maghrib

A. 55 – Structure des taux d'intérêt créditeurs
(Taux annuels en pourcentage)

	Taux en vigueur		
	au 31.12.87	au 1.1.88	au 1.4.88
1. **Banques de dépôts** (1)			
A. **Comptes à vue:**			
Comptes ordinaires	non rémunérés	non rémunérés	non rémunérés
Fonds rapatriés par les personnes physiques marocaines travaillant à l'étranger	8 (2)	8	8
Compagnies d'assurances, réassurances, organismes de prévoyance	5	5	5
B. **Comptes sur carnets**	8,5 (min.)	8,5 (min.)	8,5 (min.)
C. **Dépôts en dirhams convertibles**	taux libre	taux libre	taux libre
D. **Comptes à terme et bons de caisse**			
1. A. à 3 mois	8,5 (min.)	8,5 (min.)	8,5 (min.)
1. A. à 6 mois	10,5 (min.)	10,5 (min.)	10,5 (min.)
à 12 mois	12 (min.)	12 (min.)	11 (min.) (6)
au-delà de 12 mois	taux libre	taux libre	taux libre

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

	Taux en vigueur		
	au 31.12.87	au 1.1.88	au 1.4.88
2. **Caisse d'épargne nationale**	9 (3)	9	9
3. **Organismes financiers spécialisés**			
A. **Crédit immobilier et hôtelier:**			
Bons à 5 ans réservés aux banques	10,5 (4)	10,5	9 (8)
Obligations à 15 ans	11,5 (4)	11,5	11 (8)
B. **Banque nationale pour le développement économique:**			
Obligations à 15 ans	11,5 (4)	11,5	11 (9)
Bons à 5 ans réservés aux banques	10,5 (4)	9 (7)	9
C. **Caisse nationale de crédit agricole:**			
Dépôts à vue	5 (max.)	5 (max.)	5 (max.)
Comptes sur carnets	9 (max.)	9 (max.)	9 (max.)
Bons à un an réservés aux banques	4,25 (4)	4,25	4,25
4. **Billets de trésorerie**	taux libre (5)	taux libre	taux libre

(1) Arrêté du Ministre des finances n° 350-85 du 25 mars 1985.
(2) Arrêté du Ministre des finances n° 1309-83 du 14 novembre 1983.
(3) Arrêté du Ministre des finances n° 546-85 du 16 mai 1985.
(4) Lettre du Ministre des finances n° 3-902 du 10 juin 1987.
(5) Décision réglementaire n°47 du 22 décembre 1986
(6) Arrêté du ministre des Finances n° 430-88 du 29 mars 1988.
(7) Lettre du ministre des finances n° 3-606 du 29 mars 1988
(8) Lettre du Ministre des finances n° 3-612 du 29 mars 1988.
(9) Lettre du Ministre des finances n° 3-610 du 29 mars 1988.

A. 55 (suite) – **Structure des taux d'intérêt créditeurs**
(Taux annuels en pourcentage)

	Taux en vigueur		
	au 31.12.87	au 1.1.88	au 1.4.88
A. **Trésor**			
1. **Bons sur formules émis dans le public**			
– à 6 mois (rendement réel à l'échéance de 6 mois : 10,78) (rendement réel en cas de remboursement après 3 mois : 10,677)	10,5 (1)	10,5	10,5
– à moyen terme	14-13	14-13	14-13
– à 2 ans (émission permanente)	12	12	12
2. **Bons en compte courant (réservés aux banques et aux organismes financiers)**			
Marché monétaire			
à 1 mois	8,5 (2)	8,5	8,5
à 3 mois	8,75 (2)	8,75	8,75
à 6 mois	9 (2)	9	9
à 12 mois	9,5 (2)	9,5	9,5
Plancher d'effets publics			
à 6 mois (rendement réel à 6 mois : 4,293) (rendement réel en cas de renboursement entre 3 et 6 mois : 4,040)	4,25 (1)	4,25	4,25
à 1 an (rendement réel à 1 an : 4,438)	4,25 (3)	4,25	4,25
Bon à 5 ans	6,5	6,5	6,5

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

	Taux en vigueur		
	au 31.12.87	au 1.1.88	au 1.4.88
3. **Bons au porteur émis en emploi des comptes capital de non-résidents :**			
à 5 ans	7,5 (4)	7,5	7,5
4. **Bons émis en emploi de la « réserve d'investissement »**			
à 10 ans nominatifs	8 (5)	8	8
5. Obligations d'Etat, ou garanties par l'Etat :			
à 10 ans	11 (6)	11	10,5 (7)
à 15 ans	11,5 (6)	11,5	11 (7)

(1) Arrêté du Ministre des finances n° 562-85 du 29 mars 1985
(2) Arrêté du Ministre des finances n° 391-88 du 4 janvier 1988
(3) Arrêté du Ministre des finances n° 677-78 du 29 juin 1978
(4) Arrêté du Ministre des finances n° 496-85 du 30 avril 1985
(5) Arrêté du Ministre des finances n° 63-83 du 18 janvier 1983
(6) Lettre du Ministre des finances n° 3-902 du 10 juin 1987
(7) Lettre du Ministre des finances n° 3-604 du 29 mars 1988

A. 56 – Structure des taux de refinancement de Bank Al-Maghrib
(Taux annuels en pourcentage)

	Taux en vigueur		
	au 31.12.87	au 1.1.88	au 1.4.88
A. **Facilités aux banques de dépôts**			
a) Escompte d'effets privés : Taux de base	8,5	– (2)	–
Créances nées sur l'étranger	7	7	7
Crédits de préfinancement des exportations	7	7	7
Papier représentatif d'avances sur marchandises accordées aux organismes coopératifs agricoles	6	6	6
b) Escompte de bons du Trésor	8,5	8,5	8,5
c) Avances sur le marché monétaire (effets publics ou privés)	taux variable	taux variable	taux variable
d) Avances spéciales accordées aux banques	18	18	18
e) Moyen terme bancaire (avec ou sans garantie de l'Etat ou de la C.C.G.) (1)	6,5	7 (2)	7
B. **Concours à l'Etat**			
En dehors des avances, conventionnelle et statutaire, Bank Al-Maghrib accorde au Trésor d'autres concours aux conditions suivantes:			
Avances sur bons C.N.C.A.	8,5	8,5	8,5
Mobilisation de traites douanières	8,5	8,5	8,5
Avances sur obligations cautionnées	8,5	8,5	8,5

(1) Caisse centrale de garantie.
(2) Circulaire de Bank Al-Maghrib n° 246/G/87 du 15 décembre 1987.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 57 – Structure des taux d'intérêt débiteurs
(Taux annuels en pourcentage)

	Taux en vigueur					
	au 31.12.87		au 1.1.88		au 1.4.88	
	Maximum	Unique	Maximum	Unique	Maximum	Unique
1. Banques de dépôts (1)						
A. Crédits à court terme						
– Mobilisables						
Créances nées sur l'étranger	9		9		9	
Crédits de préfinancement des exportations	9		9		9	
Crédits avalisés par la caisse marocaine des marchés	11 (2)		11		11	
Warrants céréales (SCAM–CMA)	8		8		8	
Autres crédits mobilisables	12		12		12	
– Non mobilisables						
Tous crédits	14		14		13	
B. Crédits à moyen terme						
– Mobilisables	14 (3)		12 (6)		12	
– Non mobilisables						
. Habitat (VIT jusqu'à 500 000DH) (durée n'excédant pas 7 ans)	15		15		12	
. Autres	15		15		13,5	
C. Crédits à long terme						
Tous crédits	16		16		14	
D. Encaissement avec crédit immédiat (escompte de chèques)	14 (4)		14		13	
2. Banque nationale pour le développement économique						
A. Crédits à moyen terme (jusqu'à 7 ans)		14 (5)		12 (6)		12
B. Crédits à long terme		14 (5)		14		13 (6)
C. Leasing		14 (5)		14		13 (6)
D. P.M.I.		13		13		12

(1) Arrêté du Ministre des finances n° 351-85 du 25 mars 1985 modifié en 1988 par l'arrêté du Ministre des finances n° 429-88 du 29 mars 1988.

(2) Il s'agit des crédits comportant la signature de la Caisse marocaine des marchés. A ce taux unique s'ajoutent pour les «avals inconditionnels» les commissions perçues par la Caisse fixées à 2% pour les opérations de préfinancement, 1,70% pour les acceptations d'accompagnement, 1,40% pour les acceptations de mobilisation. Pour les crédits sous forme « d'avals conditionnels», les taux appliqués ne devront pas dépasser 10,5% pour les crédits de préfinancement, 10,20 % pour les crédits d'accompagnement et 9,90 % pour les crédits de mobilisation. A ces taux, s'ajoute une commission fixe de 0,50 % pour la couverture des frais de gestion des dossiers (Additif n° 9 de la décision réglementaire n° 16 de Bank Al-Maghrib).

(3) Le taux des crédits à moyen terme « Exportation » et « fournisseur » est fixé à 9 % (circulaires de Bank Al-Maghrib n° 1/CR/86 et 2/CR/86).

(4) Avec un minimum de 2 dirhams par chèque deplacé, bancable ou non, et de 5 dirhams pour les chèques sur l'étranger (Additif n° 6 à la décision réglementaire n° 16 de BankAl-Maghrib).

(5) Arrêté du Ministre des finances n° 763-87 du 25 mai 1987.

(6) Arrêté du Minitre des finances n° 432-88 du 29 mars 1988.

A. 57 (suite) – **Structure des taux d'intérêt débiteurs**
(Taux annuels en pourcentage)

3. Caisse nationale de crédit agricole(1)

	Taux en vigueur		
	au 31.12.87	au 1.1.88	au 1.4.88(3)
A. Siège Central et Caisses Régionales			
1) **Court terme**			
Warrants	8	8	8
Céréales et légumineuses	10	10	10
Autres crédits	12	12	11

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

	Taux en vigueur		
	au 31.12.88	au 1.1.88	au 1.4.88(3)
2) Moyen et long terme			
Investissements agricoles (jusqu'à 7 ans)	12,5	12,5	11
Investissements agricoles (au-delà de 7 ans)	13	13	12
Agro–industrie (jusqu'à 7 ans)	14	14	12
Agro–industrie (au delà de 7 ans)	14	14	13
Habitat rural	12,5	12,5	12
Acquisition de propriété	15	15	13
B. Caisses locales (2)			
1) Court terme			
Céréales et légumineuses	8	8	7
Prêts de moissons	3	3	3
Autres prêts	8,50	8,5	8,5
2) Moyen terme			
Investissements agricoles	10,5	10,5	10,5

(1) Taux uniques et exonérés de la T.V.A.
(2) Sont concernées par ce régime les personnes physiques ayant un revenu fiscal inférieur à 6 000 dirhams.
(3) Lettre du Ministre des finances n° 3-599 du 29 mars 1988.

A. 57 (suite) – **Structure des taux d'intérêt débiteurs**
(Taux annuels en pourcentage)

4. **Crédit immobilier et hôtelier(1)**

	Valeur immobilière totale (V.I.T)	Taux en vigueur au		
		31.12.87 (2)	1.1.88	1.4.88 (3)
I. Branche immobilière				
1. Régime général – construction et acquisition de logement pour habitation personnelle)	V.I.T. jusqu'à 500 000 DH	13,5	13,5	12
	V.I.T. supérieure à 500 000 DH	14,5	14,5	13
– Prêts à la construction de logements locatifs		13,5	13,5	12
2. Préfinancement des promoteurs		15	15	13,5
3. Prêts H.B.M.		13,5	13,5	12
4. Viabilisation de terrains		15	15	13,5
II. Branche hôtelière				
1. Crédit hôtelier – d'une durée n'excédant pas 15 ans		15	15	13,5
– d'une durée excédant 15 ans		16	16	14,5
2. Transport touristique		15	15	13,5
III. Crédit foncier		15	15	13,5

(1) Taux exonérés de la T.V.A.
(2) Arrêté du Ministre des finances n° 762-87 du 25 mai 1987
(3) Arrêté du Ministre des finances n° 432-88 du 29 mars 1988

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 58 – Cours, exprimés en dirhams, des principales devises cotées par Bank Al-Maghrib (1)

Cours du virement

	Fin décembre 1986		Fin mars 1987		Fin juin 1987		Fin septembre 1987		Fin décembre 1987	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
1 franc français	1,35535	1,35943	1,39610	1,40030	1,38258	1,38674	1,37233	1,37645	1,45242	1,45678
1 dollar E.U.	8,6877	8,7357	8,3835	8,4312	8,4316	8,4764	8,3863	8,4308	7,7784	7,8222
1 livre sterling	12,827	12,894	13,450	13,521	13,566	13,632	13,665	13,731	14,567	14,637
1 mark allemand	4,4875	4,5087	4,6466	4,6685	4,6086	4,6309	4,5639	4,5859	4,9203	4,9439
1 florin hollandais	3,9668	3,9856	4,1155	4,1349	4,0945	4,1138	4,0559	4,0750	4,3757	4,3961
100 francs belges	21,556	21,658	22,436	22,541	22,211	22,318	21,992	22,098	23,505	23,617
1 franc suisse	5,3681	5,3935	5,5677	5,5941	5,5507	5,5772	5,4852	5,5113	6,0535(2)	6,0819(2)
1000 lires italiennes	6,4349	6,4665	6,5176	6,5499	6,3577	6,3894	6,3271	6,3585	6,6658	6,6990
100 shillings autrichiens .	63,755	64,056	66,091	66,402	65,575	65,884	64,897	65,202	69,875	70,202
100 pesetas espagnoles ..	6,6039	6,6374	6,6021	6,6360	6,6515	6,6855	6,8719	6,9063	7,1700(2)	7,2061(2)
100 yens japonais	5,4505	5,4762	5,7351	5,7620	5,7375	5,7648	5,7444	5,7716	6,3989	6,4226

(1) Bank Al-Maghrib cote également, chaque jour ouvrable, les cours des monnaies suivantes: dollar canadien, couronne norvégienne, couronne suédoise, couronne danoise, mark finlandais, escudo portugais, dinar tunisien, dinar koweïtien, rial saoudien et dirham des Emirats Arabes Unis.

(2) Cours du 30 décembre 1987.

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Dahir n° 1-88-237 du 4 rebia II 1409 (15 novembre 1988) modifiant le dahir n° 1-85-69 du 20 rejeb 1405 (11 avril 1985) portant nomination des membres du gouvernement.

LOUANGE A DIEU SEUL !

Grand Sceau de Sa Majesté Hassan II

Que l'on sache par les présentes puisse Dieu en élever et en fortifier la teneur !

Que Notre Majesté Chérifienne.

Vu la Constitution, notamment son article 24 ;

Vu le dahir n° 1-85-69 du 20 rejeb 1405 (11 avril 1985) portant nomination des membres du gouvernement, tel qu'il a été modifié ;

Considérant le serment présenté devant Notre Majesté,

A DÉCIDÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER. — A compter du 4 rebia II 1409 (15 novembre 1988) il est mis fin aux fonctions de M. Mohamed Hilali en qualité du ministre de l'éducation nationale.

ART. 2. — A compter de la même date, M. Taïeb Chkili est nommé ministre de l'éducation nationale.

ART. 3. — Le présent dahir sera publié au *Bulletin officiel*.

Fait à Ifrane, le 4 rebia II 1409 (15 novembre 1988).

Arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 1601-88 du 18 rebia II 1409 (29 novembre 1988) fixant le prix de vente du lait frais.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRAIRE,

Vu l'arrêté du Premier ministre n° 3-334-71 du 4 février 1972 fixant la liste des marchandises, produits et services dont les prix peuvent être réglementés, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu l'arrêté du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé des affaires économiques et de la coopération n° 3-171-72 du 13 juin 1972 classant en listes « A » « B » « C » les marchandises, produits et services dont les prix peuvent être réglementés, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2-72-369 du 1er joumada I 1392 (13 juin 1972) portant délégation de pouvoir au ministre de l'agriculture et de la réforme agraire ;

Vu le décret n° 2-86-662 du 9 safar 1407 (14 octobre 1986) portant délégation d'attributions et de pouvoirs au ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des affaires économiques ;

Après avis de la commission centrale des prix.

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Le prix d'achat du litre de lait frais entier en vrac par les laiteries aux producteurs est fixé ainsi qu'il suit :

— 2,13 DH (deux dirhams treize centimes) en période de haute lactation ;

— 2,66 DH (deux dirhams soixante-six centimes) en période de basse lactation.

La période de haute lactation s'étend du 15 février au 15 août inclus et la période de basse lactation s'étend du 16 août au 14 février.

ART. 2. — Le prix de vente du lait frais pasteurisé à 35 grammes de matière grasse par litre, conditionné est fixé ainsi qu'il suit :

a) Par les laiteries aux détaillants :

Le litre : 3,61 DH (trois dirhams soixante et un centimes) ;

— Le demi-litre : 1,91 DH (un dirham quatre-vingt onze centimes) ;

Le quart de litre : 1,06 DH (un dirham).

b) Par les détaillants aux consommateurs :

— Le litre : 3,70 DH (trois dirhams soixante-dix centimes) ;

Le demi-litre : 2,00 DH (deux dirhams) ;

Le quart de litre : 1,05 DH (un dirham cinq centimes).

ART. 3. — Le présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel*, abroge toutes les dispositions antérieures relatives au même objet et entrera en application à compter du 8 joumada I 1409 (18 décembre 1988).

Rabat, le 18 rebia II 1409 (29 novembre 1988).

OTHMANE DEMNATI.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des affaires économiques,

MOULAY ZINE ZAHIDI.

Arrêté du ministre des finances n° 1530-88 du 24 rebia II 1409 (5 décembre 1988) fixant pour le riz de la récolte 1988, le pourcentage garanti par l'Etat sur les avances consenties à la Société coopérative agricole de rizerie (SCARI) ainsi que le montant de l'avance par quintal donné en gage.

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le décret royal n° 490-67 du 30 joumada I 1387 (5 septembre 1967) fixant les conditions d'octroi de la garantie de l'Etat aux avances consenties par les établissements de crédit sur les céréales, légumineuses et graines oléagineuses données en gage, tel qu'il a été modifié notamment par le décret n° 2-79-685 du 26 joumada II 1400 (12 mai 1980) ;

Après avis conforme du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — L'Etat garantit à concurrence de vingt pour cent (20%) le remboursement des avances consenties à la Société coopérative agricole de rizerie (SCARI) sur la récolte du riz 1988.

Cette garantie portera sur le montant total des avances qui seront consenties au cours de la compagne 1988-1989.

ART. 2. — Pour bénéficier de cette garantie, les avances ne devront pas dépasser par quintal donné en gage :

— 275 DH pour le riz paddy rond ;

— 330 DH pour le riz paddy long.

ART. 3. — La date limite pour le remboursement des avances est fixée au 1er octobre 1989.

ART. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 24 rebia II 1409 (5 décembre 1988).

MOHAMED BERRADA.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Arrêté du ministre des finances n° 1557-88 du 26 rebia II 1409 (7 décembre 1988) fixant les conditions et modalités d'une émission permanente de bons à cinq ans par le Crédit immobilier et hôtelier d'un montant nominal maximum de trois cent millions de dirhams (300.000.000 DH).

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le décret n° 2-88-411 du 30 kaada 1408 (15 juillet 1988) accordant la garantie de l'Etat aux emprunts à émettre par le Crédit immobilier et hôtelier à concurrence d'un montant maximum de un milliard de dirhams (1.000.000.000 DH),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Dans le cadre de la garantie accordée par le décret susvisé n° 2-88-411 du 30 kaada 1408 (15 juillet 1988) le Crédit immobilier et hôtelier est autorisé à procéder à une émission permanente de bons à 5 ans d'un montant nominal maximum de trois cent millions de dirhams (300.000.000 DH). Cette émission sera ouverte jusqu'au 21 joumada I 1409 (31 décembre 1988).

ART. 2. — Les bons porteront jouissance à compter de la date de leur souscription.

ART. 3. — Les bons d'une valeur nominale de dix mille dirhams (10.000 DH) seront émis au pair et leur prix sera acquitté en un seul versement. Ils porteront intérêt au taux de neuf pour cent (9%) l'an.

Les souscriptions seront reçues par Bank Al-Maghrib et enregistrées dans des comptes courants ouverts dans ses livres au nom des prêteurs.

Ces bons seront remboursables au pair à dater du jour de leur échéance.

ART. 4. — Les sommes à consacrer aux frais de cette émission ainsi que les commissions de toute nature que le Crédit immobilier et hôtelier pourra avoir à verser ultérieurement à l'occasion du service financier de cet emprunt seront arrêtées après accord du ministre des finances.

ART. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 26 rebia II 1409 (7 décembre 1988).

MOHAMED BERRADA.

Arrêté du ministre des finances n° 1602-88 du 4 joumada I 1409 (14 décembre 1988) fixant les conditions et modalités d'une émission permanente de bons à cinq ans par la Banque nationale pour le développement économique, d'un montant nominal maximum de cent cinquante millions de dirhams (150.000.000 DH).

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le décret n° 2-88-410 du 6 hija 1408 (21 juillet 1988) accordant la garantie de l'Etat aux emprunts à émettre par la Banque nationale pour le développement économique à concurrence d'un montant maximum de six cent millions de dirhams (600.000.000 DH),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Dans le cadre de la garantie accordée par le décret n° 2-88-410 du 6 hija 1408 (21 juillet 1988) susvisé, la Banque nationale pour le développement économique est autorisée à procéder à une émission permanente de bons à cinq ans d'un montant nominal maximum de cent cinquante millions de dirhams (150.000.000 DH). Cette émission sera ouverte jusqu'au 21 joumada I 1409 (31 décembre 1988).

ART. 2. — Les bons porteront jouissance à compter de la date de leur souscription.

ART 3. — Les bons d'une valeur nominale de dix mille dirhams (10.000 DH) seront émis au pair et leur prix sera acquitté en un seul versement. Ils porteront intérêt au taux de neuf pour cent (9%) l'an. Les souscriptions seront reçues par Bank Al-Maghrib et enregistrées dans des comptes courants ouverts dans ses livres au nom des prêteurs.

Ces bons seront remboursables au pair à dater du jour de leur échéance.

ART. 4. — Les sommes à consacrer aux frais de cette émission ainsi que les commissions de toute nature que la Banque nationale pour le développement économique pourra avoir à verser ultérieurement à l'occasion du service financier de cet emprunt seront arrêtées après accord du ministre des finances.

ART. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 4 joumada I 1409 (14 décembre 1988).

MOHAMED BERRADA.

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.